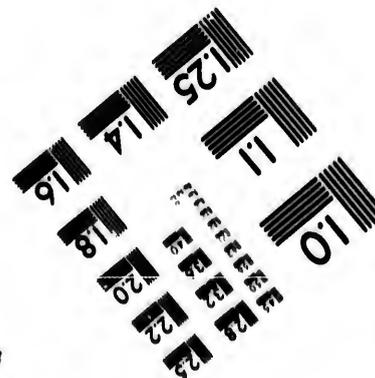
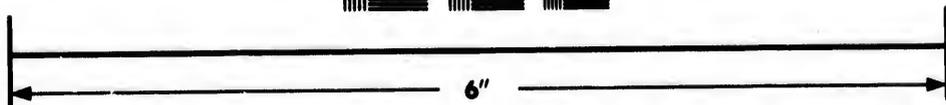
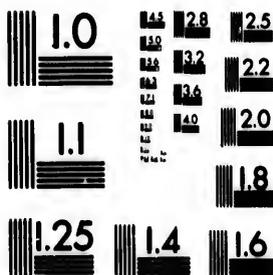


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4903

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscuries par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

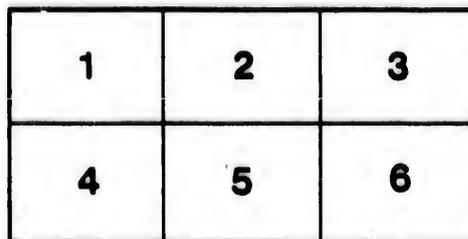
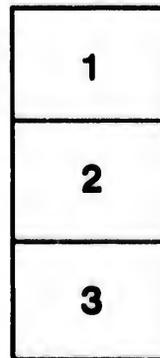
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

etails
s du
odifier
r une
image

rrate
to

pelure,
n à

32X

207



28-11-1

294

ESSAI HISTORIQUE
SUR
LA LOUISIANE.

PAR CHARLES GAYARRÉ.

Oh! combien cet empire a pris un noble casor
Depuis les jeux sanglans de sa virile enfance!
Quel avenir l'attend et se révèle encor
Dans la maturité de son adolescence!
Ne cherchant de lauriers que ceux qu'il cueillir,
Incorruptible et juste, il grandit sans vieillir,
Se joue avec les mers qu'il couvre de ses vagues,
Et montre en souriant aux léopards chassés
Son pavillon d'azur, où deux fois douze années
Sont l'emblème flottant de ses puissances.

Bibliothèque,
Séminaire de Québec,
Université,
Québec 4, QUE.

PREMIER VOLUME,

Nouvelle-Orléans :

IMPRIMÉ PAR BENJAMIN LEVY,

Au coin des rues de Chartres et de

1850.



m
loi
ma
vre
mé
du
pa
filia
Ma
qu'
pay
çai
par
çai

P R E F A C E .

AYANT reçu, dernièrement, de la part de mes concitoyens, des suffrages que j'étais loin de mériter, j'ai cherché à leur prouver ma reconnaissance, en leur offrant un ouvrage qui pût leur être agréable, non par le mérite de la composition, mais par la nature du sujet. Louisianais par la naissance et par le cœur, j'ai lu avec une émotion de piété filiale, l'histoire de la Louisiane que le Juge Martin a publiée en Anglais, et j'ai pensé qu'une faible ébauche historique, sur mon pays natal, tracée avec des palettes françaises, exciterait quelque intérêt chez cette partie de notre population pour qui le Français est encore la langue maternelle. Je me

fais ici un plaisir d'annoncer que je dois au magistrat vénérable dont les travaux nous sont consacrés depuis si longtems, la plupart des matériaux dont j'ai fait usage. Si par la lecture de cet ouvrage, il est un seul enfant du sol, ou un seul citoyen adoptif, qui devienne plus attaché à sa patrie, je serai assez payé des peines que j'ai prises et des souffrances que mon amour-propre pourrait éprouver sous le scalpel de la critique, si toutefois j'avais aspiré à aucune réputation littéraire. Mais une telle ambition eut été trop folle et je n'en suis pas coupable.— Sauvage de l'Amérique, je balbutie à peine la langue favorite de la gloire et du génie. J'ai donc écrit sans art et sans apprêt, et seulement pour ceux qui ne parlent, comme moi, que le jargon provincial.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA LOUISIANE.

CHAPITRE I.

Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Ponce de Léon arrive à la Floride. Tentatives d'établissements, faites par le Baron de Lévy et Cartier, au Canada. Origine du mot Canada. Arrivée de Hernandez de Soto à la baie de Santo Spiritu. Il parcourt la Floride, la Georgie, le Tennessee, le Kentucky, le Mississippi, la Louisiane. Ses combats avec les Indiens. Sa mort à l'embouchure de la Rivière Rouge.— Muscoso lui succède. Combat naval des Indiens et des Espagnols sur le Mississippi. Fuite des Espagnols.

IL est dans le cours des siècles, des époques marquées par la toute puissance divine, pour l'arrivée de ces grands évènements qui sont destinés à changer la face du monde. Des accidens ordinaires se succèdent pendant des âges ; des massacres se multiplient ; des conquêtes vulgaires s'accomplissent ; des rois sont déposés, des royaumes se fondent, d'autres disparaissent ; la civilisation fait fuir l'ignorance, et les ténèbres à leur tour

remplacent les lumières. Tels sont les tableaux que nous présentent toutes les histoires ; mais leur uniformité en détruit, en quelque sorte, l'effet aux yeux de la postérité. Cependant, il est de ces évènements qui ont opéré une telle révolution dans le sort de l'homme, que la méditation y trouve sans cesse de nouveaux sujets d'admiration. L'imagination elle-même recule étonnée devant le grandiose des objets qui s'étendent devant elle, et la philosophie, malgré son scepticisme, cherche dans les régions d'en haut, les causes inconnues de ces magnifiques innovations dans l'ancien régime du monde.

Les annales du genre humain n'offrent rien de plus grand que la découverte d'un nouvel hémisphère. Les différentes tribus des mortels croyaient se connaître, ou du moins, elles avaient entendu parler les unes des autres, lorsque tout d'un coup, une voix a retenti dans l'Europe. Elle a annoncé aux peuples de l'ancien monde, un monde inconnu et des nations jusqu'alors ignorées. Cette voix était celle d'un homme obscur qui portait le nom de Christophe Colomb. Son génie a deviné, que par delà deux mille lieues d'océan, il existe des régions riches, fécondes, vierges encore, qui appellent les travaux et les lumières de la civilisation. Il se sent destiné par un instinct vague, par une sorte d'inspiration, par ces pressentimens et ces émotions du cœur que les grands hommes seuls con-

naissent, à exécuter les desseins de la providence. Il frappe à la porte de tous les grands de la terre ; les fatigues, les mépris de tous les genres, rien ne rebute son courage. Il se présente à la cour de tous les rois, il ne demande qu'un vaisseau, et en revanche, il donnera des royaumes sans bornes et des richesses infinies. Ces promesses sublimes sont regardées comme les paroles d'un fou, et Colomb va peut-être céder au désespoir, lorsqu'il tente un dernier effort auprès des majestés royales de Castille et d'Arragon ; il presse, il supplie, il réussit enfin ; il est accueilli par Ferdinand et Isabelle, les mers sont traversées, l'Amérique sort du sein des ondes en 1492 sous le compas créateur d'un mortel, et une nouvelle ère, en quelque sorte, a pris place dans les fastes des hommes.

Colomb avait ainsi accompli ses prédictions ; la découverte principale était connue et avait frappé d'étonnement tous les esprits ; mais il en restait encore de partielles à faire. On savait l'existence du continent de l'Amérique, mais il fallait parcourir ces vastes contrées et en prendre possession. Toutes les nations de l'Europe se disputèrent l'honneur d'y porter les premiers pas. Dans cette lutte d'ambition, un aventurier espagnol fut celui qui, le premier, découvrit en 1513 l'extrémité sud de l'Amérique du Nord. Son nom était Ponce de Léon. Parmi les merveilles que

Pon débitait de ces pays sauvages où la nature avait caché toutes ses richesses, il avait entendu dire que l'île de Binimi, dans l'archipel de Bahama, possédait une fontaine dont les eaux miraculeuses donnaient au corps humain une jeunesse éternelle. Aussitôt il part de Porto Rico, mais un orage affreux éclate, et le jette sur le cap qui est situé au Nord de l'île de Cube. Echappé aux dangers de la tempête, il aborde cette rive fleurie où le printemps se montrait dans toute son abondance, et à cause de cette circonstance heureuse, il lui donne le nom charmant de Floride. Puis, il plante la croix sainte sur le rivage dont il prend possession au nom de Charles 1er. son souverain. Charmé de sa conquête, il revint l'année suivante à la Floride, mais au lieu d'y trouver des fontaines de jouvence et des gazons fleuris, il eut à combattre des ennemis farouches qui lui donnèrent la mort ainsi qu'à presque tous ses compagnons. — Six seulement échappèrent au Tomahawk indien.

Avides de toutes les espèces de gloire, les Français tournèrent aussi leurs regards vers le nouveau monde. Ce fut sous le règne chevaleresque de François 1er. qu'ils firent la première tentative d'établir une colonie en Amérique. Un Baron de Lévy, s'étant mis à la tête de quelques aventuriers, s'établit dans une petite île, située sous le 42e. degré de latitude Nord, qui est maintenant connue sous le nom de Sable Island, et qui fait partie de la

province de la Nouvelle Ecosse. Cette entreprise n'eut pas des suites heureuses ; et le Baron, après avoir perdu plusieurs de ses compagnons qui moururent de froid, retourna en France avec ceux qui avaient survécu à l'inclémence de l'atmosphère et aux fatigues de ce long voyage.

Cette tentative n'avait été faite que par de simples particuliers qui n'avaient consulté que leur courage aventurier. Ce ne fut qu'en 1524, qu'un Florentin nommé Veranzani, fut commissionné par François 1er., pour aller explorer l'Amérique, aux dépens de la couronne de France. Il aborda aux environs du cap Hatteras et fut bien accueilli par les Aborigènes. Il fit plusieurs autres voyages dans un desquels il périt, sans avoir rien accompli d'utile pour la France. En 1534, une autre expédition commandée par Cartier, partit de St. Malo, et entra, après une heureuse navigation, dans une baie située au Sud de la Rivière St. Laurent. Peu de tems auparavant, un navire espagnol avait naufragé dans ces parages, et quelques matelots avaient échappé à la fureur des vagues. Dès qu'ils virent approcher les navires de Cartier, ils accoururent sur le rivage. Les Français, leur ayant demandé quel était le nom du pays dans lequel ils se trouvaient, l'un de ces malheureux, qui était pressé par la faim, et qui crut qu'on lui demandait s'il y avait quelque chose à manger, répondit : acú nada, (il n'y a rien ici.) Les Français qui avaient

été envoyés au rivage, retournèrent alors vers leur chef, et lui annoncèrent que la terre qu'ils avaient en vue s'appelait Canada. Telle fut la plaisante origine du nom donné à un pays dont la Louisiane a été longtems une dépendance et dont elle a tiré un grand nombre de ses habitans.

Les Français sont les premiers qui ont fondé une colonie à la Louisiane et qui lui ont donné le doux nom qu'elle porte. Mais ce fut un Espagnol qui, le premier, la découvrit et y promena des regards explorateurs. Cet enfant de la Castille fut Hernandez de Soto, l'illustre compagnon de Pizarre. Après avoir aidé à la conquête du Pérou, Soto s'était retiré à St. Yago de Cuba dont le roi d'Espagne lui avait donné le gouvernement, avec la permission de porter la guerre dans la Floride et de la subjuguier. Il avait acquis dans le Pérou des richesses immenses, mais il était loin de songer à en jouir dans la mollesse et le repos. Il est de ces hommes pour qui l'inaction est le plus pénible de tous les tourmens. Leur ambition dédaigne la couche de la volupté et les plaisirs sensuels de l'épicurien. Il leur faut le bruit des armes, le son du clairon, le triomphe du guerrier, et l'immortalité d'une vie historique. Telles sont les délices de ces ames fortement trempées qui se nourrissent de mouvemens et d'émotions. Tel était Hernandez de Soto que fatiguaient les exploits de Cortes et de Pizarre. Nouveau Thémistocle, les lauriers

de ses rivaux l'empêchaient de dormir. Il regarde autour de lui pour fixer le théâtre de ses exploits futurs ; il l'a trouvé et il n'aspire plus désormais qu'à être connu sous le nom de conquérant de la Floride. Aussitôt il équipe une flotte à ses frais, il y fait monter neuf cents hommes d'infanterie et trois cent cinquante de cavalerie, et malgré les vents et les flots qui semblaient conspirer contre lui, pour retarder son voyage, il aborde enfin dans la baie de Santo Spiritu, en 1538. A peine est-il sur le rivage que, semblable au guerrier normand qui conquiert l'Angleterre, il veut s'imposer l'obligation de vaincre, en s'otant tout espoir de retraite.— Alors il renvoie ses gros vaisseaux et ne garde que les petites embarcations susceptibles de naviguer les rivières dont il anticipe la découverte. Devant lui se déroule un océan de forêts et chaque arbre semble recéler un Indien dont la flèche est dirigée contre sa personne. Cependant, rien ne peut émouvoir son cœur de fer ; il marche en avant avec ses braves compagnons et il arrive à Harriga, village situé à six milles dans l'intérieur. Là, il passa quelques jours pour donner le repos à ses bagages d'arriver et il continua ensuite sa route vers les Apalaches. Mais chaque pouce du sol lui fut disputé par les Indiens. Le pays était divisé en plusieurs districts, et la ville principale de chaque district portait le nom du district. Plusieurs de ces divisions territoriales étaient gouvernées par

des femmes. Ces Sémiramis de l'Amérique montrèrent un cœur plus compatissant que celui des Caciques voisins. Elles exercèrent envers les Espagnols une hospitalité généreuse et leur offrirent toutes les provisions dont ils pouvaient avoir besoin. L'une d'elles que la noble figure de Soto avait charmée présenta au nouvel Enée des boisseaux de perles de la plus grande beauté. Je ne sais si Mercure descendit du ciel pour donner l'ordre de partir à l'homme des destins, mais il est certain qu'il résolut de s'éloigner, après que ses troupes se fussent un peu rafraîchies. Dans cet intervalle, plusieurs Caciques s'étaient confédérés pour s'opposer à l'ennemi commun, et Soto eut à livrer des combats nouveaux dont il sortit toujours victorieux. Car les flèches des Sauvages ne pouvaient rien contre des hommes couverts d'une épaisse armure, tandis que le fer espagnol perçait aisément le corps sans défense de l'enfant des forêts. L'artillerie multipliait la mort dans leurs rangs, et ses effrayantes détonations répétées par des milliers d'échos portaient la terreur dans leurs cœurs. Ils croyaient que des enchanteurs avaient fait descendre le feu du ciel pour les dévorer.

Après avoir surmonté tous les obstacles, Soto pénétra dans les Apalaches et résolut d'y passer l'hiver. Au retour du printemps, Soto se dirigea au Nord-Ouest, parcourut ce pays immense qui compose maintenant les Etats de la Georgie, du

Tennessee et du Kentucky, et pénétra jusqu'au trente-cinquième degré de latitude Nord. De là, il prit la résolution de se rendre à la baie de la Mobile. Les Espagnols firent la plus courageuse résistance à cette invasion étrangère, mais ils furent complètement défaits. Il paraît que le carnage fut affreux ; car Garcillasso, l'historien de Soto, nous apprend que les Indiens perdirent onze mille hommes, et qu'à la prise de leur capitale, plus de mille femmes périrent dans l'incendie que le désespoir avait allumé. C'est ainsi que dans les déserts du nouveau monde, le patriotisme renouvela les scènes de Sagonte. Soto laissa son armée reposer un mois parmi les débris de sa triste victoire, et il se rendit ensuite dans le pays des Chickasas parmi lesquels il passa l'hiver.

Soto courut les plus grands dangers parmi cette nation belliqueuse. Lorsqu'il arriva chez elle, il ne vit autour de lui, que des figures sombres et farouches et il devina aisément que les Indiens préparaient sourdement l'heure de la vengeance. Aussi se tint-il sur ses gardes, et ce fut à sa prudence qu'il dut sa conservation et celle de ses compagnons. Vers la fin de Janvier, des nuages s'élevaient au-dessus de la forêt où campaient les Espagnols, et la nuit la plus obscure enveloppait de ses ombres tous les objets. On n'entendait que le bruit lointain de l'orage qui s'approchait lentement et une espèce de frémissement dans les ar-

bres, comme s'ils devinaient la tempête. Tout d'un coup, dix mille torches ont brillé, dix mille flèches sont parties en sifflant, et ont traversé le camp espagnol dans toutes les directions. Mais les flambeaux et les archers, tout semble avoir rentré sous terre, et les ténèbres n'en paraissent que plus épaisses. — Les Espagnols ont couru aux armes, s'étonnent de cette singulière manière de combattre et attendent avec anxiété une nouvelle attaque. Soudain, les Indiens poussent des cris affreux ; des torches sont agitées en tous sens, et des milliers de flèches aux quelles elles sont attachées portent la flamme dans les tentes espagnoles. Ces torches étaient des herbes tressées qui ne répandaient des flammes que lorsqu'elles étaient secouées dans l'air. L'incendie se propagea avec rapidité parmi les huttes des envahisseurs et plusieurs chevaux furent brûlés. Les Indiens n'étaient visibles que lorsqu'ils lançaient leurs torches, et leur éclat subit découvrait, pendant quelques minutes, aux Espagnols, les figures hideusement coloriées de leurs ennemis qui se jetaient sur leurs bayonnettes, le tomahawk à la main, et combattaient avec une valeur indomptable. On eut dit que les légions de l'enfer étaient sorties de leur antique séjour de réprobation. Enfin la mousqueterie, l'artillerie et les charges de la cavalerie finirent par les disperser. Les Espagnols perdirent quarante hommes et cinquante chevaux dans ce combat nocturne. Soto fut obligé

d'abandonner le champ de bataille, et d'aller occuper une position plus avantageuse. Cela ne l'empêcha pas d'être continuellement harcelé par les Indiens, et si quelque soldat s'éloignait du camp, il tombait sous la flèche ou le tomahawk.

Au commencement d'Avril, Soto se remit en route pour continuer ses explorations, et après avoir traversé les parties occidentales des Etats actuels du Mississippi et du Tennessee, il arriva sur les bords du père des eaux, le puissant Mescnacébé. Ayant fait construire des bateaux plats, il s'aventura sur les eaux du roi des fleuves, et porta longtems des regards étonnés sur la rapidité de ses flots et la majesté de son cours. Passant sur la rive opposée, il remonta le fleuve jusqu'à la Rivière Blanche, et delà, il pénétra dans le territoire des Arkansas où il établit son quartier d'hiver, après avoir éprouvé sur sa route, des traitemens différens de la part des Indiens qui le recevaient, tantôt en ami et tantôt en ennemi.

Tant que le printems dura, l'armée se dirigea vers le Sud à petites journées et sans beaucoup souffrir ; mais au commencement de l'été, la famine se fit sentir parmi les Espagnols, et plusieurs moururent de l'excès des fatigues qu'ils avaient supportées, ou succombèrent à des maladies violentes causées par l'extrême chaleur et les miasmes des marais impurs qui entouraient cette petite armée de héros. Après de fréquentes et de longues

haltes, elle arriva enfin à l'embouchure de la Rivière Rouge, dans les limites actuelles de l'Etat de la Louisiane. Là, Soto fut saisi d'une fièvre qui, dans peu de jours, s'annonça comme devant être mortelle. Il s'aperçut lui-même que la mort n'était pas loin et se prépara à la recevoir avec le courage d'un guerrier chrétien. Il s'occupa d'abord du soin de se donner un successeur, et ce fut Luis Muscoso de Alvarado qui eut l'honneur d'être choisi. Il convoqua ensuite les officiers de l'armée, auprès de son lit de douleurs, et maître encore de son genre et de ses pensées, on le vit, le front serain, converser avec eux sur les mouvemens que ferait l'armée, après qu'il aurait cessé de vivre. Puis, faisant appeler chaque soldat, il lui fit prêter serment de fidélité entre les mains du successeur qu'il s'était nommé, après leur avoir recommandé à tous, d'être obéissans à leurs chefs, affectionnés envers leurs frères d'armes et soumis à la discipline qui leur avait procuré tant de triomphes. Union et persévérance, furent les derniers mots qu'il prononça et il expira le 30 Juin, dans sa quarante-deuxième année, après avoir reçu tous les secours de la religion. Union et persévérance ! Telles furent les paroles remarquables qui sortirent de la bouche de Soto mourant sur le sol de la Louisiane et telle doit être la devise de tout Louisianais.

Son corps fut déposé dans un cercueil de plomb et précipité dans le Mississipi, en face de l'em-

bouchure de la Rivière Rouge, afin d'empêcher ses restes mortels de tomber entre les mains des Indiens. Voilà quelle fut la fin à laquelle le conduisirent son courage et cette ambition dévorante qui, dans ses transports, s'était adjugé la plus belle portion du nouveau monde. Il ignorait, l'émissaire d'un despote, le suzerain de tours crénelées, le rejeton de la vieille aristocratie castillanne, que tous ses efforts n'aboutiraient qu'à lui faire laisser sa déponille mortelle sur le sol futur de la liberté. Etrange issue des desseins des faibles mortels ! Le Meschacébé, grossi par les flots tributaires de la Rivière Rouge, roule ses ondes majestueuses sur le tombeau de celui qui ne rêvait qu'au titre de conquérant de la Floride, et nulle colonne élevée sur la rive, n'annonce au nautonnier quel fut le sort du compagnon de Pizarre.

Muscoso, qui avait succédé à Soto, fit remonter la Rivière Rouge, à ce qui restait de l'armée espagnole, au travers de cette partie de la Louisiane qui s'appelle les Natchitoches, jusqu'à ce qu'il fut arrivé chez une nation indienne, propriétaire de troupeaux tellement immenses, qu'elle donna le nom de nation de Los Vaqueros (Nation des Vachers.) Probablement, elle habitait cette partie de l'Amérique, connue maintenant sous le nom de province de Texas. Après avoir marché cent milles de plus, Muscoso arriva à un pays montagneux. Il avait pris cette route, dans l'espoir de se rendre par terre

à Mexico ; mais, ayant appris des Indiens qu'il avait encore une étendue immense à parcourir avant de parvenir au terme de son voyage, il résolut de rétrograder et de descendre le Mississippi jusqu'à la mer. L'armée retourna alors à l'embouchure de la Rivière Rouge où elle prit ses quartiers d'hiver.

Pendant le mois de Janvier, Mucoso fit construire des embarcations capables de transporter son armée par mer à Mexico. Les Caciques, qui avaient surveillé ses travaux, craignant que son dessein ne fut d'aller avorter les compatriotes de la fertilité des vallées du Mississippi et de les inviter à venir s'y établir et à l'aider à subjuguier les Indiens, résolurent de se liguier afin de réunir des forces suffisantes pour accabler les Espagnols, ou du moins, pour brûler leurs barques. Garcillasso raconte que la ligue était si considérable que les Caciques qui en firent partie, convinrent de lever quarante mille hommes. Cependant, le complot fut découvert et avis en fut donné à Mucoso par des femmes indiennes qui s'étaient attachées à quelques uns des officiers espagnols. Aussitôt, Mucoso prit toutes les mesures nécessaires pour résister à cette attaque, et les Caciques, s'en étant aperçus, plusieurs d'entr'eux se retirèrent de la ligue qu'ils avaient formée. Cette défection n'intimida pas ceux qui habitaient sur les bords du fleuve ; car ils persistèrent dans leur intention et

construisirent un nombre considérable de pirogues pour poursuivre les Espagnols.

Le 24 Juin, les Espagnols lançèrent leur flottille sur le Mississippi et Paré s'embarqua. On avait eu la précaution de tendre des peaux autour des barques afin de se garantir contre les flèches des Indiens. Des douze cent cinquante hommes qui avaient débarqué à la baie de Santo Spiritu, il n'en restait plus que trois cent cinquante, et de trois cent cinquante chevaux, il n'en restait plus que trente. Le septième jour après leur départ, les Espagnols aperçurent la flotte indienne. Garçillasse nous apprend qu'elle était composée de mille pirogues qui contenaient au moins vingt mille hommes et dont la moindre avait huit rameurs. Chaque pirogue était peinte avec gout, en bleu, rouge, jaune ou blanc. Les rames, les plumes, les carquois et les flèches des guerriers étaient de la couleur des pirogues qu'ils montaient. Une musique martiale faisait retentir les rives du fleuve et les Indiens ramaient en cadence, en chantant les exploits de leurs ancêtres. La flotte partagée en cinq divisions, s'avança dans le plus grand ordre, et chacune d'elles, en passant les barques espagnoles, fit tomber sur elles une pluie de flèches. Pendant dix jours entiers, ces anciens habitans du sol Louisianais ne cessèrent de poursuivre les profanateurs de la terre de leurs aïeux. Les vieillards qui ne pouvaient pas combattre, applaudis-

saient aux coups qui avoient fait couler le sang et empêchaient d'un regard les fuyards de fuir. Tantôt ils invoquaient le Grand Esprit, et tantôt, nouveaux Tyrtées, ils enflammaient par leurs chants belliqueux le courage des jeunes guerriers. "Mort ! disaient-ils, mort aux péchés rouges ! leurs regards ont souillé les ossemens de nos pères et leurs lèvres ont profané les eaux du vieux Meschacébé."

Enfin un vent favorable s'éleva, et les Espagnols échappèrent à leurs ennemis à force de voiles et de rames. Ce combat naval fut soutenu avec tant d'acharnement et d'adresse par les Indiens, qu'il n'y eut pas un Espagnol qui ne fut blessé et que sur trente chevaux, vingt-deux furent tués. Les Espagnols étaient déjà privés de tout moyen de défense, car ils avaient épuisé toute leur poudre. Arrivés à la mer, ils voguèrent lentement le long des côtes et entrèrent enfin au port de Panuco, à soixante lieues de Mexico.

Telle fut la bataille navale dont fut témoin le vieux Meschacébé qui dut tressaillir d'orgueil au sein de ses eaux profondes, en voyant le courage indomptable de ses enfans, poursuivre avec fureur d'injustes agresseurs. En vain l'Espagnol faisait gronder ses tonnerres d'airain qui engloutissaient des canots entiers sous une tempête de feu. La fuite seule sauva Muscoso et ses compagnons, et les Indiens rentrèrent triomphans dans leurs fo-

ré. C'est l'événement remarquable qui eut lieu dans les limites de cet Etat et qui ne doit pas être dépourvu d'intérêt pour les Louisianais à qui on a proposé de vendre une terre sans souvenirs.

ang et
fuit
et ten-
r leurs
griers.
ages !
de nos
aux du

Espa-
de villes
ent
Indiens,
blessé et
ont tués.
ut moyen
r poudre.
nt le long
Panuco, à

émoin le
rgueil au
s courage
ec fureur
sol faisait
utissaient
feu. La
gnons, et
leurs fo-

CHAPITRE I

Tentatives d'établissements au Canada par François de Laroque et par le Marquis de La Roche. Colonie fondée par l'Amiral Coligny dans la Caroline du Sud. Cruautés des Espagnols envers les Colons. Vengeance de Dominique de Gourgues. Québec fondée par Champlain. Découverte du Mississippi par le père Hennepin et par Joliet, négociant de Québec. Voyages de La Salle, sa réception chez les Illinois. Traison de ses compagnons. Discours de La Salle.

Les Français, n'ayant pas réussi dans les tentatives qu'ils avoient faites pour coloniser le Canada, paroissent avoir renoncé à toute entreprise de ce genre ; lorsque François de Laroque, seigneur de Robertval en Picardie, qui jouissoit de la plus haute considération dans cette province, sollicita de François 1^{er}. la permission d'aller faire des découvertes en Amérique. Le roi de France accueillit sa demande, et le 1^{er} Janvier 1540, il fut créé vice-roi du Canada et partit l'année suivante avec cinq navires, pour prendre possession de son gouvernement dont il fallait disputer le territoire aux éléments et aux Indiens. Cartier qui avoit déjà fait ces voyages lui servoit de premier pilote. La traversée fut heureuse et Laroque, après avoir bâti un fort sur le fleuve St. Laurent dont il confia le commandement, à Cartier, et après avoir ordonné à un

de ses pilotes, à chercher au Nord-Ouest un passage à la Océan, retourna avec empressement au beau pays qu'il avait quitté pour cette expédition aventureuse.

Le premier qui vint ainsi Laroque au Canada fut la première fois, et présentait une apparence de succès. Cependant le gouvernement français ne s'en occupa nullement, et ce ne fut que dans la neuvième année du règne de Henry IV que le Marquis de Laroche, ayant obtenu les mêmes permissions que ceux qui avaient été accordés auparavant au seigneur de Robertval, passa la mer en 1583, pour tenter aussi la fortune qui, jusqu'alors, avait trop favorisé ses prédécesseurs. Arrivé à Sable Island, que le Baron de Levy avait visitée avant lui, il y laissa quelques misérables qu'il avait tirés des prisons de Paris, et parcourut ensuite cette partie de l'Amérique du Nord qui est connue aujourd'hui sous le nom d'Acadie ou de Nouvelle Ecosse. Après ces explorations, il retourna en France où une mort prématurée mit fin à ses desseins.

Le Sud de l'Amérique du Nord avait aussi attiré les regards des Français; car en 1562, le noble amiral Coligny que persécutait une cour corrompue, avait cherché un asile dans la Floride pour lui-même et pour les Protestans qui avaient voulu partager son sort. Le grand homme débarqua sur les rives de la Rivière Ste. Marie qui sépare main-

chaient, et obéissant peut-être à l'impulsion des destins qui le réservaient au poignard de Médicis, repartit bientôt pour le pays natal. A son arrivée à la cour, le monstre couronné qui régnait sur la France, lui fit l'accueil le plus gracieux et couvrit d'honneurs la victime qu'il comptait immoler. — Coligny profita de cette ombre de faveur, pour faire partir une expédition destinée à secourir la colonie qu'il avait fondée et dont il conféra le commandement à Laudonnière. Ces généreux efforts de Coligny eurent une fin malheureuse. Car les Espagnols, s'étant emparé de cette colonie naissante, et ayant fait la plupart des Français prisonniers, les pendirent aux arbres voisins avec cette inscription : "Pendus comme hérétiques et non comme Français."

Dès que cette nouvelle parvint en France, elle excita la plus vive indignation. Dominique de Gourgues, de la province de Gascogne, en reçut une secousse civique tellement forte, qu'il jura de tirer de cet outrage une vengeance exemplaire. Il vendit son patrimoine, et aidé de deux de ses amis, il équipa trois navires dans le port de Bordeaux, engagea deux cents hommes à le suivre, et partit des bords de la Garonne, le 2 d'Août 1567. De Gourgues arriva heureusement au lieu de sa destination, et, ayant gagné, par des présents, les bonnes grâces des Indiens, il les induisit à se réunir à lui contre les Espagnols qu'il attaqua immédiatement

et dont il fit un grand carnage. Ceux qu'il fit prisonniers furent attachés au gibet vengeur avec cette inscription : " Pendus comme assassins et non comme Espagnols." Après avoir accompli cette entreprise patriotique, de Gourgues retourna en France, où, au lieu de recevoir une couronne civique pour avoir vengé la mort cruelle de ses concitoyens, il apprit que sa tête avait été mise à prix par le Roi catholique, avec la permission du Roi très chrétien, et il fut obligé de cacher longtems cette tête proscrie qui, si elle eut été découverte, eut roulé sur l'échafaud pour le bon plaisir d'un despote féroce.

Depuis la tentative du Marquis de Laroche au Canada, plusieurs autres furent faites avec plus ou moins de succès ; mais ces succès, quels qu'ils furent, étaient extrêmement insignifiants, lorsqu'au mois de Juillet 1608, Champlain qui découvrit plus tard le lac qui porte son nom, fonda sur la rive nord du St. Laurent, la ville de Québec, à une distance de 360 milles de la mer. L'existence de cette colonie fut continuellement menacée par les Indiens, auxquels Champlain eut à livrer des combats nombreux, avant de retourner en France, où il apprit à Henry IV qui régnait alors, le succès de son expédition. Le Roi fut enchanté du récit que lui fit Champlain et donna à ses domaines américains le nom de Nouvelle France qu'il négligea cependant, pour s'occuper de soins plus importants.

Car en 1622, Québec, quatorze ans après sa fondation, avait si peu prospéré, que sa population n'était que de cinquante personnes. Québec était encore dans cet état de langueur, lorsqu'elle fut prise par les Anglais en 1627 ; mais ils ne la gardèrent pas longtems et la rendirent à la France en 1632, en conséquence du traité de paix de St. Germain. Après un grand nombre de succès et de revers dans lesquels les Iroquois et les Hurons jouent un rôle principal, la Nouvelle France eut espoir de jouir enfin de quelques jours de prospérité et de puissance, sous le gouvernement du Comte de Frontenac en 1671. Quelques forts furent construits et les Indiens furent obligés de se tenir à une distance respectueuse des établissemens français.

Les Indiens avaient appris aux Canadiens que vers l'Ouest, il existait un fleuve immense dont le cours était inconnu, et l'on se persuada qu'en le remontant, on trouverait un passage à la Chine, ou qu'en le descendant, on arriverait au Golfe du Mexique. Talon qui, le premier, fut intendant de la Nouvelle France et qui comptait bientôt rentrer dans l'ancienne, résolut, avant son départ, de découvrir le fleuve fameux dont les naturels parlaient, comme étant l'une des merveilles du nouveau monde. Il chargea de l'accomplissement de ce projet, le père Marquette, moine récollet, qui, ayant passé de longues années, comme mission-

naire, parmi les Indiens, en parlait parfaitement la langue, et Joliet, un des principaux marchands de Québec, qui avait eu de grandes relations commerciales avec les tribus sauvages. Ces hardis aventuriers que la grandeur de l'objet qu'ils avaient en vue, put seule soutenir, parmi les fatigues et les dangers auxquels ils furent exposés, découvrirent le Mississippi, le 7 Juillet 1673. Le soleil paraissait sur l'horizon dans toute sa splendeur et semblait jeter ses rayons avec amour sur la virginité sauvage de ces belles contrées, lorsque les deux voyageurs arrivèrent au bord du roi des fleuves, qui réveillait alors ses ondes endormies et en poussait avec rapidité le volume immense vers le golfe mexicain. On dit que l'homme saint, ravi de la sublimité du spectacle qui se présentait à ses regards, entonna un Te Deum solennel dans cette solitude majestueuse, le plus beau temple de l'Éternel. Puis, prenant dans ses mains tremblantes, l'eau féconde du fleuve, il la répandit en pluie fine autour de lui et bénit les objets qui l'environnaient. Se tournant ensuite vers son compagnon, "O mon
" fils, lui dit-il, ce Jourdain du nouveau monde est
" trop beau pour des peuplades barbares. Sans
" doute, Dieu l'a destiné, dans sa sagesse, à ferti-
" liser un pays habité par des nations chez qui la
" parole de l'évangile aura fructifié. Gloire au
" Très-Haut ! heureux les peuples qui prendront
" racine sur ces bords superbes, car ils seront

“sages, vertueux et puissans.” Pendant que le vieillard prononçait ces accens prophétiques, le marchand avait creusé du pied la terre. “O mon père, répondit-il, les paroles de la vérité sont sorties de ta bouche. De toute les terres, cette terre est la plus fertile. Elle produira des trésors dignes d’être portés par ce beau fleuve. Voici le véritable Eldorado. Puisse la France en connaître toujours le prix !”

Les voyageurs s’abandonnèrent alors au courant du fleuve et ils arrivèrent, en peu de tems, à un village des Illinois, près de l’embouchure du Missouri. Les Indiens qui avaient eu des relations avec les Français du Canada, reçurent les étrangers, avec une touchante hospitalité, et prièrent leurs hôtes de leur envoyer des missionnaires pour leur porter la parole du Grand Esprit. Après un court séjour parmi leurs nouveaux amis, les voyageurs continuèrent leur route et parvinrent heureusement à un village des Arkansas. Croyant alors s’être suffisamment assurés que le cours du fleuve était vers le Golfe du Mexique, et ayant presque épuisé leurs provisions, ils pensèrent qu’il serait inutile et dangereux de s’aventurer plus avant, parmi des nations sauvages dont ils ignoraient le caractère et dont il était prudent de se méfier. Ils retournèrent donc à la Rivière des Illinois par laquelle ils étaient venus et l’ayant remontée, ils se rendirent au Lac Michigan. Là, ils se séparèrent ; l’homme de

l'évangile, retourna parmi les Indiens sur la rive nord du lac, pour y exécuter sa mission sainte, et le marchand descendit jusqu'à Québec, pour rendre compte à son chef du succès de l'entreprise. Le Comte de Frontenac qui, quoique éloigné de la cour, n'en avait pas oublié la tactique, donna au fleuve le nom de Colbert, en honneur du ministre auquel les finances du royaume étaient alors confiées.

La nouvelle de cette découverte répandit la plus grande joie dans le Canada. Les cloches de la cathédrale sonnèrent pendant un jour entier, et l'évêque de Québec, suivi de son clergé et d'une foule immense, alla aux pieds de l'autel, rendre des actions de grâces au Très-Haut. On était loin de prévoir alors, que le drapeau sans tache disparaîtrait devant la bannière étoilée et que le lys ne prendrait pas racine sur le sol destiné à nourrir l'arbre seul de la liberté. Les siècles ont roulé, et l'aigle a pris la place de l'écusson du prince.

Sur ces entrefaites, le père Marquette étant mort, et Joliet étant trop engagé dans ses opérations commerciales pour s'occuper des affaires du gouvernement, la sensation qu'avait causée la découverte du Mississippi ne fut suivie d'aucune tentative pour en tirer partie. Les esprits n'étaient plus échauffés par des projets de gloire et de fortune, et les officiers français étaient tombés dans une honteuse apathie, lorsque la France dut au

courage et à la persévérance d'un homme obscur, l'honneur de fonder une colonie sur le Mississippi. Cet homme était Robert Cavelier de Lasalle qui était né à Rouen et qui avait appartenu, pendant plusieurs années, à la Société des Jésuites. Son père et sa mère ayant cessé de vivre, lorsqu'il faisait partie de cet ordre religieux, il ne put obtenir leur héritage, à cause de la mort civile dont il était frappé. Des passions ardentes fermentaient dans le cœur de Lasalle et donnaient une nouvelle vigueur au génie dont la nature l'avait doué. Il était l'un de ces hommes pour qui la vie n'est qu'un fardeau, si elle n'est pas illustrée par la gloire, et embellie par les plaisirs que procurent les richesses. Si son ambition était extrême, il avait toutes les qualités qui la font réussir ; son ame était forte, sa persévérance, inébranlable, et l'idée des dangers souriait à son audace. Elevé parmi les Jésuites, ces hommes déliés l'avaient initié aux mystères du cœur humain dont il connaissait les plus secrets replis. Cette grande connaissance qu'il en avait acquise, lui avait inspiré le plus profond mépris pour les hommes, qu'il traitait avec une hauteur capricieuse, lorsqu'il les avait sous ses ordres. Tel était celui qui, dans l'espoir de satisfaire les deux passions dominantes de son cœur, l'amour de la gloire et celle des richesses, était arrivé au Canada avec l'intention de pousser plus loin les découvertes du père Mar-

quette et de Joliet. Il ne douta pas que le Mississippi ne se déchargeât dans le Golfe du Mexique, mais il adopta l'idée qu'en le remontant, on arriverait à quelque autre rivière qui conduirait à la Chine. Cette conception gigantesque était de nature à flatter un génie tel que le sien, et son imagination brûlante voyait déjà les produits de l'industrie chinoise descendre le cours du fleuve.

Lasalle communiqua ses vues et ses espérances au Comte de Frontenac, à qui il suggéra la nécessité de construire des forts de distance en distance, pour protéger les premiers établissemens des colons contre les irruptions des Iroquois. Le comte approuva tous ses plans, mais comme leur exécution aurait coûté des déboursés considérables, il ne voulut rien faire sans l'ordre du ministre, et ordonna à Lasalle d'aller lui demander son autorisation. A son arrivée en France, Lasalle fut présenté au prince de Conti dont il fut assez heureux pour gagner les bonnes grâces. Ce prince, ayant goûté ses projets, les fit agréer à la cour. Le Roi accorda à l'audacieux aventurier des lettres de noblesse et l'investit de tous les pouvoirs nécessaires pour exécuter ses grands desseins de découverte et de commerce avec les Indiens. Le protecteur de Lasalle, le Prince de Conti, désira qu'il prit avec lui un Chevalier de Tonti, officier italien, qui avait servi avec distinction en Sicile, où il avait perdu une main qu'il avait remplacée par une main

en cuivre dont il faisait un usage merveilleux. Il était fils du fameux inventeur de la tontine, (manière de placer de l'argent à intérêt dont tout le monde a entendu parler.)

Lasalle débarqua à Québec, le 15 Septembre 1678, et s'empessa de se rendre à l'entrée du Lac Ontario, appelé alors Frontenac, où il construisit un fort et une embarcation de quarante tonnes, en si peu de tems, que la colonie conçut la plus haute idée de son activité et de ses talens. La barque fut lancée le 18 Novembre, et Lasalle descendit jusques aux chûtes du Niagara, où il prit ses quartiers d'hiver. Au retour du printems, Lasalle, après avoir fait diverses explorations, construit plusieurs forts, et après s'être engagé dans plusieurs opérations commerciales qui lui furent très avantageuses, s'avança jusqu'à la Rivière des Illinois, à laquelle il donna le nom de Seigneley. Il avait pour compagnons quarante soldats, trois moines et le Chevalier de Torti. Voyageant à petites journées et faisant de fréquentes excursions pour examiner le pays, il arriva, vers la fête de Noël, à un village de cinq cents huttes. Le village était désert, de sorte que les voyageurs purent le visiter à loisir. Les huttes, grossièrement faites, étaient divisées en deux chambres. Les matériaux n'étaient que de la terre et des joncs tréssés; sous chaque hutte, il y avait un caveau rempli de maïs dont les Français avaient

grand besoin et dont il se pourvurent abondamment. Poursuivant leur route, ils arrivèrent, quatre-vingt dix-neuf milles plus loin, à un lac qui avait sept lieues de circonférence, et qui contenait un nombre incroyable de poissons. Traversant ce lac, ils se trouvèrent encore dans le courant de la rivière, et aperçurent bientôt deux camps indiens. Dès que les Sauvages virent cette troupe étrangère, ils renvoyèrent leurs femmes et leurs enfans dans les bois et se rangèrent en bataille, des deux côtés de la rivière. Lasalle ayant ordonné à ses compagnons de se mettre en posture de défense, l'un des chefs indiens sortit des rangs et leur demanda quel était le but de leur visite. Lasalle leur répondit, par son interprète, que lui et sa troupe étaient Français, et qu'ils n'avaient d'autre but que celui de faire connaître à leurs frères rouges le dieu de la nature, de leur offrir la protection du Roi de France dont ils étaient les sujets, et d'acheter les produits de leurs chasses. Alors, les Illinois proposèrent aux pâles visages de fumer le calumet de la paix et les traitèrent avec cordialité. Les Français, en retour de provisions et de fourrures de toute espèce, donnèrent à leurs alliés des instrumens aratoires et cette liqueur enivrante que l'on appelle eau-de-vie, mais qui, pour les simples habitans des forêts, devint par la suite, un breuvage de mort. Enchantés de Lasalle et de ses compagnons, les Illinois le prièrent de passer quel-

ques jours parmi eux. Lasalle y consentit d'autant plus facilement, que telle était son intention. Aussitôt les Indiens, se répandant dans les forêts, firent tomber sous leurs flèches, le buffle sauvage et le daim timide et cherchèrent, de tous côtés, les fruits les plus délicieux et les racines les plus délicates; et l'homme de la civilisation s'assit avec joie au banquet hospitalier de l'homme de la nature. Les malheureux ! ils ne prévoyaient pas qu'un jour, leurs enfans seraient obligés d'emporter les os de leurs pères, et de fuir loin de la terre natale ! En effet, ils ont disparu sous les agressions de la race européenne, comme la paille légère de leurs savanes est emportée par le souffle orageux du vent du Midi.

Lasalle, croyant qu'il serait utile de leur inspirer une grande crainte de ses armes, fit faire plusieurs décharges de mousqueterie en leur présence. L'étonnement causé par ces foudres d'airain, produisit l'effet désiré et fut encore augmenté par l'érection d'un fort sur la rive du fleuve. Inquiet de n'avoir pas reçu des nouvelles d'une barque qu'il avait envoyée au Niagara, avec une riche cargaison de peaux et de fourrures, et d'apercevoir des signes de mécontentement et de révolte parmi ses subordonnés, il donna le nom de Crève-cœur au fort qu'il avait fait élever.

Jusques alors, la fortune l'avait traité en enfant gâté ; car il avait parcouru la distance de quinze

cents milles, sans éprouver le moindre revers, et il avait bâti sur sa route un grand nombre de forts qui servaient à prouver et à garantir la possession qu'il avait prise du pays exploré. La plupart des Indiens lui avaient fait un accueil amical, et ceux qui étaient moins bien disposés, lui avaient laissé un passage libre. Mais bientôt, l'horizon se couvrit de nuages et l'heure fatale des malheurs parut avoir sonné pour lui. Son œil pénétrant découvrit qu'un orage se formait et que ses compagnons fatigués de le suivre, traînaient dans l'ombre quelque complot criminel. En effet, on les entendait se demander, si on continuerait à s'enfoncer dans des régions sauvages, parmi des nations inconnues, auxquelles il était naturel de supposer des intentions hostiles. Jusques à quand, murmuraient-ils, n'aurons-nous pour guides que les étoiles et d'autre nourriture que celle que nous dérobon's aux rivières et aux forêts? Jusques à quand, serons-nous les dupes et les esclaves d'un homme qui se laisse maîtriser par des visions romanesques, et que des espérances imaginaires conduisent ainsi que nous à une perte certaine? — Pourquoi nous mène-il aux extrémités de la terre pour chercher des mers inaccessibles? La mort, l'esclavage, ou le dernier excès de la misère, tel sera le résultat de nos travaux. C'était ainsi que les compagnons de Lasalle se livraient à des réflexions décourageantes. Quelques hommes per-

vers qui se trouvaient parmi eux profitèrent de ces mauvaises dispositions, pour les engager à mettre un terme à leurs souffrances, en massacrant leur chef. Mais cette suggestion ayant trouvé peu de partisans, les assassins, loin de se rebuter, résolurent de s'adjoindre les Sauvages. En conséquence, les mutins, s'étant mêlés parmi les Illinois, leur témoignèrent un surcroît de bienveillance et leur dirent qu'en retour des bons traitemens qu'ils avaient éprouvés, ils se croyaient obligés par la reconnaissance, de leur apprendre un secret important. Alors, les perfides, abusant de leur crédulité, leur assurèrent que les plus grands dangers les menaçaient, parce que Lasalle avait promis avec serment aux Iroquois, leurs ennemis les plus acharnés, de détruire tous les villages des Illinois ; qu'il ne s'était avancé dans leur pays que pour prendre connaissance de leurs forces, et qu'il n'avait construit le fort de Crève-cœur que dans l'intention de les subjuguier.

Ces allégations calomnieuses ne furent que trop facilement crues par les Indiens. Lasalle s'aperçut d'un changement extrême dans leurs manières à son égard et il en soupçonna la cause. Sentant qu'il n'avait pas un moment à perdre, il s'adressa au conseil des anciens, et ses supplications et ses plaintes finirent par obtenir que la vérité lui fut découverte. Alors il fit sentir aux Indiens toute la perfidie de ses compagnons et excita contre eux

une vive indignation chez des hommes que la civilisation n'avait pas encore accoutumés à la trahison, et qui, comme toutes les tribus sauvages, ne concevaient pas qu'un inférieur pût être infidèle à son chef. Il les convainquit qu'il était impossible qu'il eut pu avoir aucune liaison d'amitié avec les Iroquois qui avaient toujours été les ennemis des Français, et qui, comme les tigres des forêts, n'aspiraient qu'à s'abreuver de sang humain. Enfin il jura qu'il serait toujours l'ami des Illinois. Ces protestations auxquelles l'accent de la vérité donnait une force irrésistible, éclaircirent tous les nuages qui s'étaient élevés, et la confiance rentra dans le cœur des Indiens. L'assurance en fut donnée à Lasalle par un vieux guerrier qui s'approcha de lui, dès qu'il eut fini de parler. " Fils du serpent et du lion, lui dit-il, je te crois. Car ton front est serein comme celui de la vierge des dernières amours, et ton œil est fixe comme celui de l'aigle. Tandisque le mensonge est agité comme la feuille du platane et que sa voix est rauque comme celle du crocodile. Viens, en signe de réconciliation, viens fumer le calumet de la paix."

Lasalle, après avoir écarté ce danger de la part des Indiens, convoqua ses compagnons et leur parla en ces termes avec indignation. " Soldats, j'avais cru que je m'étais associé des Français pour compagnons de mes travaux et de ma gloire.

“ Mais je m’aperçois que je n’ai à ma suite que
“ des barbares qui ont moins de vertus que les
“ peuplades sauvages parmi lesquelles nous avons
“ voyagé. Vous avez voulu m’assassiner, et vous
“ n’avez pas été retenus par l’aspect vénérable
“ de ces hommes pieux qui sont parmi vous et qui
“ viennent présenter à l’Amérique la pure et douce
“ clarté de notre religion sainte. Eh bien ! re-
“ tournez dans le monde corrompu que vous
“ regrettez. Que votre souffle impur ne flé-
“ trisse pas la beauté des lieux que je vais par-
“ courir et dont mon génie prévoit les hautes des-
“ tinées. Je saurai, aidé de quelques Sauvages en
“ qui j’ai plus de confiance qu’en vous, accomplir
“ mes grands desseins. Laissez-moi, je veux vous
“ épargner un crime. Grand Dieu ! fais qu’il ne
“ soit pas dit que le premier forfait commis en
“ Amérique, ait eu pour instrumens les mains d’un
“ Français ! ” A peine avait-il cessé de parler,
que ceux de ses compagnons qui n’avaient pas
trempe dans le complot, poussèrent des cris d’en-
thousiasme et jurèrent de suivre leur chef jusqu’au
bout du monde. Ceux qui avaient eu des inten-
tions criminelles, n’épargnèrent pas aussi les assu-
rances de dévouement. Feignant d’être satisfait,
Lasalle rentra silencieusement dans sa tente où de
tristes pressentimens vinrent l’assiéger.

Telle est la destinée des grands hommes. De-
puis Alexandre le Grand que ses soldats forcèrent

de revenir sur ses pas et d'arrêter le cours de ses exploits, jusqu'au dieu mortel qui donna dernièrement une si forte secousse au monde, le génie dont la gloire est établie sur l'opinion fragile des hommes, a fait fléchir sous son poids un appui aussi faible. Qui ne sent que pour exécuter les conceptions sublimes d'un Napoléon, il aurait fallu des anges ou des démons ! Mais il n'avait que des hommes et ils se sont usés et brisés dans ses mains.

CHAPITRE III.

Perfidie d'un Indien nommé Mansolia : il indispose les Illinois contre Lasalle. Discours de Lasalle aux Illinois. Altercation de Lasalle et de Mansolia. Empoisonnement de Lasalle par ses compagnons. Il prend de la thériaque et guérit. Navigation de Lasalle sur le Mississippi. Il lui donne le nom de St. Louis, ainsi que celui de Louisiane au pays qu'il a parcouru. Lasalle retourne au Canada, et de là, se rend en France. Le Roi ordonne l'établissement d'une colonie à la Louisiane. Départ de Lasalle et de Beaujeu. Découverte de la Baie St. Bernard ; érection d'un fort sur le rivage. Lasalle essaie de se rendre par terre aux Illinois. Village des Cénis et beauté de leurs femmes. Sermons de vengeance faits par Lancelot contre Lasalle. Assassinat de Lasalle.

LE succès qu'avait obtenu Lasalle ne fut qu'éphémère, car à peine la nuit était-elle venue, que de nouveaux dangers le menaçaient. Les Illinois avaient pour voisins les Mascoutans qui avaient été vaincus par les Iroquois et qui leur payaient un tribut. Il y avait parmi les Mascoutans, un Indien nommé Mansolia qui, par son adresse, ses ruses et son éloquence s'était rendu célèbre. Son esprit était tellement fécond en ressources, et sa voix s'insinuait avec tant d'art dans les cœurs, que les Sauvages prétendaient qu'il avait des intelligences secrètes avec les génies et que ses pa-

roles étaient douces comme les rayons de la lune, le soir des noces de la cabane. Les Iroquois avaient engagé cet Ulysse des déserts à se rendre chez les Illinois et à leur persuader d'attaquer les Français. Mansolia était arrivé dans le voisinage des Illinois, le jour même que Lasalle avait, par ses discours et la franchise de sa conduite, écarté les soupçons qui avaient donné aux Indiens une apparence d'hostilité contre lui. L'Indien qui s'était tenu caché, observa tous ces mouvemens et attendit la protection des ombres de la nuit. Alors il se glissa dans le camp des Illinois, circula de feux en feux, et pria les chefs de se réunir dans la cabane des anciens pour délibérer, parce qu'un serpent les menaçait. Remplis d'inquiétudes, les Illinois s'empressèrent de se rendre à son invitation. Dès que le conseil fut formé, l'homme de la ruse, après leur avoir offert des présens de la part de sa tribu, leur fit connaître quel était le but de sa mission. Il leur dit qu'il était député vers eux par les Mascoutans que l'intérêt commun de toutes les nations indiennes avait engagés à faire cette démarche ; qu'il était urgent d'anticiper les coups des Français qui avaient déjà subjugué toutes les nations qui se trouvaient entre les lacs et la mer, et qui, à cet effet, avaient employé, non seulement leurs armes terribles, et le feu du ciel qu'un mauvais génie leur avait donné, mais aussi les flèches des Sauvages qu'ils avaient trouvés divisés entr'eux

et dont ils avaient avec soin excité les haines héréditaires ; que l'alliance des Français avec les Iroquois était une chose bien connue, et qu'ils n'attendaient que leurs confédérés pour commencer leurs agressions, dont l'érection du fort qui venait de s'élever, n'était que le prélude. “ Tribu du renard et de l'ours, continua-il, n'attendez pas qu'il soit trop tard pour résister, mais profitez du moment favorable, pendant que vos ennemis sont en petit nombre. Bandez vos arcs, et levez le tomahawk. Ils iront droit au but ; car la flèche et le tomahawk indien aiment le sang de la nation blanche.

Les paroles de Mansolia corroborant les discours des compagnons de Lasalle, les Indiens frappés d'une telle coïncidence, se livrèrent de nouveau à tous les soupçons de la veille et ils passèrent la nuit en délibérations. Lorsque le jour parut, Lasalle, ayant été, comme de coutume, visiter le camp des Sauvages, s'aperçut qu'il s'était opéré quelque étrange révolution dans leurs esprits et que les lueurs d'espérances qu'il avait conçues, s'étaient évanouies aussi rapidement que ses songes du matin ; quelques-uns des chefs le traitèrent avec une froideur marquée, d'autres laissaient percer dans leur maintien une expression de dédain et d'indignation. Etonné d'un changement aussi subit, et après en avoir en vain cherché la cause, il délibéra s'il ne se retrancherait pas

dans le fort. Mais incapable de rester plus longtemps dans cet état de doute et d'alarme, il se laissa aller à toute l'impétuosité de son caractère, et s'avançant hardiment parmi les différens groupes des Sauvages, il leur demanda à haute voix et d'un ton de reproche, s'il verrait toujours la méfiance et les soupçons siéger sur le front de ses amis. "Hier, lorsque l'étoile du soir a paru, leur dit-il, nous nous sommes séparés avec des sentimens de paix et d'amitié ; et maintenant, je vous vois armés et menaçans ! Que signifient ces démonstrations hostiles ? Seriez-vous aussi légers que la feuille des forêts et aussi inconstans que le vent de l'orage ? Eh bien, me voila sans armes parmi vous, et je vous offre ma tête, si vous pouvez me convaincre d'aucune machination contre vous."

L'énergie de Lasalle produisit une impression favorable sur les Indiens qui désignérent du doigt Mansolia comme étant l'auteur des accusations portées contre lui. Lasalle se précipita vers lui, la tête haute, le regard enflammé de colère et l'interpella d'un ton impérieux. "Traître, lui dit-il, tu m'accuses ! où sont tes preuves ? donne-les ; à l'instant, te dis-je, ou tu verras ce que peut ma colère." A peine avait-il proféré cette menace, que l'Indien qui était assis nonchalamment sur le tronc d'un arbre, et qui observait tranquillement ce qui se passait autour de lui, se dressa lentement devant Lasalle et croisa ses bras sur sa poitrine.

Il avait l'air d'une statue de bronze, tant son immobilité était parfaite, tant son front altier était calme, tant il était fixe cet œil avec lequel il confronta le regard de Lasalle. Il garda ainsi le silence pendant quelques minutes ; enfin un demi-sourire de mépris vint animer ses lèvres et il répondit en peu de mots : “ Que lorsqu'il s'agissait
“ du salut d'une nation, les plus légères preuves
“ suffisaient contre un ennemi supposé, et que, dans
“ ce cas, les soupçons étaient légitimes. Les Français,
“ ajouta-t-il, ont eu des relations avec les
“ Iroquois, et si cela ne suffit pas pour les con-
“ vaincre d'avoir eu des desseins perfides, com-
“ ment devons-nous interpréter l'érection de tant
“ de forts ? Les Français sont des hommes, et
“ les hommes ne bâtissent pas sur un terrain qu'ils
“ ne veulent pas occuper.”

Lasalle se tourna alors vers les Illinois et répondit qu'il convenait en effet que les Illinois se missent en posture de défense ; non, contre les Français qui venaient les protéger au nom du Roi de France, mais contre les Iroquois qui avaient déjà subjugué, entr'autres peuplades, la nation des Mascoutans, et qui réservaient le même sort aux Illinois qu'ils n'oseraient cependant pas attaquer tant que ceux-ci resteraient unis aux Français. Il ajouta qu'il n'y avait qu'un lâche esclave des Iroquois qui put se prêter ainsi au rôle infâme de calomniateur. Mansolia ayant disparu pendant

ce discours, les Indiens furent convaincus par cette circonstance qu'il était coupable d'imposture et rendirent leur confiance à Lasalle.

Heureux d'avoir rétabli une bonne intelligence entre les Indiens et lui, Lasalle se préparait à se mettre en marche pour continuer ses explorations, lorsque les misérables qui avaient déjà essayé de le faire périr, firent une autre tentative du même genre. Ce fut le jour de Noël que les scélérats choisirent pour exécuter le crime. Lasalle et ses officiers, en se levant de table, eurent des convulsions et des sueurs froides. Soupçonnant qu'ils étaient empoisonnés, ils prirent, dit-on, de la thériaque dont l'effet fut salutaire. Les coupables, voyant qu'ils n'avaient pas réussi et qu'ils étaient découverts, prirent la fuite et disparurent dans les bois.

Lasalle dont la santé n'était peut-être pas parfaitement rétablie, prolongea son séjour dans le fort de Crève-cœur, où tant d'événemens malheureux lui étaient arrivés. Mais à la fin de l'automne, il donna le commandement de Crève-cœur au Chevalier de Tonti, et partit pour le fort de Frontenac, en Novembre. Après avoir fait un grand nombre d'explorations et construit plusieurs forts, il revint à Crève-cœur, au mois de Janvier, et dès que le tems le permit, il s'embarqua sur la Rivière des Illinois qu'il descendit jusqu'au Mississippi dont il commença la navigation, le 2 Février 1680.

Lasalle, après s'être arrêté quelque tems à l'embouchure du Missour se remit en route et arriva, le jour qui suivit son départ, au village des Tamoas, que les habitans avaient abandonné pour passer l'hiver dans les bois. Parvenu à l'embouchure de l'Ohio, il y fit aussi quelque séjour, et de là, il descendit jusqu'au pays des Chikahas, où il construisit un fort pour servir de point de repos et de sureté à ses compatriotes qui navigueraient le fleuve après lui. Les Chikahas le reçurent avec beaucoup de cordialité et ne firent aucune objection à ce qu'il laissât une garnison dans le fort qu'il avait élevé. Cette nation était nombreuse et pouvait mettre sur pied deux mille guerriers. Lasalle allait repartir, lorsque l'un de ses compagnons qui s'était perdu dans les bois, reparut après plusieurs jours d'absence. Charmé de le revoir, Lasalle lui confia le commandement du fort, auquel cet aventurier qui s'appelait Prudhomme donna son nom. Aujourd'hui, la monticule sur laquelle le fort fut bâti, s'appelle l'Écor à Prudhomme.— Telle fut la partie du fleuve dont les Français prirent possession formelle pour la première fois.

Lasalle continua sa route vers la fin de Février, et reçut des différentes tribus indiennes un accueil amical. Il se trouvait à une distance de cent quatre-vingts milles des Arkansas, lorsqu'il aperçut sur le bord du fleuve un village qui était habité par la nation des Taensas. S'y étant arrêté, il

donna une fête aux Sauvages qu'il fit boire à la santé du Roi de France, au bruit de la mousqueterie, et il repartit ensuite après avoir obtenu un grand nombre de provisions. Le 27 Mars, il arriva à l'embouchure de la Rivière Rouge et campa au lieu même où Soto avait perdu la vie. Reprenant son voyage, il parvint à la mer, après une longue navigation et un grand nombre d'entrevues avec les Indiens. (Entrevues dont le récit serait trop monotone.) Lasalle, après avoir fait voile, pendant quelques jours, le long des côtes du Golfe, retourna à l'embouchure du fleuve, où il fit chanter un Te Deum solennel. Quelle devait être touchante cette cérémonie remplie par des missionnaires courageux, brûlant de cet amour divin qui leur faisait ambitionner la couronne du martyr parmi des peuples barbares ! Quelle scène fut jamais plus auguste ! Une faible barque où des actions de grâces furent rendues au dieu de la création, en présence de ses plus grandes merveilles ! En haut, l'immensité des cieux, parsemée d'une poussière d'étoiles ; à gauche, l'océan, à droite, un monde nouveau.

Laissant derrière lui ces deux lignes de roseaux qui bordent le fleuve, pendant plusieurs milles, à partir de son embouchure, il le remonta jusqu'à ce qu'il eut trouvé de la terre ferme. Là, il plaça les armes de France au sommet d'une colonne en bois, en signe de prise de possession du territoire.

Puis il donna au fleuve le nom de St. Louis, et au pays qu'il avait parcouru, celui de Louisiane.

Lorsque Lasalle revint sur ses pas, il courut plusieurs fois de grands dangers, de la part des Indiens, qui lui dressèrent des embuches auxquelles il n'échappa que par sa prudence et son courage. Arrivé au fort Prudhomme, Lasalle y fit une longue maladie qui l'y retint deux mois. Mais destiné à une mort tragique, il recouvra sa santé, et retourna à Québec où son arrivée causa la joie la plus vive. On ne se lassait pas de prodiguer des témoignages d'admiration à l'homme courageux qui avait navigué le Mississippi jusqu'à son embouchure. Impatient de revoir la France et d'y porter la nouvelle de sa grande découverte, il se déroba aux félicitations et à l'enthousiasme des Canadiens et partit pour aller faire, à son Souverain, l'hommage des contrées immenses qu'il lui avait acquises.

Arrivé en France, Lasalle fut présenté au Roi qui lui fit l'accueil le plus flatteur et il fut caressé à l'envi par la grandeur et la beauté. Ses récits étaient écoutés avidement, et il ne fut plus question à la cour que des cataractes, des forêts mystérieuses, et des monceaux d'or et d'argent du nouveau monde; enfin, de toutes les chimères brillantes que se créent des imaginations ardentes, dans leurs momens de joyeuse effervescence. Louis XIV, qui eut du moins l'ambition d'un grand Roi, s'il n'en eut pas le génie, ordonna au ministre de la

marine, le Marquis de Seigneley, le fils de l'illustre Colbert, de faire préparer une expédition à la Rochelle, destinée à porter une colonie française à la Louisiane, sous le commandement de Lasalle. Il était loin de se douter alors, le plus fastueux et le plus absolu de tous les despotes, que dans ces déserts, où il envoyait quelques colons, le genre humain retrouverait ses titres, et que la voix de la liberté les proclamerait à la face du monde ; qu'au son de cette voix, tous les trônes de l'Europe seraient ébranlés et que le sien surtout écraserait sous ses ruines la tête couronnée d'un de ses fils.

Les volontés du Roi furent promptement obéies et le vaisseau le Joli, la frégate l'Amable, le brick la Belle et la quaiche, le St. François, mirent à la voile pour cette expédition, sous le commandement de Beaujeu. Douze jeunes gens de bonne famille accompagnèrent Lasalle comme volontaires. Le gouvernement lui accorda une compagnie de cinquante soldats, et avança libéralement de l'argent, des provisions de toute espèce, et une grande quantité d'outils aratoires, à douze familles qui consentirent à émigrer. Des ouvriers, et cinq ministres de la religion parmi lesquels se trouvait un frère de Lasalle firent aussi partie de l'expédition. Enfin, en comptant les officiers et les équipages, cette troupe aventureuse se composait de deux cent cinquante personnes. C'est avec

ces faibles moyens, que l'on allait coloniser un pays dont l'étendue comparée à celle de la France, l'eut fait paraître comme un point dans l'espace.

Beaujeu partit de France, le 4 Juillet 1684, et dirigea sa course vers l'Île d'Hispaniola. Mais avant d'y arriver, il fut assailli par une tempête affreuse qui dispersa sa petite flotte. L'Amable, la Belle et le Joli, réussirent à entrer dans le port du Petit Goave; le St. François qui était mauvais voilier fut pris par un corsaire espagnol. Une indisposition assez forte força Lasalle de passer quelque tems au Petit Goave. Dans cet intervalle, ses compagnons dont un climat brulant faisait fermenter le sang, se livrèrent à tous les excès de l'intempérance et plusieurs en devinrent les victimes. La flotte remit en mer le 25 Novembre, et le 27 Décembre, elle se trouva dans le 28e. degré de latitude Nord et dans trente brasses d'eau. Lasalle et Beaujeu, s'étant dirigés alors vers le Ouest Nord-Ouest, ils aperçurent la terre le 29 et se trouvèrent dans six brasses d'eau.

Personne ne connaissait la côte, et Lasalle, ayant remarqué qu'il y avait un fort courant vers l'Est, présuma qu'il était près des Apalaches.— La terre paraissait être très basse et boisée. Continuant de cingler vers le Ouest Nord-Ouest, il chercha, mais en vain, l'entrée du Mississippi, pendant plusieurs jours. Lasalle, craignant d'avoir passé le fleuve, proposa à Beaujeu de retourner sur

ses traces ; mais celui-ci fut d'une opinion différente. Six jours s'écoulèrent sans que les deux chefs eussent pris aucune détermination. Enfin, l'intrépidité de Lasalle dont les difficultés ne faisaient qu'accroître l'ardeur, au lieu de la diminuer, prit avec lui une douzaine d'hommes d'élite, et résolut de chercher, en marchant le long du rivage, ce fleuve majestueux sur lequel il avait, en quelque sorte, concentré toutes ses affections et toutes ses espérances. La nature ne le favorisa pas dans son entreprise. Car le tems était brumeux, la terre était basse, plate et marécageuse, et l'eau douce ne se trouvait que dans des étangs impurs. Après avoir erré pendant un jour entier, il retourna à la flotte et continua de faire de vains efforts pour déterminer Beaujeu à rétrograder.

Alors, Lasalle prit la résolution de débarquer cent vingt hommes, et il leur donna l'ordre de marcher le long du rivage, jusqu'à ce qu'ils arrivassent au Mississippi. La flotte devait suivre la même direction. Il confia le commandement de cette petite troupe à Joutel, qui arriva le 8 de Janvier sur les bords d'une rivière assez large, où il fit halte pour attendre la flotte, qui parut bientôt. Beaujeu, ayant sondé l'embouchure de la rivière et la trouvant assez profonde pour admettre sa flotte, voulut l'y faire entrer. Le Joli et la Belle passèrent aisément sur la barre, mais l'Amable s'échoua. Un vent assez violent s'étant élevé pou

de tems après, le navire fut mis en pièces, et Lasalle eut le chagrin de perdre un grand nombre de provisions, d'ammunitions et d'outils. Vers le 15 de Mars, Beaujeu qui avait toujours fait tout ce qu'il avait pu, pour nuire à l'entreprise de Lasalle, partit pour France, dans le Joli. Il lui laissa douze pièces d'artillerie, mais pas un seul boulet, sous prétexte qu'ils étaient au fond de son vaisseau et qu'il ne pouvait pas les en tirer.

Après le départ de Beaujeu, Lasalle fit d'autres vaines tentatives pour découvrir le Mississippi.— Etant arrivé, le 15 Avril, sur les bords d'une rivière, où il trouva un troupeau immense de bêtes à cornes, il la nomma la Rivière des Vaches. L'on croit que c'était la rivière que les Espagnols nommèrent, depuis, Rio Colorado de Texas. Dans le cours de ses explorations, Lasalle avait découvert la Baie St. Bernard et il y avait bâti un fort dans lequel il avait laissé une garnison de cent hommes sous le commandement de Morangiès. Ce fut à ce fort qu'il revint, après son excursion sur le Colorado.

Plusieurs rivières se déchargeaient dans la Baie de St. Bernard où cette colonie était établie. Lasalle se flatta qu'elles pouvaient être des branches du Mississippi et il résolut de les visiter. Le 13 Février 1686, il arriva sur les bords d'une rivière tellement large, qu'il crut que c'était celle qu'il cherchait ; mais ce qu'il apprit des Indiens le convainquit que sa conjecture était erronée.

Sur ces entrefaites, le Chevalier de Tonti qui avait appris au Canada que Lasalle était parti de France avec une colonie qu'il comptait établir à la Louisiane, descendit le Mississippi jusqu'à la mer, pour joindre son ancien chef. Mais, n'en ayant reçu aucune nouvelle, et les Indiens lui ayant dit qu'ils n'avaient vu aucun visage blanc depuis longtemps, il s'en retourna avec douleur au Canada, après avoir relevé la colonne à laquelle Lasalle avait suspendu les armes de France et qu'un orage avait renversée.

De toute la petite flotte que le Roi avait mise à la disposition de Lasalle, il ne lui restait que la Belle. Mais la fatale destinée qui le poursuivait, lui préparait un nouvel échec. Un ouragan terrible s'éleva et la Belle fut mise en pièces. Il n'y eut que le chapelain et quatre hommes de l'équipage qui échappèrent du naufrage. Alors, Lasalle résolut d'aller par terre aux Illinois et il se mit en route le 22 Mai, accompagné de son frère, de son neveu, du père Athanase, de quinze autres Français et de deux Indiens fidèles qui l'avaient suivi du Canada. Au moment du départ, une messe solennelle avait été dite et on avait invoqué la bénédiction du ciel sur le voyage entrepris. Mais parmi cette petite troupe, se trouvaient des hommes d'un caractère féroce, et le ciel rejeta des prières qui n'étaient pas offertes par des cœurs innocents. Le 25, Lasalle rencontra quatre Indiens à cheval

(ce qu'il n'avait jamais vu auparavant.) Ces Indiens appartenait à la nation des Quoquois.— Ils étaient vêtus de peaux et ils avaient aussi des espèces de bottines, des selles et des boucliers de peaux. Leurs étriers étaient en bois et les mors de leurs brides étaient faits avec des dents d'ours ou de loups. Ces Indiens, qui paraissaient être arrivés à un certain degré de civilisation, invitèrent Lasalle à visiter leur village, où ils le traitèrent avec une affectueuse cordialité.

Un jour qu'ils marchaient lentement dans un bois touffu, un des Indiens qui accompagnaient Lasalle, s'arrêta tout d'un coup, et cria qu'il était mort. Aussitôt il tomba, et en peu de minutes, avec une manière prodigieuse. L'autre Indien courut avec empressement quelques herbes, et, après les avoir machées, il les appliqua sur une petite morsure que son compagnon paraissait avoir reçue. Le reptile qui l'avait infligée et que Lasalle voyait pour la première fois, était le serpent que nous connaissons aujourd'hui, sous le nom de serpent à sonnettes. Cet accident le força de s'arrêter deux jours.

Après de longues fatigues, Lasalle arriva au village des Cônia. Au moment où il y entra, les Indiens revenaient d'une partie de chasse. Ils étaient tous à cheval et chacun avait sa femme en croupe. Ces Indiens reçurent très bien les Français auxquels ils apprirent qu'ils connaissaient

déjà les hommes blancs, avec qui ils faisaient un grand commerce. En effet, ils montrèrent aux Français des piastres, des fourchettes, des cuillers, de la vaisselle et quantité d'autres articles de ce genre. Lasalle trouva même dans une des cabanes la copie d'une bulle par laquelle le pape dispensait les Mexicains de jeuner pendant tout l'été. Les Indiens tracèrent sur l'écorce d'un arbre la carte de leur pays et firent voir aux Français qu'ils étaient à peu de jours de marche des établissemens espagnols.

Les femmes des Cénis étaient d'une beauté remarquable. Il était impossible de les voir sans sentir par tout le corps un frémissement de volupté. Ornant leurs têtes d'une couronne de fleurs blanches, elles laissaient tomber jusques à terre les longs anneaux de leurs beaux cheveux noirs.— Jamais l'imagination d'un Tibulle ne rêva des formes plus parfaites ; jamais l'œil d'aucun mortel ne s'arrêta avec extase sur des contours plus suaves. Jamais cette ligne courbe, dont parlent les statuaires, comme le beau idéal, ne s'est dessinée avec plus de grâce autour du corps humain. Leurs yeux chargés d'une molle langueur portaient le délire dans les sens. Lorsque leurs lèvres brûlantes s'entr'ouvraient pour laisser échapper un doux sourire, elles semblaient appeler non les baisers, mais l'âme tout entière de l'amant heureux. Nées pour l'amour, ces Odaliques en chantaient les dé-

lices d'une voix ravissante. Si une apparition aussi séduisante se fut présentée aux Anachorètes de la Thebaïde, ils eussent oublié de mériter cette félicité ineffable qui leur est promise, ou plutôt ils l'auraient goûtée dans ce monde.

Lasalle se remit en route, après avoir passé six jours au village des Cénis, mais à peine avait-il fait quelques lieues, qu'il s'aperçut que plusieurs de ses compagnons avaient déserté, sans doute pour revoir les belles Cénites. Lorsqu'il parvint au village des Nassonites, lui et son neveu étant tombés malades, et les ammunitions de la troupe étant épuisées, il fut résolu d'une voix unanime de retourner au fort St. Louis. (Tel était le nom que Lasalle avait donné au fort construit sur la Baie de St. Bernard.) Les voyageurs arrivèrent au fort le 17 Octobre 1687, et trouvèrent la colonie dans une situation florissante. Des maisons commodes avaient été bâties, la terre était cultivée avec soin, et les Indiens vivaient en bonne intelligence avec les colons.

Après un séjour de deux mois parmi ses protégés, Lasalle prit la résolution de retourner au Canada, d'où il partirait pour France, afin de solliciter de nouveaux secours. Accompagné de son frère, de son neveu et de dix-sept soldats, il reprit la même route qu'il avait déjà faite. Il y avait, parmi ses compagnons, deux frères qui s'appelaient Lancelot. Ils voyageaient depuis deux jours, lors-

que le plus jeune des Lancelot, étant faible et infirme, se trouva incapable de suivre la troupe.— Alors, Lasalle lui ordonna de retourner au fort. Lancelot aîné voulut accompagner son frère, mais Lasalle craignant de diminuer le nombre de son escorte, le refusa. Le jeune homme partit seul et fut assassiné par les Indiens. Lorsque cette nouvelle parvint au camp des voyageurs, Lancelot jura à haute voix de venger la mort de son frère qu'il attribuait à Lasalle. Mais celui-ci méprisa ces menaces. Après deux mois de marche, les vivres commençaient à manquer, lorsque Lasalle ordonna à Lancelot, Liotot, Duhault et quelques autres d'aller à la chasse, sous la direction de son neveu. Ceux-ci après avoir complété la mort de Lasalle, commencèrent par massacrer son neveu. Lasalle, ne les voyant pas revenir, à l'heure fixée pour leur retour, rétrograda pour s'informer de la cause de ce retard. Rencontrant Lancelot, il lui demanda où était son neveu. Là, lui dit Lancelot avec un rire féroce, et il lui montra du doigt un tertre où la terre fraîchement remuée semblait annoncer qu'un cadavre y avait été déposé. Au même moment, Duhault qui était caché dans de hautes herbes, lui tira un coup de fusil et lui logea la balle dans la tête. Lasalle ne survécut qu'une heure à la blessure qu'il avait reçue. Cet assassinat eut lieu le 19 Mars 1688, près de la branche occidentale de la rivière la Trinité.

Les assassins s'emparèrent de tout ce qui appartenait à Lasalle, mais s'étant querellés et battus, au sujet du partage des dépouilles, deux d'entr'eux furent tués et les autres s'enfuirent chez les Indiens où ils furent mis à mort. Ainsi le crime fut aussitôt vengé que commis. Telle fut la fin malheureuse de celui qui avait encouru tant de fatigues et de dangers, pour acquérir des régions superbes à la France qui ne sut pas conserver le plus beau fleuron de sa couronne.

CHAPITRE IV.

Iberville entreprend de fonder une colonie à la Louisiane. Il débarque à l'île aux Vaisseaux. Les Biloxi. Iberville découvre le Mississippi et le remonte. Le Bayou Plaquémines. Bayou Manshac. Pointe Coupée. Origine de cette dénomination. Le Portage de la Croix. Etablissement aux Biloxi.— Entrevue de Bienville et des Colapissas. Origine du nom de la Roche à Davion. Le Détour des Anglais. Anecdote à ce sujet. Des Protestans demandent la permission de s'établir à la Louisiane. Réponse du Comte de Pontchartrain. Sauvolle, premier gouverneur de la Louisiane. La tribu des Natchez. Affreux effets de la superstition. Fondation de la ville de Rosalie aux Natchez par Iberville. Bienville, second gouverneur. Mort d'Iberville. De Muys, troisième gouverneur, et le Baron d'Artaguet, commissaire ordonnateur.

Les colons que Lasalle avait laissés au fort St. Louis, ne recevant aucun secours de France, et ayant épuisé toutes leurs ammunitions, ne purent se défendre plus longtems contre les Indiens, par qui ils furent tous massacrés. En effet, Louis XIV qui avait eu à combattre l'Europe entière, n'avait pu donner aucune suite à ses projets de colonisation en Amérique. Mais enfin la paix de Ryswick avait donné quelque espoir de repos à la France, que ses victoires mêmes avaient épuisée, lorsqu'un officier français, nommé Iberville, qui

avait commandé un fort dans la Baie de Hudson où il déploya une valeur brillante contre les Anglais, offrit au cabinet de Versailles de mettre à exécution les desseins de Lasalle. Sa proposition fut acceptée, et le Comte de Pontchartrain, ministre de la marine, donna l'ordre que l'on équipât à la Rochelle, pour cette expédition, deux frégates de trente canons et deux autres petits batimens. Iberville eut le commandement de l'une des frégates, et celui du reste de la flotte fut donné au Comte de Sugères. Ces navires portaient deux cents colons, en comptant les femmes et les enfans. La plupart de ces colons étaient des Canadiens qui s'étaient enrôlés dans les troupes que l'Amérique avait envoyées à la France pendant la guerre, et que l'on avait licenciées, lorsque la paix fut signée.

Cette petite flotte partit le 24 Septembre 1698 pour le Cap François, dans l'île de St. Domingue, où elle arriva après une traversée de soixante et douze jours. Là, elle fut renforcée par un vaisseau de cinquante-deux canons, commandé par Chateau Morant, et se remit en route le premier de l'an 1699. Le 25 Janvier, elle jeta l'ancre devant l'île qui porte aujourd'hui le nom de Ste. Rose, et Iberville envoya une députation à Don Andres de la Riolle qui venait de s'établir à Pensacola avec trois cents Espagnols, sur l'ancien site qu'occupait la ville des Anchusi, du tems de Soto. Deux batimens de guerre s'y trouvaient à

Pancre, sous la protection d'une batterie nouvellement construite. Don Andres reçut la députation avec beaucoup de civilité, mais comme ses forces navales étaient très inférieures à celle des Français, il ne voulut pas permettre que leur flotte entrât dans le port. En conséquence de ce refus, les Français firent voile vers le Sud-Ouest et arrivèrent à deux autres îles appelées aujourd'hui les îles Chandelour. Là, la flotte jeta l'ancre, et le canal entre l'île aux Vaisseaux et l'île aux Chats ayant été sonde, les petits batimens de l'expédition y passèrent. Alors, le vaisseau de cinquante-deux canons retourna à St. Domingue et les deux frégates restèrent devant les îles Chandelour. Iberville débarqua avec une partie de ses compagnons à l'île aux Vaisseaux, où il construisit des huttes, et il envoya quelques soldats examiner le rivage du continent. Ceux-ci furent bien reçus par des Indiens qui leur apprirent qu'ils appartenaient à la nation des Biloxi. Le jour suivant, ils virent d'autres Indiens qui leur dirent qu'ils étaient de la tribu des Bayagoules; qu'ils habitaient les bords d'un fleuve immense, et que, pour le moment, ils faisaient partie d'une expédition destinée à agir contre les Mobiliens avec qui ils étaient en guerre.

Le 27 Février, Iberville et Bienville son frère, partirent, chacun dans une barque, pour aller chercher le Mississippi. Ils étaient accompagnés de

même père Athanase qui avait suivi Lasalle, lorsqu'il descendit et remonta le fleuve et lorsqu'il fit ses voyages de France. Le troisième jour après leur départ, ils entrèrent dans une rivière dont les eaux étaient troubles et le lit extrêmement profond. Ce qui fit justement présumer au père Athanase qu'ils étaient sur les domaines du vieux Mechasché. Après avoir remonté le fleuve, pendant huit ou dix jours, ils arrivèrent à la tribu des Bayagoulas qui les reçurent avec bienveillance et qui leur montrèrent des vêtements qui avaient appartenu aux compagnons de Lasalle. Cependant, Iberville craignait toujours que le fleuve dans lequel ils étaient, ne fut pas le Mississippi, et que le père Athanase ne se fut trompé, lorsque ses doutes furent dissipés, en voyant un livre de prières sur lequel le nom d'un des compagnons de Lasalle était inscrit. On lui remit aussi une lettre du Chevalier de Tonti, datée du village des Quinmissas, le 20 d'Avril 1685. Dans cette lettre, le Chevalier apprenait à Lasalle que, suivi de vingt Canadiens et de trente Sauvages, il avait descendu le fleuve pour rejoindre son ancien chef, et il lui exprimait son chagrin d'avoir été déçu dans son attente. Iberville vit aussi une côte de mailles, qu'il conjectura avoir appartenu à la troupe de Soto, d'après une tradition qui circulait parmi les Indiens.

Après avoir passé le Bayou Plaquemines et le

Bayou Manshac, Iberville arriva à une partie de la rive qui s'avancait en ligne courbe dans le fleuve. Au travers de cette jetée naturelle qui avait fait dévier le cours du fleuve, il y avait une issue que les eaux s'étaient frayée, mais qui était cependant encombrée par des arbres. Iberville l'ayant fait nettoyer, y fit passer ses barges. Cette issue, s'étant agrandie, devint par la suite le lit du fleuve et le morceau de terre qui fut ainsi détaché du reste du sol forma une île que l'on voit encore. C'est ce qui fit donner à cette partie du fleuve le nom de Pointe Coupée.

Continuant leur voyage, ils arrivèrent ensuite à une autre courbe considérable, au travers de laquelle les Indiens avaient fait une route par laquelle ils transportaient leurs pirogues. Cet isthme n'avait environ qu'un arpent de largeur. Les Français lui donnèrent le nom de Portage de la Croix, parce qu'ils y plantèrent une croix en signe de prise de possession. L'on pense que cette partie du fleuve est celle qui est vis-à-vis l'embouchure de la Rivière Rouge. Les Indiens Oumas avaient près de là, un village considérable où les Français furent reçus avec hospitalité.

Iberville, ne jugeant pas convenable d'aller plus haut pour le moment, redescendit le fleuve, en se laissant emporter par le courant jusqu'au Bayou Manshac. Là, Iberville et Bienville se séparèrent. Bienville continua de descendre le fleuve jusqu'au

golfe. Iberville entra dans le Bayou Manchac, et, ayant traversé deux lacs qui le séparent des bayes et Pontchartrain, il vint à une baie qui s'appelle St. Louis. De là, il se rendit à sa flotte où il fut bientôt rejoint par Iberville.

Alors un grand conseil fut tenu, dans lequel il fut résolu d'établir le point principal de la colonie à l'extrémité orientale d'une baie qui fut appelée la Baie de Biloxi, d'après le nom des Indiens qui demeuraient aux environs. Cette baie est située entre la Baie de Pontchartrain et celle de St. Louis. L'on pensa de suite à la construction d'un fort à quatre bastions, qui fut armé de quatre pièces d'artillerie. Sauvolle, frère d'Iberville, fut nommé commandant du fort, et Bienville, le jeune des trois frères, fut promu au grade de sous lieutenant. Les colons s'établirent autour du fort ; la bêche creusa la terre et le cognon fit tomber l'arbre antique de la forêt. Dès que les premières maisons furent construites et que la colonie eut pris un air de stabilité, Iberville et le Comte de Ségennes partirent pour France avec les deux frégates et laissèrent le reste de la flotte pour le service de la colonie.

Sauvolle, après le départ de son frère, expédia l'une de ses embarcations pour St. Domingue, avec l'ordre de s'y procurer des provisions. Ensuite, il tourna son attention vers les Sauvages et chercha à se mettre en relations d'amitié avec eux. Dans l'espoir d'atteindre ce but désiré, il envoya son

jeune frère, Bienville, avec quelques Canadiens et un chef des Bayagoules, vers les Colapissas qui demouraient sur la rive nord du Lac Pontchartrain, et qui étaient assez nombreux pour mettre sur pied trois cents guerriers. Lorsque les Colapissas aperçurent Bienville et sa troupe, ils se rangèrent en bataille. Celui-ci s'arrêta, et leur envoya demander ce que signifiaient ces signes d'hostilité. Les Colapissas répondirent que, trois jours auparavant, deux hommes blancs qu'ils supposaient être des Anglois de la Caroline, étaient venus attaquer leur village, à la tête de deux cents Chikasas, et avaient emmené en esclavage plusieurs de leurs compatriotes ; que c'était à cause de cette circonstance, qu'ils s'étaient mis en posture de défense, lorsqu'ils avaient aperçu Bienville et ses compagnons, parce qu'ils les avaient pris pour des Anglois. Le chef des Bayagoules les détrompa et leur apprit que ceux qui venaient ainsi leur rendre visite étaient des Français, et de plus, des ennemis des Anglois ; qu'ils n'avaient d'autre intention que celle de solliciter leur amitié et de contracter alliance avec eux. Alors les Colapissas mirent bas les armes et chacun se disputa à qui ferait un accueil plus amical aux Français. "Tout ennemi des Anglois est notre frère, disaient-ils ; venez reposer dans la tente des Colapissas, et comptez sur leur dévouement." Tel était le langage que tenaient ces hommes exaspérés par la perte qu'ils

vouaient de faire. L'un des guerriers à qui l'on avait enlevé sa femme et ses enfants, le dont tous les traits respirent la douleur la plus profonde, s'avança au milieu des Français. "Qui de vous, dit-il, a tué deux Anglais? moi, répondit un soldat, et c'est avec cette carabine." Et le indien s'en empara avec transport et la baissa d'un coup; puis, la rendant au Français: "Je ne sais pas me servir de ton instrument de feu, mais tiens, regarde: et il lui montra, du doigt un jeune tigre qui était attaché à un arbre, à cinquante pas de distance. Alors saisissant son tomahawk, et le brandissant avec fureur, comme s'il eut vu l'objet de ses vœux, il lança l'arme meurtrière qui fendit l'air en sifflant et qui s'enfonça dans le crane de l'animal sauvage. Après cet exploit, l'Indien se tourna vers les Français avec un air de triomphe, se dressa sur ses pieds, et sembla chercher dans les regards des spectateurs un signe d'approbation. Il y trouva une juste admiration que méritaient sa force et son adresse. Alors, un rire convulsif vint agiter ses lèvres, ce rire d'un cœur ulcéré qui ne bat que pour la vengeance. "Ah! ah! dit-il, l'Anglais a profité de l'absence de l'aigle pour lui enlever ses petits. Eh bien! le roi des airs fera entendre son cri de guerre et il emportera dans ses serres la blonde chevelure du ravisseur."

Bionville, après avoir cimenté, par des présents, son union avec les Colapissas, retourna au fort, où

il ne resta que deux jours. Ensuite, il remonta la Rivière jusqu'à ce que les Français étaient battus par une bande de Bilis, et par la nation des Mobilis; et il passa son voyage jusqu'chez les Mobilis. Toutes ces nations ont un accord amical avec les Français.

Depuis la découverte de L'abbé sur le Mississippi, des chasseurs Canadiens ou coureurs de bois étoient allés jusqu'aux bords de ce fleuve, et des missionnaires auxquels leur zèle ne permettait pas de s'occuper de ce qui n'y avoit des hommes qui ignoroient les dogmes de la religion du vrai Dieu, étoient établis parmi les Indiens sur le Wisconsin, les Illinois, et d'autres endroits qui versent leurs eaux tributaires dans le Mississippi. Il y en avoit même plusieurs qui s'étoient fixés sur les rives de vieux fleuve. Le 1er. Juillet, nouvelle eut le plaisir inattendu de recevoir la visite de deux de ces missionnaires qui résidoient chez les Taensas et les Yaous. Ces hommes saints qui étoient venus dernièrement porter la parole de l'évangile parmi les Oumas, ayant entendu dire qu'il y avoit une colonie française sur le rivage de la mer, s'abandonnèrent au courant du fleuve et arrivèrent au fort, après avoir traversé les lacs. Leurs noms étoient Montigny et Davion. Ce dernier avoit son humble cellule sur une éminence située, sur le côté oriental du Mississippi, entre les villes actuelles de St. Fran-

chville et des Natchez. Cette circonstance fit que l'on appela cette monticule, la Roche à Davion. C'est là, qu'est construit aujourd'hui le fort Adams. Ainsi la modeste hutte du solitaire a fait place à la caserne du soldat. Sur cette éminence, le pasteur des tribus indiennes remplissait ses fonctions sacerdotales. Là, il enseignait les dogmes du christianisme aux Sauvages, et lorsqu'il avait dérobé une ame à l'idolâtrie, il puisait l'eau régénératrice du baptême dans le vifux Meschacébé, et, lavant la tache originelle, il versait sur le front du Néophyte l'innocence et l'immortalité du chrétien. Telle était la vénération que les Indiens avaient pour cet homme saint, que même après sa mort, ils portaient leurs nouveaux nés sur la colline sacrée pour attirer sur leurs têtes les bénédictions du ciel.

Iberville, en remontant le fleuve, avait remarqué trois issues : l'une sur le côté oriental, et deux autres sur le côté occidental, qui furent appelées le Bayou des Chétimachas et le Bayou Plaquemines. A son départ, il avait recommandé à Sauvolle de les explorer. En conséquence, celui-ci ordonna à Bienville et à des Canadiens de partir pour cette expédition.

A son retour, Bienville rencontra un bâtiment de guerre Anglais de seize canons, commandé par le capitaine Bar qui lui apprit qu'il avait laissé au bas du fleuve un autre bâtiment de guerre de la

même forces, et que le but de son voyage était de soulever de lit le Mississippi, afin de s'assurer des facilités et des avantages qu'il y aurait à établir des colonies anglaises sur les bords de ce fleuve. Le capitaine anglais demanda à Bienville et de fleuve dans lequel il se trouvait, était celui qu'il cherchait. Celui-ci répondit que le Mississippi était beaucoup plus à l'Ouest, et que l'erreur dans laquelle il était tombé, l'avait conduit dans une dépendance des colonies françaises du Canada; que les Français avaient déjà sur les bords de la rivière qu'il naviguait, un fort considérable et plusieurs autres établissemens très étendus. Le trop crédule fils d'Albion ajouta foi à ce que lui dit Bienville et rebroussa chemin. L'endroit où Bienville fit cette rencontre, était une pointe très avancée qui avait forcé le bâtiment anglais à s'arrêter, parce que le vent avait cessé d'être favorable pour la contourner. Telle fut l'origine de nom de Détour des Anglais que porte aujourd'hui cette partie du fleuve, où Bienville déjoua les projets du capitaine Bar qui fut la dupe d'un mensonge heureux.

Lorsque Bienville était à bord du bâtiment anglais, un ingénieur français qui y était employé, lui remit un mémoire qu'il le pria d'envoyer à la cour de France. Ce mémoire était signé par quatre cents familles protestantes qui s'étaient réfugiées dans la Caroline, après la évocation de

Pédit de Nantes. Elles demandaient au gouvernement la permission de s'établir à la Louisiane, à condition que la liberté de conscience leur serait accordée. Mais le Comte de Pontchartraig leur répondit, au nom du Roi son maître, que son Souverain n'avait pas chassé les Protestans de son royaume en Europe, pour qu'ils formassent une république dans ses domaines américains. C'est sous ces fatales auspices de l'intolérance religieuse et du despotisme que la colonie de la Louisiane fut fondée, et c'est leur maligne influence qui l'a fait languir si longtemps dans une douloureuse enfance.

Le 7 Décembre 1699, on entendit des coups de canon en mer, qui annonçaient l'approche d'une flotte. Cette flotte était Française et apportait la nouvelle que le Roi avait nommé Sauvolle, gouverneur de la Louisiane, Iberville, lieutenant gouverneur, et Boisbriant, major du fort.

Iberville qui était venu avec la flotte, ayant appris que les Anglais méditaient un établissement sur le Mississippi, résolut de les prévenir. Il partit dans ce dessein, le 17 Janvier 1700, avec cinquante Canadiens, après avoir enjoint à Bienville de traverser les lacs et d'aller demander aux Bayagoulas des guides qui lui feraient connaître la partie du fleuve la plus rapprochée de la mer, qui ne fut pas sujette aux inondations. Celui-ci réussit dans sa mission et fut conduit par les In-

dans une petite enceinte qui se trouvoit à la distance de cinquante quatre milles de la mer. Là, il fut bien tôt rejoint par Iberville qui y ordonna l'érection d'un fort.

Vers le milieu de Février, ils eurent le plaisir de voir venir aux deux rivières de Tombigui et de l'Assommoir, le Gouverneur de la Louisiane et ses deux compagnons de voyage. Le Gouverneur de la Louisiane avait entendu parler d'une colonie française établie en la Louisiane et il était parti pour s'enquérir de la vérité de fait. Le Chevalier, après d'être repas à trois jours, repartit le deux avec Iberville et Riville. Ils s'arrêtèrent parmi les Bayagoules jusqu'au premier de Mars et se rendirent ensuite au village des Oumas qui les reçurent avec hospitalité. Il existait entre ces deux nations une guerre cruelle que les Français eurent la satisfaction de terminer.

Dès Oumas, les Français allèrent aux Natchez. La nation qui portait ce nom avait été extrêmement nombreuse, mais elle avait été réduite par des guerres fréquentes et elle ne comptait plus que douze cents guerriers. Un missionnaire nommé St. Come était arrivé depuis peu du Canada et s'était fixé parmi eux. Le Roi ou le Grand Soleil de la nation, informé de l'approche des Français, sortit de son palais, porté dans les bras de ses sujets, et, suivi d'une foule immense, il s'avança vers les étrangers qu'il reçut avec courtoisie. Ces Indiens pouvaient être bien plus civilisés que toutes

les nations qu'Iberville avait vues jusqu'alors. Ils conservaient dans un temple un feu perpétuel que des prêtres étaient chargés de nourrir avec soin, et ils déposaient sur un autel consacré au soleil les prémices de leurs chasses.

Il est curieux d'observer les rapprochemens qui existent entre les différentes religions des mortels. L'imagination est étonnée de trouver dans les forêts de la Louisiane un culte du soleil semblable à celui des anciens Persans, et une institution qui rappelle les vestales des Romains. Cependant, ces analogies n'ont rien de mystérieux ; elles s'expliquent naturellement. Les hommes, en regardant autour d'eux, ont deviné la divinité et l'ont cherchée dans les objets qui les environnaient. De toutes les merveilles de la création, rien ne dut les frapper d'une admiration plus forte, que cet astre superbe qui est l'âme du monde et qui, suivant l'expression d'un auteur sacré, est l'ombre de Dieu dans le ciel. Aussi, on lui éleva des autels par toute la terre et des actions de grâces lui furent rendues avec des rites plus ou moins différens.

Pendant que les Français étaient parmi les Natchez, une scène épouvantable les glaça d'horreur. L'un des temples, ayant été frappé par la foudre, devint la proie des flammes. Les prêtres sollicitèrent les femmes indiennes de jeter leurs enfans dans le feu, pour apaiser la colère de la Divinité.

Chose incroyable ! le fanatisme étouffa la plus puissante des affections, et des mères précipitèrent dans les brasiers de l'incendie le fruit de leurs entrailles. Quatre de ces innocentes victimes avaient déjà péri, lorsque les Français, par des menaces et des prières, empêchèrent la continuation du sacrifice infernal.

Iberville, enchanté du pays des Natchez, et convaincu que c'était la partie de la province qui convenait le mieux à l'établissement d'une colonie, traça le plan d'une ville sur une hauteur située au bord du fleuve et lui donna le nom de Rosalie que portait la Comtesse de Pontchartrain. Le 22 Mars, Iberville retourna au fort qu'il avait construit sur le Mississippi, et Bienville partit avec quelques Canadiens et un certain nombre d'Indiens, pour le pays des Yatassés qui habitaient la partie occidentale de la Louisiane, et de là, il poussa ses explorations jusque parmi les Washitas et les Natchitoches. Il n'acquit qu'une connaissance imparfaite du pays et n'entendit parler d'aucun établissement espagnol dans le voisinage.

Sur ces entrefaites, Iberville partit pour France, afin d'y chercher de nouveaux secours et laissa à Bienville le commandement du fort qu'il avait fait construire sur le Mississippi. Jusqu'alors, les progrès de la colonie avaient été extrêmement lents ; les colons ne pensaient qu'à étendre leurs découvertes dans l'espoir d'arriver à quelque mine d'or

et d'argent ; la terre n'était pas cultivée, et c'est de St. Domingue que les colons recevaient leurs moyens de subsistance. Aussi, ils furent souvent en proie à la famine la plus horrible ; la maladie se joignit à la misère, et le nombre des colons diminua si rapidement, qu'en Décembre 1701, il y avait à peine cent cinquante personnes dans la province.

Telle était la triste situation de la colonie, lorsque Iberville revint avec deux vaisseaux de ligne et un brick qui portaient des troupes et une grande quantité de provisions. Mais il ne fit pas un long séjour parmi les colons, à qui il avait ainsi rendu la vie et l'abondance, et il repartit bientôt pour France. Pendant les années suivantes, la colonie éprouva encore une disette si cruelle que les habitans furent obligés de se séparer et de se répandre le long du Mississippi, pour vivre des produits de leur pêche. Ils allaient peut-être succomber à l'excès de leur misère, lorsque le gouverneur de Pensacola leur envoya des secours.

Sauvolle lui-même n'avait pu survivre à tant de malheurs, et Bienville lui avait succédé comme gouverneur de la Louisiane. Les colons continuèrent, pendant plusieurs années, à traîner une vie pénible, et ils eurent encore le chagrin d'apprendre la mort de leur protecteur Iberville qui périt victime de la fièvre jaune à St. Domingue. Les Alibamons menaçaient continuellement leur

existence, et leurs cœurs étaient attristés par les guerres terribles des Chikasas et des Chactas qui se massacraient avec une férocité inouïe. Enfin, en 1710, le gouvernement français, voyant que la prospérité de la Louisiane ne répondait pas aux espérances qu'il avait conçues, crut que cela était dû à l'impéritie des officiers qui s'y trouvaient, et résolut de les changer. De Mays qui avait servi avec distinction au Canada fut nommé gouverneur général de la Louisiane, et le Baron d'Artaguet, commissaire ordonnateur. Celui-ci devait prendre des informations relatives à l'administration des gouverneurs précédens et faire son rapport au cabinet de Versailles. Cette nouvelle expédition arriva au commencement de l'année 1711. La Louisiane avait alors repris une légère apparence de prospérité, parce qu'elle avait eu le bonheur de recevoir, depuis peu, des approvisionnemens, de St. Domingue, la Martinique et la Rochelle.

Le gouvernement français qui avait d'abord cru que la Louisiane renfermait des mines aussi riches que celles du Pérou, ayant été déçu dans son attente, cessa d'envoyer des secours à la colonie.— Cependant il permit à des aventuriers d'aller s'y établir avec leurs ressources particulières et facilita les entreprises de ce genre. Car en Septembre 1712, une frégate arriva chargée de colons et de provisions que les colons s'étaient procurées à leurs propres frais : mais la frégate avait été

fournie par le gouvernement. Lorsqu'elle remit à la voile, d'Artaguette y prit passage. Le départ du commissaire ordonnateur causa de grands regrets dans la colonie à laquelle il paraissait avoir pris le plus vif intérêt.

Les observations que d'Artaguette avait faites, l'avaient convaincu que Bienville n'avait pas assez de moyens à sa disposition pour faire prospérer la Louisiane et la rendre une possession importante pour la France. En effet, la Louisiane était destinée à languir encore longtems sous l'administration inepte du despotisme. Mais dès que l'étoile de la liberté parut sur l'horizon, il descendit un vent du ciel sur cette terre chérie, qui fit germer dans son sein toutes les plantes productives des richesses. L'industrie en hâta le développement, et rayonnante de prospérité et d'espérances, la Louisiane prit place dans la grande famille américaine.

CHAPITRE V.

Charte de concession accordée à Crozat, relativement à la Louisiane. Lamothe Cadillac, quatrième gouverneur de la Louisiane. Duclos, commissaire ordonnateur. Singulier dévouement des Natchez pour leurs chefs. L'Épinai, cinquième gouverneur. Hubert, commissaire ordonnateur.— Crozat remet sa charte au Roi. Création de la Compagnie du Mississippi. Bienville renommé gouverneur. Fondation de la Nouvelle-Orléans. Concessions de terres faites à différents individus. Contrat fait avec le financier Law. L'Archambault, directeur général de la Compagnie. La France déclare la guerre à l'Espagne. Prise de Pensacola par Bienville. Elle est reprise par les Espagnols. Perfidie du capitaine général de l'Île de Cuba. Siège de Pensacola par Bienville et Champmeslin. Combat naval. Prise de Pensacola. Allocution de Champmeslin à l'Amiral espagnol et au Gouverneur de Pensacola. Création d'un conseil supérieur pour l'administration de la Louisiane. Importation des nègres par l'ordre de la Compagnie. Rapport de Pauger sur les moyens de creuser l'embouchure du Mississippi.

D'ARTAGUETTE, à son retour en France, ayant fait le rapport qu'on lui avait demandé sur l'état de la colonie, le gouvernement désespéra de pouvoir jamais réaliser les avantages que la découverte de la Louisiane lui avait fait anticiper et crut qu'il vaudrait mieux en accorder le commerce exclusif et d'autres grands privilèges, à quelque com-

pagnie commerciale, ou à quelque riche marchand qui, moyennant la concession de ces avantages, ferait toutes les dépenses qu'exigeait la colonie. Antoine Crozat se présenta, et obtint une charte de concession, datée le 26 Septembre 1712. Le Roi, dans cette charte, donnait à Crozat le commerce exclusif de tout le territoire qui appartenait à la France, entre le vieux et le nouveau Mexique et les Carolines, en y comprenant l'Île Dauphin et l'Île du Massacre. Le territoire ainsi décrit d'une manière vague devait porter le nom de Gouvernement de la Louisiane, et devait être une dépendance du Gouvernement de la Nouvelle France. Ce monopole commercial accordé à Crozat, était accompagné de beaucoup d'autres privilèges : entr'autres, de celui d'exploiter toutes les mines de métaux précieux, et d'envoyer un navire une fois par an, à la Guinée, chercher des noirs. Tous ces privilèges devaient durer quinze ans, à condition que Crozat remplirait certaines conditions qui lui étaient imposées : telle que celle d'envoyer de France à la Louisiane, tous les ans, deux navires chargés d'un certain nombre de colons.

Les dépenses du gouvernement pour les salaires des officiers du Roi à la Louisiane, étaient fixées à une somme annuelle de dix mille piastres qui devaient être payées en France à Crozat, sur les mandats du Commissaire Ordonnateur de la colonie.

La Louisiane était soumise par un article de la

charte, aux lois, aux édits, aux ordonnances du royaume de France et aux coutumes de Paris.— Son gouvernement était confié à un conseil supérieur semblable à celui de St. Domingue et de la Martinique.

Lorsque cette charte fut octroyée à Crozat en 1712, il y avait à la Louisiane deux compagnies d'infanterie de cinquante hommes chacune, et soixante-quinze Canadiens au service du Roi. Le reste de la population n'était composée que de vingt-huit familles, et il n'y avait alors que vingt nègres dans la colonie. Enfin, toute la population de la province, en y comprenant les officiers du Roi et le clergé, ne se montait pas à trois cent quatre-vingts personnes, qui se trouvaient éparpillées dans cette région immense et séparées entr'elles par des lacs et des rivières larges et profondes.

Ainsi, en estimant que l'Etat de la Louisiane est à peu près la sixième partie du territoire immense sur lequel cette faible population était répartie, et en faisant d'après cette base, le calcul de la population que contenaient en 1712 nos limites actuelles, nous trouverons qu'elle n'était alors que d'environ soixante-quatre personnes. Or maintenant, dans un rapport estimatif du nombre des habitants de l'Etat de la Louisiane présenté en 1830 au congrès, notre population est portée à trois cent mille âmes. L'histoire ne fournit pas un autre exemple d'une prospérité aussi étonnante, et la pos-

térité rejetera parmi les fables un fait qui est de la plus stricte vérité.

Si les enchantemens d'une magicienne pouvaient ramener Bienville à la vie, quel spectacle ravissant s'offrirait à ses regards ! Quels changemens se sont opérés dans le cours d'un siècle ! Un désert est devenu le centre de la civilisation, et des maisons superbes ont pris la place de la hutte du Sauvage. Quelle joie ineffable inonderait son cœur à la vue de ces Etats souverains qui, lorsqu'il en posait les fondemens, ne pesaient pas la valeur d'une mince bourgade européenne ! Avec quel sentiment d'orgueil, il verrait son nom figurer dans les glorieuses annales du nouveau monde ! Terre chérie, s'écrierait-il, toi qui as vu mes travaux et mes dangers, apprends-moi quel dieu a versé sur toi toutes les faveurs du ciel. Du sein des forêts, des fleuves profonds, des campagnes opulentes, des hameaux et des villes, une voix s'éleverait et lui dirait : c'est la liberté.

Mais en 1713, époque à laquelle une politique à vue courte, présidait aux destinées de la Louisiane, il était impossible de prévoir la fin de la paralysie dont elle était frappée. Le monopole au visage hideux et gothique devait encore la souler sous ses pieds. En effet, le 7 Mai 1713, un vaisseau de cinquante canons débarqua à l'île Dauphin les officiers qui étaient chargés de l'administration de la Louisiane, sous ce nouveau système

monopoliseur. Les principaux étaient : Lamothe Cadillac, gouverneur, Duclos, commissaire ordonnateur, Le Bas, controleur.

Lamothe Cadillac ne rêvait qu'à des mines d'or et d'argent. Il voyait déjà s'ouvrir les entrailles de la terre et son œil parcourait avec transport ces cavités qui renfermaient les métaux que convoitait son ambition. Cette idée fixe, à laquelle se rattachaient toutes ses espérances, l'empêcha de se livrer à des travaux utiles et l'entraîna dans des recherches qui lui firent perdre un tems précieux qu'il aurait pu beaucoup mieux employer. C'était aux travaux de l'agriculture qu'il aurait dû presser les colons de s'adonner. L'agriculture aurait appelé le commerce, et le commerce eut bientôt parsemé le sol de la colonie, de métaux déjà frappés et marqués au coin du prince. Mais loin de se livrer à aucune occupation agricole, les colons préféraient les plaisirs de la pêche et de la chasse qui leur procuraient souvent une subsistance facile. Les fleuves, les lacs et les étangs abondaient en poissons. Leurs bords étaient peuplés d'oiseaux de toute espèce et des troupeaux de chevreuils pullulaient dans les forêts. La colonie continua de végéter jusqu'en 1716, sans qu'aucun événement digne d'être relaté s'y fut passé. Sa tranquillité n'était interrompue que par les guerres des Sauvages qui s'enlevaient mutuellement la chevelure et qui, de tems à autre, attaquaient les Français.

En 1716, les Natchez donnèrent une singulière preuve de l'entier dévouement qu'ils avaient pour leurs chefs. Des Canadiens et deux Français descendaient le fleuve. Ceux-ci furent tués par les Indiens, à l'instigation d'un de leurs chefs et les Canadiens lurent détenus prisonniers. Bienville qui avait remonté le fleuve et qui se trouvait alors près du village des Natchez, se hâta de s'y rendre pour punir les assassins. En effet, il demanda que la tête du chef coupable lui fut apportée. Les Indiens répondirent que le coupable était un Soleil et un grand guerrier, et que par conséquent, il devait être à l'abri de tout châtement. Bienville insista et redoubla ses menaces. Alors, un Indien résolut de mourir pour son chef; sa tête fut tranchée et présentée à Bienville comme étant celle du Soleil. Informé de cette supercherie, Bienville ne se tint pas pour satisfait. Alors, une autre tête vulgaire consentit à tomber. Mais la ruse n'ayant pas encore réussi, la mort du proscrit que les Indiens massacrèrent, lorsqu'ils virent qu'ils ne pouvaient pas le sauver, apaisa enfin le ressentiment de Bienville.

Ce fut en cette même année que trois navires de Crozat arrivèrent le France avec L'Épinai qui avait été nommé gouverneur de la Louisiane et Huber, commissaire ordonnateur. L'Épinai remit à Bienville pour récompense de ses travaux, une croix de St. Louis, de la part du Roi de France;

mais cette faveur ne calma pas le mécontentement de Bienville qui croyait qu'il avait plus que tout autre, des titres au gouvernement de la Louisiane. Peu de temps après, il éclata entre celui-ci et le nouveau gouverneur une funeste mesintelligence qui nuisit beaucoup à la prospérité de la colonie.

Crozat, ayant bientôt acquis la conviction que le monopole commercial qu'on lui avait accordé, lui était plus nuisible qu'avantageux, à cause des charges qui y étaient annexées, remit au Roi sa charte de concession. Pendant le règne de Crozat, l'agriculture et le commerce de la colonie n'avaient nullement prospéré. Sa population seule s'était faiblement augmentée ; car en comptant les troupes, elle était de sept cents personnes.

Le gouvernement français, croyant qu'une compagnie exploiterait les ressources de la Louisiane beaucoup mieux qu'un seul homme, résolut d'en créer une. La charte de cette nouvelle corporation fut enregistrée au parlement de Paris, le 6 Septembre 1717. Cette compagnie devait être composée d'actionnaires, et ces actionnaires pouvaient être non seulement des sujets du Roi de France, mais des étrangers. Les articles suivans étaient les principaux de la charte :

La compagnie aura le pouvoir de faire la guerre et la paix avec les Indiens.

Elle aura la propriété absolue de toutes les mines qu'elle pourra découvrir et travailler.

E
terr
de n
tres
par
com
E
des
d'art
E
de p
jurer
nirai
de tr
El
la col
mille
Le
Comp
lons.
ville
vingt
les re
cher
admin
sur le
blisse
l'endr
léans.
vo

Elle aura la faculté de faire des concessions de terres, de construire des forts, de lever des troupes, de nommer les gouverneurs de la colonie et les autres officiers qui devront cependant être présentés par les directeurs au Roi, par qui ils devront être commissionnés.

Elle avait de plus le pouvoir de construire des batimens de guerre et de fonder des pièces d'artillerie.

Enfin, la Compagnie était revêtue de toute espèce de pouvoirs et de privilèges, à condition qu'elle jurerait foi et hommage au Roi de France et fournirait, à chaque nouveau règne, une couronne d'or de trente marcs.

Elle était aussi obligée de faire transporter dans la colonie, pendant la durée de ces privilèges, six mille blancs et trois mille noirs.

Le 9 de Février 1718, trois navires de la Compagnie arrivèrent avec des troupes et des colons. Ils apportèrent l'agréable nouvelle que Bienville était renommé gouverneur. Ayant passé vingt ans dans la colonie, il en connaissait toutes les ressources et tous les besoins, et il s'était rendu cher à tous les habitans. Le premier acte de son administration fut de chercher un lieu favorable sur les bords du Mississippi, pour y fixer l'établissement principal de la province. Il choisit l'endroit où se trouve maintenant la Nouvelle-Orléans, et il y laissa cinquante hommes pour net-

toyer le terrain et y construire des baraques. La sagacité de Bienville devina les ressources d'une pareille situation et l'évènement a prouvé que son choix était judicieux.

Crozat avait fait de vains efforts pour commercer avec les Espagnols du Mexique et pour découvrir des mines de métaux précieux. L'expérience de Crozat servit à la Compagnie qui s'abstint sagement de suivre ses traces. Elle sentit que le commerce exclusif qu'on lui avait accordé avec une province immense qui n'avait pas d'habitans, ne pouvait donner aucun profit, parce qu'il ne peut pas y avoir de commerce, là où il n'y a pas d'hommes. La Compagnie jugea avec raison qu'il fallait encourager l'agriculture, et crut atteindre ce but, en faisant de fortes concessions de terre à plusieurs des personnes les plus riches et les plus puissantes du royaume. En conséquence, elle céda quatre lieues carrées sur la Rivière des Arkansas, au fameux Écossais Law, qui jouissait alors d'un grand crédit à la cour du régent que ses projets de finance avaient fasciné ; elle en fit plusieurs autres sur la Rivière des Yazous, à une compagnie composée de Le Blanc, secrétaire d'Etat, le Comte de Belleville, le Marquis d'Auleck, et Le Blond, qui vint ensuite à la Louisiane comme officier général du Corps des Ingénieurs de la province ; aux environs des Natchez, à Hubert et à une compagnie de marchands de St. Malo ;

aux Natchitoches, sur la Rivière Rouge, à Bernard de La Harpe ; aux Tunicas, à St. Reine ; à la Pointe Coupée, à de Meuse. L'endroit où est située maintenant la ville de Bâton Rouge, fut concédé à Diron d'Artaguette. Cette partie de la rive droite du Mississippi qui est vis-à-vis le Bayou Manshac, à Paris Duvernay ; les Tchoupitoulas, à de Muys ; les Oumas, au Marquis d'Anconis ; les Cannes Brulées, au Marquis d'Artagnac ; la rive opposée, à de Guiche, de La Houssie et de La Houpe ; la Baie de St. Louis, à Madame de Mézières, et les Pascagoulas, à Madame de Chaumont.

Il avait été stipulé avec Law, qu'il établirait sur les terres qui lui avaient été concédées quinze cents Allemands ou provinciaux, et qu'il entreprendrait un petit corps d'infanterie et de cavalerie pour les protéger. Toutes les autres personnes à qui des concessions avaient été faites, devaient aussi fournir un certain nombre de colons, chacune suivant l'étendue de sa concession. Cette épreuve ne réussit pas. Quelques paysans furent en effet envoyés à la Louisiane par ces grands propriétaires ; mais plusieurs périrent victimes du climat, et d'autres, qui n'étaient pas surveillés par leurs patrons, ne se livrèrent à aucune occupation utile.

Au printems de l'année 1719, l'Archambault qui venait d'être nommé directeur général des affaires de la Compagnie, arriva à la Mobile avec cent

passagers dont l'intention était de se fixer dans la colonie. Peu de tems après, l'on apprit que la France avait déclaré la guerre à l'Espagne ; aussitôt, un conseil de guerre fut convoqué, et Bienville, Hubert, l'Archambault, le Gas et Sérigny qui en étaient membres, décidèrent qu'il fallait attaquer Pensacola. Les colons, désireux de donner à la France une preuve de leur zèle, applaudirent à la résolution de leurs chefs. Alors, Bienville, ayant pris avec lui tous les soldats de garnison qu'il put tirer des forts sans nuire à leurs moyens de défense, et s'étant adjoint quelques Canadiens et quatre cents Indiens, se mit en marche pour attaquer Pensacola par terre, tandis que la petite flotte qui était au service de la colonie en presserait le siège par mer. Les habitans de la Louisiane prirent part à cette expédition avec le plus vif enthousiasme, et ils se réjouirent d'avoir l'occasion d'exercer leur valeur. Mais ils furent déçus dans leur attente, car Mattamore, le gouverneur espagnol, capitula dès que l'ennemi parut, à condition que les habitans seraient exempts du pillage et qu'on transporterait à la Havane la poignée de soldats qu'il avait sous ses ordres. En vertu de cette capitulation, deux navires de la Compagnie partirent pour l'Île de Cuba, afin d'y déposer la troupe espagnole ; et Chateaugné, frère de Bienville, eut le commandement du fort. La petite armée louisianaise, après

cette heureuse campagne, rentra dans ses foyers.

Le capitaine général de l'Île de Cuba ne craignit pas de violer ouvertement les lois de la guerre et de s'emparer des navires de la Compagnie qui, en exécution du traité de capitulation, avaient transporté la troupe espagnole à la Havane. Non content de cela, il voulut les faire servir à reprendre Pensacola, et y fit embarquer les troupes nécessaires à cette expédition. Le 5 Août, les Espagnols étaient en vue de Pensacola. L'Archambault s'y trouvait encore avec Chateaugné, et ils résolurent de faire une défense vigoureuse, dans l'espoir qu'ils seraient bientôt secourus par Bienville et Sérigny. Mais la confusion causée par l'approche inattendue de l'ennemi et la défection de quelques soldats qui furent gagnés par des officiers espagnols subalternes que l'on avait eu l'imprudence de garder dans le fort, obligèrent Chateaugné de se rendre le jour suivant.

Peu de tems après, les forces de la province ayant été augmentées par l'arrivée de trois vaisseaux de ligne, sous le commandement de Champmeslin, l'on résolut de faire une nouvelle attaque sur Pensacola, et d'y employer toutes les forces de la colonie. Bienville commandait les forces de terre composées de deux cents soldats et cent Indiens, et Champmeslin avait sous ses ordres celles de mer. Pensacola était défendue par deux forts, l'un grand, et l'autre, petit, et par une flotte

à peu près égale à celle des Français. Le fort principal ne tira pas un coup de canon, mais le petit se défendit deux heures. La flotte espagnole fit une courageuse résistance qui honora sa défaite. Aussi, lorsque l'amiral espagnol présenta son épée à Champmeslin, celui-ci ne voulut pas la recevoir et lui dit de garder une arme dont il savait si bien se servir et qu'il méritait de porter. Mais il traita différemment le gouverneur de Pensacola. Car il ordonna à un matelot de recevoir son épée et lui fit des reproches sur son peu de courage. —
“ Je me félicitais, lui dit-il, d'avoir à combattre
“ un Espagnol, parce que je me promettais un enne-
“ mi digne de moi. Au lieu de cela, je n'ai trouvé en
“ vous qu'un traître envers son Roi. Vous avez
“ lachement abusé de sa confiance, et vous faites
“ honte à la nation chevaleresque à laquelle vous
“ appartenez. Allez, je rougis d'une victoire
“ qu'une femme m'aurait fait acheter plus cher.”

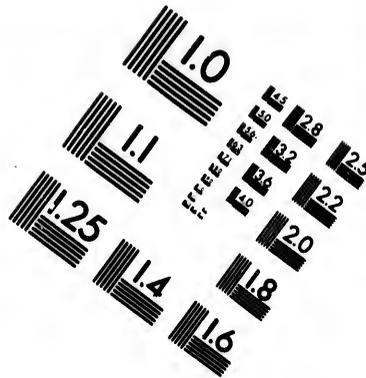
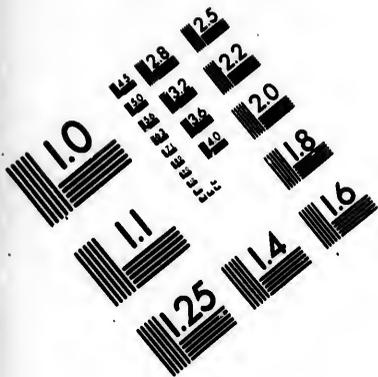
Les Espagnols eurent beaucoup d'hommes tués ; les Français n'en perdirent que dix. Le nombre des prisonniers se monta à dix-huit cents qui furent envoyés à la Havane. Mais Champmeslin eut la précaution de garder des officiers supérieurs en otages, afin d'assurer le retour de ses batimens. Le commandement de Pensacola fut laissé à Delile, lieutenant de vaisseau.

Sur ces entrefaites, les directeurs de la Compagnie ayant appelé l'attention du gouvernement sur

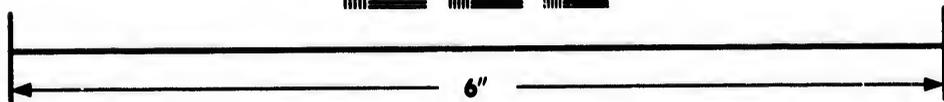
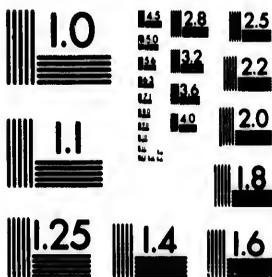
les changemens que de nouvelles circonstances demandoient dans l'ancien ordre de choses, le conseil supérieur de la Louisiane fut réformé par un édit du mois de Septembre 1719. D'après cette ordonnance royale, le conseil devait être composé des directeurs de la Compagnie qui se trouvaient dans la province, du gouverneur, de deux lieutenants de Roi, de quatre conseillers, d'un avocat général et d'un greffier. Le quorum fut fixé à trois membres pour les affaires civiles et cinq pour les affaires criminelles. Au cas qu'il ne put pas y avoir de quorum, à cause d'absence ou de maladie, les membres présens avaient le pouvoir de s'adjoindre les notables de la province. Le conseil avait juridiction en dernier ressort et devait siéger tous les mois. Jusqu'en 1719, le conseil avait été le seul tribunal de la province, mais la population ayant augmenté, il fallut créer des tribunaux inférieurs et l'on institua juges, les directeurs de la Compagnie et les habitans les plus recommandables par leurs mœurs et leur fortune. Il en fallait au moins deux pour prendre connaissance d'une affaire civile et quatre pour une affaire criminelle. Mais leurs jugemens devaient être révisés par le conseil supérieur.

A cette époque, la colonie commençait à sortir un peu de son état de langueur. On travaillait la terre dont on avait remarqué l'extrême fertilité, et, on l'avait trouvée admirablement adaptée à la cul-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128 125
16 132 122
17 20

10

ture du riz, de l'indigo, du tabac et du coton.— Mais les laboureurs européens avaient presque tous succombé à la malignité du climat, de sorte que la Compagnie fut contrainte d'emprunter des bras à l'Afrique, pour cultiver la terre sous un soleil brulant que l'homme blanc ne pouvait pas supporter. Elle avait, à plusieurs reprises, envoyé chercher des nègres à la Guinée et elle avait introduit dans la colonie un millier d'esclaves qui, par leur travail, avaient répondu à ses espérances. Cependant l'agriculture seule n'occupait pas l'attention des directeurs. Il y en avait, que vingt ans d'expérience n'avaient pas détrompés au sujet des mines qu'ils supposaient exister dans la Louisiane. Ce feu follet de Perreur s'amusait encore à tourmenter l'imagination de quelques têtes exaltées. De nouvelles dépenses et de nouveaux efforts furent faits pour découvrir les métaux précieux dont on rêvait l'existence. Mais les efforts furent infructueux et les dépenses inutiles.

Les années 1720 et 1721 ne furent remarquables en rien, si ce n'est par l'arrivée d'environ mille colons, de cinq cents esclaves, et par un rapport que fit l'ingénieur Pauger qui avait été chargé par le gouvernement, de sonder l'entrée du fleuve et de faire connaître un moyen sur et peu coûteux de la rendre plus profonde. L'ingénieur exposa dans son rapport que la barre qui se trouvait à l'embouchure du Mississippi était causée sans doute par

le limon que déposait le fleuve, dont le courant était refoulé par la mer ; que le moyen d'y remédier, était d'en resserrer le lit, qui gagnerait en profondeur ce qu'il perdrait en largeur ; que le fleuve chariait une immense quantité de bois que l'on pourrait fixer le long de ses rives, de manière à provoquer un dépôt qui les exhausserait et empêcherait les eaux de déborder. Ce plan était sage, mais la colonie était loin d'être en état de faire une opération semblable.

Le 24 Juin 1722, deux cent cinquante passagers qui étaient presque tous Allemands, arrivèrent dans un bâtiment de la Compagnie, avec la nouvelle que Law était parti de France, chargé de l'exécution publique. Cet habile charlatan avait fait croire au régent, qu'en frappant du pied la terre de France, il en ferait sortir des milliards. Aussi, avait-il plongé les Français dans une telle ivresse qu'il ne paraissait à la cour qu'avec le cortège d'un Salomon et qu'il trainait à sa suite une foule de ducs, pairs et maréchaux de France qui attendaient la pluie d'or dont avait besoin la pénurie générale. Séduit lui-même par son système, dit Voltaire, Law avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions de la Banque Royale valait en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui circulait dans le royaume. Mais enfin en 1720, l'édifice fragile dont un vernis brillant cachait la faiblesse, croula tout à coup et couvrit la France

de ses débris. Toutes les fortunes furent bouleversées et un choc terrible fit fuir les songes dorés dont on s'était bercé.

La colonie fut accablée de cette nouvelle ; elle craignit d'être entièrement abandonnée à ses propres ressources et que l'on n'aperçût pas ses besoins dans la détresse où était la France. Cependant l'évènement ne confirma pas les craintes que l'on avait conçues. Quelques faibles secours continuèrent d'arriver à la Louisiane. Le 15 de Juillet, Duvergier, qui avait été nommé directeur, ordonnateur, commandant de la marine et président du conseil, débarqua à Pensacola. Il portait l'ordre exprès d'occuper la Baie St. Bernard et d'y faire un établissement. Ainsi la Compagnie avait la folle ambition de vouloir étendre ses possessions, au lieu de concentrer ses forces sur celles qu'elle avait déjà.

Si la non réussite de Law causa une plaie profonde à la France, elle ne fut guère nuisible à la colonie. Car, un grand nombre de personnes qui avaient été ruinées, pour avoir mis au jeu singulier que Law avait établi en France, vinrent à la Louisiane dans l'espoir d'y réparer leurs pertes.— J'appelle jeu, la fameuse banque dont l'Écossais obtint la création, parce que la valeur des actions reposait entièrement sur des privilèges et des gains de commerce qui pouvaient n'être qu'imaginaires. Par exemple, tout actionnaire de la Banque

Royale participait de suite à tous les privilèges accordés à la Compagnie du Mississippi et à celle de l'Afrique. Mais ces privilèges ayant été trouvés plus onéreux que productifs, les actions de la banque perdirent la valeur qui leur avait été donnée, et les papiers que l'on avait pris pour de l'or redevinrent ce qu'ils étaient auparavant : du papier. Depuis lors, la France a toujours eu une très grande méfiance de semblables institutions monétaires. Mais l'Etat de la Louisiane, plus hardi, en a créé plusieurs. Le grand commerce de la Nouvelle-Orléans, exige, dit-on, une large circulation de monnaies réelles ou fictives. Mais c'est encore une grande question parmi les hommes d'Etat, si la multiplicité des banques est un bien ou un mal.

L'histoire de la colonie, à cette époque, n'offre rien de plus intéressant que le rapport que fit Pauger sur les moyens de creuser l'embouchure du Mississippi. Ce rapport serait précieux pour la Louisiane, parce qu'il est relatif à l'une des améliorations les plus importantes qui puissent se faire dans l'Etat. La Nouvelle-Orléans est destinée par sa situation à devenir la première ville commerciale du nouveau monde. Elle sera le point de réunion où les marchands de toutes les parties du globe viendront échanger l'or et l'argent pour les denrées de ces régions immenses qu'arrose le Mississippi. Mais il faut que nos travaux hâtent l'ac-

complissement de ces hautes destinées. Car, quelque facile que soit le cours des prospérités humaines, elles ne sont jamais assez dégagées de tout obstacle, pour ne pas exiger une constante sollicitude et une active surveillance. Ainsi, quels que soient les avantages commerciaux que la nature nous ait départis, nos marchands éprouvent des pertes considérables, et encourent des dépenses très fortes, occasionnées par la difficulté qu'ont les navires à franchir la barre qui se trouve à l'entrée du fleuve. Non seulement les navires échouent et sont exposés à des accidens funestes, mais la plupart sont obligés de se faire décharger par des bateaux à vapeur. Cet objet d'amélioration est pour nous d'une importance vitale et attirera sans doute, un jour, toute l'attention de nos citoyens. Si l'entrée du Mississippi était rendue assez profonde pour admettre les gros vaisseaux de guerre, alors nous aurions, ainsi que New-York, la glorieuse satisfaction de recevoir dans notre port les citadelles flottantes qui portent sur les mers la bannière étoilée. Alors, les rives du roi des fleuves verraient peut-être se former un chantier qui rivaliserait avec ceux de Philadelphie, de New-York et de Boston. La Louisiane abonde en bois de construction de la meilleure qualité. Esperons que, réunissant tant d'avantages, nous aussi nous donnerons naissance aux futurs dominateurs de l'océan.

CHAPITRE VI.

Détresse de la colonie. Les affaires de la Compagnie sont confiées à trois commissaires, nommés Ferrand, Faget et Machinet. Prix des nègres en 1722. Origine de la Côte des Allemands. La colonie dévastée par un ouragan. Expulsion des Juifs. Code Noir. Peine de mort prononcée contre quiconque tuerait un bœuf ou un cheval. Arrivée des Jésuites et des Ursulines. Construction d'un couvent par les Ursulines. Etat de la Nouvelle-Orléans en 1727.— Edit royal sur les concessions de terres. Vaste conspiration des Indiens contre les Français. Perrier est nommé gouverneur de la Louisiane. Affreux massacre des Français par les Natchez. Bataille des Natchez et des Chactas commandés par Le Sueur. Siège des Natchez par Loubois. Capitulation des Natchez. Trois nègres rebelles sont livrés aux Chactas qui les brûlent. Les Chikasas conspirent contre les Français et gagnent les Chouachas. Les Français font massacrer les Chouachas par les nègres. La Compagnie remet au Roi la charte qu'il lui avait accordée. Le Roi achète les propriétés de la Compagnie. Population de la Louisiane à cette époque. Salmon, commissaire ordonnateur.

La colonie se trouva en 1722 dans une disette horrible. Les souffrances des colons furent si grandes que plusieurs soldats se révoltèrent et voulurent aller chercher dans les Carolines quelque soulagement à leur triste sort. Mais Villemont, leur officier, s'étant adjoint les Indiens pour

s'opposer à l'exécution de ce projet, il s'ensuivit un combat meurtrier dans lequel la plupart des déserteurs furent tués par leurs farouches adversaires. Enfin, vers la fin de Septembre, la colonie fut soulagée par l'arrivée d'un bâtiment chargé de provisions et d'ammunitions. Ce navire apporta la nouvelle que le régent avait confié les affaires de la Compagnie à la direction de trois commissaires qui étaient, Ferrand, Faget, et Machinet.

Les commissaires renoncèrent au projet que l'on avait eu d'établir la Baie de St. Bernard, et décrétèrent que la Nouvelle-Orléans serait le siège principal du gouvernement de la colonie. A cette époque, cette ville aujourd'hui si florissante, n'avait que cent cabanes, et sa population n'était pas audessus de deux cents ames. Les seuls établissemens qui existaient alors audessous des Natchez, étaient : celui de St. Reine et celui de Mde. de Mezières, un peu audessous de la Pointe Coupée ; celui de Diron d'Artaguette, à Bâton Rouge ; celui de Paris Duvernay, auprès du Bayou Manshac ; celui du Marquis d'Anconis, audessous de Lafourche ; celui du Marquis d'Artagnac, aux Cannes Brulées ; celui de Meuse, un peu plus bas, et l'habitation des trois frères Chauvin, aux Tchoupitoulas.

Les commissaires débutèrent dans leur administration en décrétant qu'un nègre se vendrait cent soixante-seize piastres, payables en riz et tabac.

il s'ensuivit
plupart des
uches adver-
bre, la colo-
iment chargé
Le navire ap-
ait confié les
ction de trois
d, Faget, et

projet que l'on
nard, et décré-
t le siège prin-
A cette époque,
te, n'avait que
it pas audessus
emens qui exis-
étaient : celui
ezières, un peu
celui de Diron
i de Paris Du-
; celui du Mar-
rche ; celui du
Brulées ; celui
itation des trois
.
s leur adminis-
e vendrait cent
en riz et tabac.

Le riz devait être reçu à trois piastres le baril et le tabac à six piastres et demie.

Depuis la banqueroute de Law et sa fuite de France, les terres qui lui avaient été concédées aux Arkansas, avaient été entièrement négligées. La plus grande partie des colons qu'il y avait fait transporter de l'Allemagne se voyant abandonnés par leur patron, descendirent à la Nouvelle-Orléans, dans l'espoir d'y trouver passage pour France, d'où ils auraient pu regagner le pays natal. Le gouvernement colonial ne voulant pas, ou ne pouvant pas leur fournir des moyens de transport, on leur fit des concessions de terre sur les deux rives du fleuve, à environ vingt milles de la Nouvelle-Orléans. Le Chevalier d'Arensbourg, officier suédois, qui était arrivé dernièrement, fut nommé commandant du nouveau poste. Telle fut l'origine de l'établissement de cette partie du fleuve qui est connue aujourd'hui sous le nom de Côte des Allemands, et qui est divisée en deux paroisses : la Paroisse St. Charles et la Paroisse St. Jean Baptiste. Ces hommes laborieux se livrèrent à la culture de toute espèce de légumes dont ils fournissaient le marché de la Nouvelle-Orléans. Tous les Samedis, leur petite flotte descendait le fleuve, et le Dimanche matin, elle étalait aux yeux des habitans de la ville sa cargaison de légumes, de gibier et de laitage. Ces humbles cultivateurs de la terre ont disparu depuis longtems et ont fait

place à l'opulent sucrier qui commande souvent à presque autant de vassaux que le Roi de France comptait alors de sujets dans la Louisiane.

En 1723, on apprit que la guerre avait cessé entre la France et l'Espagne, et que, par le traité de paix, Pensacola devait être rendue aux Espagnols.

Cette même année, un ouragan-terrible eut lieu au mois de Septembre et causa les plus affreux ravages dans la colonie. L'église, l'hôpital et trente maisons de la Nouvelle-Orléans furent abattus. Trois batimens qui se trouvaient dans le port furent brisés contre le rivage. Les récoltes furent non seulement entièrement détruites, mais plusieurs hangars et autres édifices furent enlevés. Une disette si grande suivit ce fléau dévastateur que la plupart des habitans résolurent d'abandonner la colonie, et même une compagnie d'infanterie se rendit à bord d'une goëlette dont elle s'empara de force et débarqua avec armes et bagages à Charleston.

La Compagnie, qui avait si mal pourvu aux besoins physiques des pauvres colons de la Louisiane, s'occupa, en 1724, du soin de leur administrer en abondance tous les secours spirituels qu'ils pourraient désirer. Sans doute, elle pensa que c'était l'impiété louisianaise qui avait excité la colère céleste et qui empêchait la colonie de prospérer, car elle entra en arrangement avec les Jésuites pour que cette société y envoyât des mis-

sionnaires. Il fut aussi décrété que la religion catholique seule serait tolérée à la Louisiane et que les Juifs seraient immédiatement expulsés, parce qu'ils étaient ennemis du nom Chrétien.

Entr'autres dispositions législatives, un Code Noir fut donné à la colonie. Mais ce que les habitans actuels de la Louisiane auront peine à croire, c'est que, par un édit du 22 Mai 1725, toute personne qui blesserait un cheval, un bœuf, une vache, ou quelqu'autre animal domestique de ce genre, était punie de mort, et que toute personne qui, malicieusement, aurait tué une vache, ou une brebis, &c., était passive d'une amende de trois cents livres, lors même que l'animal eut été sa propriété. De sorte que la vie d'un bœuf était aussi précieuse que celle du premier citoyen de la colonie, puisque le meurtre de Bienville lui-même n'eut pas été plus sévèrement puni que celui de l'animal que je viens de nommer. Lorsqu'on lit cette singulière partie de la législation louisianaise, on se croit reporté au tems des anciens Egyptiens qui adoraient les animaux les plus immondes, et jusqu'aux légumes de leurs jardins ; et l'on est tenté de croire que les colons avaient voué un culte religieux à cette portion de la création qu'ils protégeaient par des lois aussi sévères. L'on dira peut-être que l'on se trouvait dans la nécessité de préserver soigneusement des animaux utiles qui étaient extrêmement rares. Mais encore est-il évident que les

hommes étaient en aussi petit nombre et qu'ils étaient encore plus nécessaires à la prospérité de la colonie. Il fallait donc, établir quelque graduation entre les peines que pouvait encourir celui qui privait la patrie d'un citoyen bipède ou d'un citoyen quadrupède. Car, quoique tous deux fussent d'une grande valeur, cependant le premier devait l'emporter dans la balance législative. Mais enfin, nos ancêtres étaient peu avancés en fait de civilisation et notre piété filiale doit jeter un voile sur la triste nudité de l'état de barbarie dans lequel ils étaient plongés.

Nous avons vu plus haut que la Compagnie était entrée en arrangement avec les Jésuites, pour qu'ils vinsent porter à la Louisiane la parole de Dieu et les vrais principes de la morale évangilique. (Singulier aveuglement des malheureux mortels!) En 1727, la Compagnie fit avec les Ursulines de Rouen un autre traité, par lequel ces Dames s'engageaient à fonder une maison d'éducation dans la colonie. Ce dernier pacte promettait des effets plus salutaires que le premier. Car les Ursulines ne pouvaient qu'exercer une heureuse influence sur l'éducation des jeunes personnes qui leur seraient confiées. Tandis que la milice de Loyola, plus funeste que les sauterelles de l'Égypte, ne pouvait que flétrir par la propagation de ses doctrines dangereuses le germe de toutes les vertus et tarir au fond du cœur humain, cette source de

Recluse

perfection morale à laquelle l'âme s'est quelquefois élevée.

Les Jésuites et les Ursulines, en conséquence des arrangemens qu'ils avaient pris, arrivèrent à la Louisiane, en 1727, dans un navire de la Compagnie. Les révérends disciples d'Escobar furent établis audessus de la ville, sur cette partie de la rive du fleuve où est maintenant le faubourg Ste. Marie ; une maison et une chapelle y furent bâties pour leur usage. Les nonnes firent construire un édifice qui existe encore et qui est connu sous le nom de Couvent des Ursulines. Ces Dames occupèrent ce couvent jusqu'en 1824, époque à laquelle elles sortirent de la ville pour aller occuper un autre couvent plus spacieux qu'elles avaient fait construire à quelques milles de la Nouvelle-Orléans. Là, ces Dames qui ont acquis de grandes richesses, les emploient à donner une éducation libérale aux jeunes personnes de leur sexe. Mais heureusement, les Jésuites ne prirent pas racine sur un sol qui devait être celui de la liberté. Cependant, l'endroit où ils ont secoué la poussière de leurs sandales a été une source de procès intarissables. La batture sera longtems un mot fameux dans nos archives judiciaires. Il est une chose remarquable, c'est que partout où cette caste intrigante a passé, elle a laissé derrière elle, même involontairement, des semences de divisions et de troubles.

Dans ces tems reculés, l'emplacement où est située maintenant la Nouvelle-Orléans, n'étant pas protégé par une levée, était sujet à des inondations annuelles et ne présentait que l'aspect d'un cloaque. Les eaux du Mississippi et celles du lac se rencontraient à une terre haute qui s'était formée entre le Bayou St. Jean et la Nouvelle-Orléans et que l'on appelait la terre haute des Lépreux. Afin d'égoutter la ville, il y avait un canal dans la rue Bourbon, et même chaque terrain était entouré d'un fossé. Avec quel orgueil, un Louisianais doit comparer cette naissance obscure de sa ville natale, avec l'éclat et la prospérité dont son adolescence est entourée ! Telle fut aussi l'humble origine de Venise, de la reine de l'Adriatique, de la superbe dominatrice des mers.— Des palais et le lion de St. Marc succédèrent à la hutte du pêcheur et Venise n'aspira plus à prendre dans ses filets que des rois et de riches provinces. Que la Louisiane s'étudie à se former un esprit national et elle aura aussi ses jours de triomphe et de puissance, et les annales du nouveau monde lui devront quelques-unes de ses plus belles pages.

En 1728, les productions agricoles commencèrent à acquérir quelque degré d'importance. Les récoltes de riz et de tabac étaient abondantes et la culture de l'indigo donnait des espérances qui furent plus tard déçues. Le figuier de la Provence et l'oranger d'Hispaniola s'étaient facile-

ment naturalisés sur le sol louisianais. Un nombre considérable de nègres avaient été introduits dans la colonie et les terres qui, jusqu'alors, avaient été négligées, comme étant de nulle valeur, excitèrent la cupidité, et la cupidité fit naître des procès.— La confiance et le désintéressement qui avaient régné parmi les colons avaient été cause que l'on n'avait jamais pensé à conserver soigneusement les titres de propriété. Afin de prévenir les maux qui menaçaient ces hommes simples, le Roi fit publier un édit réglementaire, daté le 10 Août 1728.

Il était décrété que tous les ordres de concessions adressés par la Compagnie en France à ses Directeurs à la Louisiane, avant le 30 Décembre 1723, qui ne leur avaient pas été présentés ou qui n'avaient pas été suivis d'une prise de possession et des améliorations stipulées dans les actes de concessions, étaient nuls.

Tout propriétaire était tenu d'exhiber ses titres et de déclarer au conseil supérieur, dans un tems spécifié, la quantité de terre qu'il réclamait et qu'il avait cultivée, sous peine d'une amende de deux cents piastres et de la perte du sol concédé qui retournerait à la Compagnie.

Toute terre située sur la rive droite du fleuve, audessous de Manshac, devait être réduite à vingt arpens de face, à moins qu'il ne fut prouvé qu'un plus grand nombre d'arpens étaient cultivés.

La profondeur de chaque concession devait être

limitée à cent ou cent vingt arpens, suivant la situation des terres.

La Compagnie, en vertu de la suzeraineté qu'elle avait sur toute la province était autorisée à lever un impôt d'un denier par arpent, et de cinq livres sur chaque esclave. Le produit de cet impôt devait être employé à construire des églises et des hopitaux.

Lors de la publication de cet édit, la colonie était dans une situation florissante. Ses champs étaient cultivés par dix-huit cents nègres, et elle était protégée par huit cents hommes de troupes de ligne. Mais cette prospérité n'était pas fondée sur des bases solides et elle devait crouler comme ces châteaux de cartes que bâtissent des mains enfantines.

Perrier avait succédé à Bienville, son frère, comme gouverneur de la Louisiane, lorsqu'une vaste conspiration se trama contre les Français. Il ne s'agissait de rien moins que d'imiter à la Louisiane les Vêpres Siciliennes. Les Chikasas, instigués, disent les auteurs français, par les Anglais de la Caroline, méditaient la ruine totale de la colonie et la destruction de tous les blancs qui s'y trouvaient. Ils avaient soigneusement caché leurs desseins aux Illinois, aux Arkansas et aux Tunicas, dont ils connaissaient l'attachement pour les Français. Toutes les autres nations indiennes furent initiées au complot. Les Chactas mêmes en qui les Français reposaient la plus grande confiance avaient été gagnés.

Perrier, à son arrivée dans la province, s'était aperçu de la nécessité de fortifier les postes éloignés. Il avait fait de fréquentes remontrances à la Compagnie, relativement aux dangers que courait la colonie, et il avait sollicité un renfort de deux ou trois cents hommes. Mais ses craintes avaient été regardées comme chimériques. L'on pensa qu'en demandant des troupes, il ne cherchait qu'à donner plus d'importance à son commandement, où qu'il désirait engager la colonie dans une guerre, afin d'avoir l'occasion de faire preuve de talents militaires. Cependant, les conspirateurs hataient sourdement leurs préparatifs. Des messagers avaient été envoyés à tous les villages des Natchez et à toutes les tribus avec lesquelles ils étaient en alliance, afin de les engager à prendre part à ce qu'on appelait la délivrance du sol natal. Pour que les coups fussent portés le même jour, un faisceau composé d'un nombre égal de roseaux fut envoyé à chaque village. Dès que la nouvelle lune paraissait, on devait, tous les jours, oter un roseau du faisceau, et lorsqu'il n'en resterait plus qu'un, on devait commencer l'attaque.

Les Indiens tramèrent cette conspiration dans le secret le plus profond et l'ont prit un soin particulier pour que les femmes n'en eussent pas connaissance. L'on craignait leur penchant pour l'étranger ; car partout où le Français a porté ses pas, il a su également vaincre ses ennemis et plaire

à la beauté. Cependant, l'œil pénétrant d'une femme, s'aperçut que les Indiens méditaient quelque entreprise importante. Celle-ci, conduisant l'un de ses fils dans un lieu retiré, lui reprocha vivement son peu de confiance en elle, et finit par lui arracher son secret. Aussitôt, elle résolut, soit pitié, soit tout autre sentiment, d'entraver la marche de la conspiration et de la faire échouer. Le faisceau de roseaux qui avait été envoyé à son village, était déposé dans le temple du Soleil et le grand prêtre était chargé d'en oter, tous les jours, un roseau. Le rang de cette femme (elle était l'épouse d'un chef,) lui donnant accès dans l'enceinte sacrée, elle s'y introduisit plusieurs fois secrètement et détacha quelques roseaux qu'elle jeta dans les flammes, afin de détruire tout concert d'exécution dans l'entreprise projetée. Non contente de cela, elle donna avis à un officier de la garnison en qui elle avait confiance, du danger qui le menaçait. Mais il n'y ajouta pas foi, ou il méprisa le péril. Peut-être que trop confiant et superbe, il répondit comme Monfort, lorsqu'on annonça au jeune guerrier la conspiration des Siciliens : ils n'oseraient.

Vers la fin de Novembre 1729, plusieurs bateaux chargés d'une quantité considérable de marchandises, de provisions et d'ammunitions, arrivèrent de la Nouvelle-Orléans aux Natchez. Excités par le désir du pillage, ou déçus par les manœuvres

de la femme dont il a été parlé, les Indiens résolurent de faire l'attaque convenue, avant l'époque fixée pour le massacre général. Afin de mieux assurer le succès, ils eurent recours à la ruse. Ils feignirent qu'ils projetaient une grande partie de chasse et se mêlèrent parmi les Français à qui ils proposèrent d'échanger de la poudre et des balles pour du maïs et de la volaille. Ceux-ci, aveuglés par une malheureuse fatalité, y consentirent et eurent l'imprudence de les laisser entrer dans le fort. Dès que l'échange eut été fait, les Indiens, saisissant l'occasion favorable, tombèrent sur les Français qu'une trompeuse sécurité leur livra presque sans défense. Le massacre commença à neuf heures du matin, et à midi, ils avaient assassiné deux cents hommes, quatrevingt-dix femmes, et fait prisonniers cent quinze enfans.

Pendant que cette œuvre démoniaque s'exécutait, le Grand Soleil fumait tranquillement sa pipe dans le magasin de dépôts de la Compagnie. Les cris des mourans venaient charmer délicieusement ses oreilles et un rire guttural annonçait la joie de son cœur de Cannibale. Lorsqu'il n'y eut plus de victimes à immoler, les Indiens entourèrent leur chef d'un cercle de têtes, et le farouche Moloch siègea longtems avec un stupide orgueil, parmi ces tristes débris. Ces tigres de l'Amérique, s'étant enivrés de sang, ouvrirent le ventre des femmes enceintes pour y chercher le fruit de leurs amours,

et tuèrent ceux des enfans dont les cris les importunaient. Il n'y eut qu'un charpentier et un tailleur qui ne furent pas égorgés, parce qu'on pensa qu'ils pourraient être utiles.

Aussitôt que le Grand Soleil apprit qu'il ne restait plus aucun blanc, excepté le charpentier et le tailleur, il ordonna que le pillage commençât. Les Indiens exécutèrent l'ordre avec une joyeuse avidité, et ils employèrent les nègres (car ils les avaient épargnés) à transporter tout ce dont ils jugeaient convenable de s'emparer. Tout fut divisé entre les assassins, à l'exception des armes et des ammunitions qui furent gardées par les chefs pour servir à l'usage de la nation.

Tant que les Indiens eurent des liqueurs enivrantes, ils passèrent les jours et les nuits dans des fêtes et des danses continuelles. Dans les transports de l'ivresse, ils prodiguaient les insultes les plus indécentes aux corps déchirés de leurs victimes. Mais, c'est surtout la nuit que le spectacle était vraiment horrible. A la lueur de leurs feux, on les voyait s'agiter sur les charmes inanimés du sexe faible que leur aveugle furie n'avait pas respecté. Tantôt ils sautaient en cadence, au bruit d'instrumens barbares, en poussant des hurlemens qui eussent étonné l'enfer même. Tantôt ils emplissaient de vins les crânes encore sanglants des Français, ils les choquaient ensemble comme des verres, et buvaient à longs traits dans ces coupes d'antropophages.

Deux soldats qui se trouvaient accidentellement dans les bois, pendant cette affreuse tragédie, résolurent d'aller par terre, avertir leur compatriotes à la Nouvelle-Orléans. Mais une tempête ayant éclaté pendant la nuit, ces malheureux qui se mouraient de fatigue et de faim, entrèrent, au risque d'être massacrés, dans une cabane qu'ils trouvèrent sur leur route. Heureusement, elle était habitée par des Indiens amis qui leur donnèrent des provisions et une pirogue pour descendre à la Nouvelle-Orléans.

Aussitôt que Perrier fut informé du massacre, il fit partir un navire pour France et écrivit à la Compagnie que la colonie avait besoin de troupes pour résister aux ennemis farouches dont il fallait continuellement réprimer et punir les agressions. Il expédia des courriers aux différens postes pour avertir les colons de se tenir sur leurs gardes, et il envoya des émissaires parmi les Indiens qui étaient en alliance avec les Français. Enfin, il prit toutes les mesures que la prudence pouvait suggérer et il fit parvenir quelques secours aux forts qui existaient alors aux Tchoupitoulas, aux Cannes Brûlées, à la Côte des Allemands, à Manshac et à la Pointe Coupée. Puis, il ordonna à deux navires qui se trouvaient dans le port, de se tenir prêts à recevoir les femmes et les enfans, si le cas l'exigeait.

Perrier, s'étant mis à la tête de trois cents

hommes de troupes de ligne et de trois cents miliciens, se préparait à monter aux Natchez, lorsqu'il aperçut des symptômes de révolte parmi les nègres qui paraissaient disposés à se joindre aux Indiens, dans l'espoir de recouvrer leur liberté. Il y avait alors deux mille noirs dans la colonie, et la plupart étaient aux environs de la Nouvelle-Orléans. La compagnie elle-même avait un atelier de deux cent cinquante nègres sur une habitation voisine de la ville. Cette circonstance décida Perrier à rester au point menacé et à envoyer Loubois à sa place, châtier les Natchez. Loubois dont les forces furent augmentées par la milice de Bayou Manshac, de Baton Rouge et de la Pointe Coupée, s'avança rapidement, suivi d'un corps d'Indiens qui s'étaient joints à sa petite armée. Les Natchez, informés par leurs coureurs de l'approche des Français, envoyèrent à leur rencontre quelques-uns de leurs chefs qui étaient chargés de leur faire des propositions de paix. Mais leurs prétentions étaient exorbitantes, aussi furent-elles rejetées.

Le Sueur, qui avait été envoyé parmi les Chactas pour les engager à prendre les armes contre les Natchez, avait réussi dans sa mission, et il était arrivé, le 28 Janvier, au point du jour, aux environs de leur village, à la tête de douze cents Chactas. Ses coureurs lui apprirent que son armée n'avait pas encore été aperçue par les Nat-

ois cents mi-
Natchez, lors-
olte parmi les
e joindre aux
leur liberté.
ans la colonie,
de la Nouvelle-
avait un ate-
ur une habita-
nstance décida
et à envoyer
hez. Loubois
ar la milice de
et de la Pointe
vi d'un corps
a petite armée.
ureurs de l'ap-
leur rencontre
ent chargés de
. Mais leurs
asi furent-elles

armi les Chac-
armes contre
mission, et il
t du jour, aux
de douze cents
nt que son ar-
par les Nat-

qui se livraient avec sécurité aux plaisirs de
l'ivresse et des festins. A cette nouvelle, les Indiens
voulurent absolument commencer l'attaque et le
Succès fit de vains efforts pour leur persuader d'at-
tendre l'arrivée de Loubois. En dépit des prières
de leur chef, ils se jetèrent avec fureur sur les
Natchez, et, après un combat acharné qui dura
trois heures, ils rentrèrent dans leur camp avec
soixante chevalures, et dix-huit prisonniers. Ils
avaient réussi à délivrer le charpentier et le tailleur,
cinquante et une femmes, un grand nombre d'enfans,
et cent nègres. Ce succès ne leur couta que deux
hommes tués et huit blessés. Après la bataille, ils se
retranchèrent sur le petit Bayou de Ste. Catherine.

Loubois arriva, le 8 Février 1760, à la tête de
quatorze cents hommes, presque tous blancs. Les
Natchez avaient eu le tems de se fortifier et ils
firent une résistance si vigoureuse que Loubois
qui avait onze pièces d'artillerie, mais pas une
seule personne dans sa petite armée, capable de
s'en servir, n'avait pas, au bout de sept jours de
siège, obtenu aucun avantage décisif. Les vivres
devenant rares, et les Natchez menaçant de bru-
ler les prisonniers qui leur restaient, si l'on refu-
sait de les admettre à capituler, Loubois crut qu'il
serait prudent de ne pas les réduire au désespoir.
Le 25 Février, les termes de la capitulation furent
arrêtés. Les Indiens remettaient aux Français
tous leurs prisonniers et leur permettaient de conti-

traître un serpe pour protéger la navigation du Mississippi. Lebelais s'engageoit de son côté à faire retirer ses troupes et ses alliés.

Enfin, avant son départ, résolut de faire un exemple de trois nègres qui avoient pris une part active à la conspiration des Iroquois. Ils furent livrés au Chactas qui les brûlaient avec une cruauté qui inspira aux noirs une horreur profonde pour les Indiens. Cette politique étoit cruelle, mais elle avoit pour excuse la loi suprême de la nécessité.

Les habitans de la Nouvelle-Orléans s'empressèrent d'offrir un asile aux femmes et aux enfans qui avoient échappé au tomahawk indien. Les Ursulines reçurent dans leur sein une partie de ces malheureux orphelins, et la charité de plusieurs familles riches se chargea de pourvoir aux besoins des autres.

Les Chikasas, à leur tour, avoient aussi offert un asile à la nation des Natchez, et cet asile avoit été accepté par un grand nombre d'entre eux. S'étant ainsi montrés favorables aux ennemis des Français, ils cherchèrent à se prémunir contre leur vengeance, en envoyant des émissaires parmi les nations indiennes, afin de les soulever contre les blancs, et ils réussirent à inspirer de mauvaises dispositions à la petite nation des Chouachas, qui avoient occupé les bords du Lac Barataria et qui s'étoient ensuite transportés sur la

rive gauche du Mississippi, un peu au-dessus du Détour des Anglais. Dès que les colons s'aperçurent que les Choûachas, avaient pris des sentimens d'hostilité contre eux, ils résolurent d'assurer la tranquillité de la Nouvelle-Orléans, en assurant cette tribu. On eut l'imprudence d'employer à cet effet, les négres des habitations voisines, dans l'espoir que cet événement produirait une séparation éternelle entre le peuple noir et le peuple rouge. L'idée du carnage fit bouillonner le sang africain et les noirs s'acquittèrent de leur mission avec une fureur qui fit naître le remords dans le cœur de ceux qui avaient eu recours à de pareils auxiliaires. Car ils massacreront indistinctement les enfans, les femmes et les vieillards.

Le 10 Août 1766, un frère du gouverneur Perrier, nommé Salvat, arriva avec un renfort; de sorte que la colonie comptait à cette époque de mille à douze cents hommes de troupes de ligne et huit cents hommes de milice. Perrier, ayant résolu de faire aux Natchez une guerre d'extermination, remonta la Rivière Rouge et la Rivière Noire pour aller chercher chez les Chikasas ceux qui s'y étaient réfugiés. Le 17 Janvier 1731, il arriva, à la tête de mille hommes, à un fort que les Natchez avaient construit sur la Rivière Noire et le siège fut commencé aussitôt. Mais après six jours de tranchées, les Indiens profitant d'une nuit obscure et orageuse, échappèrent aux assiégés,

en laissant cependant quatre cent vingt-sept prisonniers, parmi lesquels se trouvait le Grand Soleil de la nation. A son retour à la Nouvelle-Orléans, Perrier expédia le chef indien et les autres prisonniers pour Hispaniola où ils furent tous vendus comme esclaves.

Pendant que ces choses se passaient, la Compagnie se trouvant déçue dans les espérances qu'elle avait conçues relativement aux gains qu'elle comptait retirer du commerce exclusif de la Louisiane, et étant alarmée par les pertes considérables qui lui avaient causées le massacre des Natchez et les dépenses qu'il fallait faire pour protéger la colonie, demanda au Roi, le 22 Janvier 1732, la permission de lui remettre la charte qu'il lui avait accordée. Cette requête fut acceptée par le Souverain. Ainsi finit la Compagnie après une existence laborieuse de quatorze années. Cependant la colonie avait un peu prospéré sous son administration. La Nouvelle-Orléans avait été fondée ; des établissemens importans avaient été faits aux Tchoupitoulas, aux Cannes Brulées, à la Côte des Allemands, au Bayou Mansbac, au Baton Rouge et à la Pointe Coupée. Enfin, lorsque la Compagnie fut dissoute, la population blanche se montait à cinq mille ames, et la population noire, à deux mille.

Le Roi, ayant nommé Salmon commissaire ordonnateur, le chargea de prendre possession de la

Louisiane en son nom et d'acheter pour la couronne toutes les propriétés de la Compagnie, qui furent estimées à la somme de soixante mille piastres.— Ainsi, la Louisiane rentra sous le joug de son ancien maître. Elle était destinée à en changer plusieurs fois, avant de parvenir à la dignité d'un Etat souverain.

CHAPITRE VII.

Les Natches pénètrent dans les Natchitoches et assiègent un fort commandé par St. Denis. Complète déroute des Natches. — Conspiration des Noirs. Bienville nommé gouverneur pour la troisième fois. Guerre des Chikasas. Le Chevalier d'Artaquette est brûlé par les Indiens. Bienville pénètre dans le pays des Chikasas, à la tête d'une armée de trois mille six cents hommes. Les Chikasas se soumettent et obtiennent la paix. Le Marquis de Vaudreuil est nommé gouverneur. Ravages causés par un ouragan. Les orangers sont détruits par la rigueur du froid. Des cannes à sucre sont introduites dans la colonie par les Jésuites. Querelle d'un Colapissas et d'un Chactas. Dévouement d'un père pour son fils. Les Acadiens sont expulsés par les Anglais. La plupart des exilés arrivent à la Nouvelle-Orléans. Origine de la Côte des Acadiens. Un grand nombre de Canadiens viennent s'établir à la Louisiane. Kerlerec, gouverneur de la Louisiane. Traités entre les rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, relativement à la Louisiane. D'Abadie, directeur général. Consternation des colons lorsqu'ils apprennent qu'ils vont passer sous le joug espagnol. Assemblée de délégués envoyés par toutes les paroisses de la province, Jean Milhet est député par les colons auprès du Roi de France. Réception que lui fait le Duc de Choiseul. Aubry, gouverneur. Arrivée de Don Ulloa à la Louisiane.

LES NATCHES qui avaient échappé à Perrier sur la Rivière Noire, après avoir erré pendant quelque temps parmi les Washitas, pénétrèrent dans

le pays des Natchitoches et s'emparèrent d'un de leurs villages. Ils assiégèrent aussi un fort où il y avait une petite garnison française commandée par un officier nommé St. Denis, mais ils furent repoussés, et St. Denis, ayant reçu des renforts qui lui furent envoyés de la Rivière Rouge et des Opelousas, fit une sortie, dans laquelle les Natchez furent complètement faits. Ils perdirent quatre-vingt-dix hommes parmi lesquels se trouvèrent tous leurs chefs. Après cet échec, ils se dispersèrent dans les bois et St. Denis se mit à leur poursuite ; mais ils gagnèrent le pays des Chickasas avec lesquels ils s'incorporèrent.

Cette année, la colonie fut jetée dans de grandes alarmes par une conspiration que l'on découvrit parmi les nègres. Elle prit naissance aux Natchez parmi les noirs qui avaient assisté au massacre des blancs par les Indiens, et s'étendit le long de la côte jusqu'à la Nouvelle-Orléans.— Heureusement, le complot fut connu à temps. Quatre hommes et une femme qui en étaient les principaux agens furent saisis et punis. Les hommes furent publiquement brisés sur la roue et la femme fut pendue. La sévérité du châtiment intimida les noirs et la tranquillité fut rétablie dans la colonie.

Il ne se passa rien de remarquable jusqu'en 1735, où Bienville revint dans la province avec le titre de gouverneur. Les colons reçurent avec la plus vive joie celui qui leur avait consacré une si grande portion de son existence.

Bienville, ayant appris que les Natchez et les Chikasas qui ne formaient plus qu'une seule nation, commettaient des déprédations dans les parties éloignées de la colonie, résolut de mettre fin à ces excès, en leur faisant une guerre soutenue. A cet effet, il ordonna au Chevalier d'Artaguette qui était alors aux Illinois, de réunir autant d'Indiens qu'il pourrait et de se rendre dans le pays des Chikasas, où il le joindrait le 10 de Mai, avec les forces de la Mobile et de la Nouvelle-Orléans.— Cette campagne ne fut pas heureuse. D'Artaguette, étant arrivé en face de l'ennemi, avant Bienville, ne put contenir les Indiens qui voulurent absolument combattre. Malgré la valeur brillante de d'Artaguette, sa troupe fut défaite, et lui-même fait prisonnier. Le sort de ce malheureux jeune homme fut affreux, car les Indiens l'attachèrent sur un bucher, et le firent mourir à petit feu.

Bienville qui arriva peu de tems après, ayant attaqué un fort des Chikasas sur lequel flottait le pavillon anglais et que défendaient plusieurs officiers de cette nation, fut vivement repoussé.— Ayant souffert une perte considérable, il fut obligé de se retirer et revint à la Nouvelle-Orléans, vers la fin de Juin 1736.

En 1739, Bienville que son dernier revers n'avait pas fait renoncer à son projet de soumettre les Chikasas, rassembla toutes les forces de la colonie

pour frapper un coup décisif. Son armée se composait de douze cents hommes blancs et de deux mille quatre cents Indiens. Epouvantés à l'approche de forces si considérables, les Chikasas demandèrent humblement la paix et jurèrent d'être désormais les amis des Français, et, en gage de leur futur dévouement, ils leur livrèrent deux officiers anglais.

Telle fut la fin de la guerre des Chikasas qui avait été si funeste à la colonie et qui avait coûté aux Français un grand nombre d'hommes et des dépenses considérables. Malheureusement, la paix qui fut conclue n'avait pour garantie qu'une vaine promesse, qui pouvait être violée au gré du caprice ou de l'intérêt.

En 1741, le Marquis de Vaudreuil fut nommé gouverneur de la Louisiane, à la place de Bienville qui partit pour France, en emportant les regrets de tous les colons qui l'appelaient le père de la colonie. A cette époque, le commerce de la Louisiane dégagé des entraves du monopole, commençait à prospérer. Il était alimenté par des récoltes abondantes de tabac, de riz et d'indigo. Mais en 1746, cette prospérité fut interrompue par un ouragan qui causa de grands ravages sur toutes les habitations et détruisit entièrement la récolte de riz. Heureusement, la colonie reçut de prompts secours du district des Illinois qui envoyait tous les ans à la Nouvelle-Orléans une grande

quantité de farine. Les bateaux des Illinois arrivaient vers la fin de Décembre et repartaient en Février.

En 1748, la colonie eut à déplorer la perte de ses orangers. L'hiver fut si rigoureux que ces arbres charmans qui ont le mérite d'unir l'agréable à l'utile, furent tous détruits. C'était la première fois qu'un pareil événement était venu affliger les habitans de la Louisiane.

Le 17 Avril 1751, deux cents hommes de troupes arrivèrent de France. Les navires qui les portaient ayant touché à Hispaniola, les Jésuites de cette île demandèrent et obtinrent la permission d'envoyer aux Jésuites de la Louisiane des cannes à sucre et des nègres accoutumés à les cultiver. Les cannes furent plantées sur l'habitation des Révérends Pères, à l'endroit où est maintenant le faubourg Ste. Marie. Mais il paraît que l'on ne sut pas en tirer partie, car ce ne fut que longtems après que l'on s'en servit pour faire du sucre.— Ainsi, c'est à l'active industrie des Jésuites que la Louisiane doit la naturalisation de ces roseaux qui ont été pour elle une source de richesses immenses.

En 1752, les Chikasas ayant renouvelé leurs déprédations, le Marquis de Vaudreuil fit une excursion sur leur territoire qui ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Il y trouva un grand nombre de forts que les Anglais leur avaient aidé

à bâtir. N'ayant aucune artillerie de siège, le Marquis se contenta de dévaster le pays, et, après avoir laissé une forte garnison dans le fort de Tombèche qu'il agrandit, il revint à la Nouvelle-Orléans.

En 1753, un Chactas et un Colapissas, s'étant querrellés, le premier dit au second, que les Colapissas n'étaient que les humbles chiens des Français qui s'en faisaient obéir au moindre signe. Irrité de cet affront, le Colapissas tua le Chactas d'un coup de carabine et s'enfuit à la Nouvelle-Orléans.— Les parens du mort s'adressèrent au Marquis de Vaudreuil pour qu'on leur livrât le coupable. Le Marquis, ayant fait de vains efforts pour leur inspirer d'autres sentimens que ceux de la vengeance, finit par donner l'ordre d'arrêter l'assassin. Mais il échappa à toutes les recherches. Dans cet intervalle, le père de celui dont on demandait le sang, se rendit chez les Chactas et leur offrit de mourir pour son fils. Sa proposition ayant été acceptée, le vieillard s'étendit sur le tronc d'un arbre qu'un orage avait déraciné et présenta sa tête au sacrificeur qui la trancha d'un seul coup. Ce trait dont le cœur seul d'un père était capable, devint le sujet d'une tragédie, composée par un officier français de la colonie, nommé Le Blanc de Ville-neuve. Cette œuvre dramatique et l'histoire de la Louisiane par le Juge Martin sont les deux seuls ouvrages que compte jusqu'à présent la littérature

Acadiens

louisianaise. Espérons que les siècles futurs la trouveront plus étendue. Car le climat brulant de la Louisiane et son ciel Italien promettent des imaginations ardentes et fécondes.

Lorsque Louis XIV céda l'Acadie à l'Angleterre, il avait stipulé que les sujets qu'il abandonnait conserveraient leurs propriétés, si toutefois, ils prêtaient foi et hommage à la Reine Anne. — Mais les Acadiens ne voulurent pas se soumettre à l'obligation qui leur avait été imposée et déclarèrent que jamais ils ne promettaient à l'Angleterre de porter les armes contre la France. — Les autorités anglaises se plainquirent de ce refus, mais le gouvernement jugea convenable d'ajourner les mesures de rigueur. Malheureusement, cette indulgence devait être aussi perfide que le calme qui précède la tempête. Car en 1754, la politique anglaise étonna le monde par un forfait nouveau. L'Acadie est un pays stérile qui offre peu d'attraits aux émigrans, qu'il était probable que de longues années s'écouleraient, avant qu'il put s'y former une population anglaise assez forte pour mettre sous le joug la population française. D'un autre côté, les Acadiens avaient fait parler hautement leur inimitié, de sorte qu'il fallait les contenir en établissant parmi eux des forts et des garnisons qui auraient coûté annuellement de fortes sommes au gouvernement. Alors, le cabinet britannique qui, dans les circonstances difficiles, a toujours recours

*Forêts
de l'Acadie
sur 1754*

à des moyens qu'ignorent les autres nations, ouvrit et inspecta son large catalogue de crimes politiques. Mais il n'y trouvait que des crimes déjà connus et usés, lorsqu'une suggestion de l'enfer vint à son secours. Aussitôt, l'ordre est donné de s'emparer des Acadiens et de les jeter de distance en distance sur les plages des colonies anglo-américaines. Là, ils devaient mourir de faim, ou se fondre dans la population hospitalière qui consentirait à recevoir et à nourrir ces malheureux étrangers. Le décret des dieux infernaux fut exécuté avec la plus grande rigueur, et toute la population acadienne fut poussée à bord des vaisseaux anglais. En quittant les foyers de la terre natale, il ne leur fut permis de rien emporter, si ce n'est le sentiment de leurs maux et la haine éternelle que méritaient leurs cruels oppresseurs. Poussés comme de vils troupeaux, les Acadiens, au nombre de sept mille, furent entassés sur les navires de leurs persécuteurs, et, lorsqu'ils tournèrent leurs regards vers la patrie, pour lui dire un dernier adieu, ils n'aperçurent que des flammes et les bayonnettes anglaises qui bordaient le rivage. Telle l'antique Messénie vit fuir ses enfans devant le décret d'exil porté par les féroces Lacédémoniens. Ainsi, se sont renouvelées dans le nouveau monde ces scènes d'horreur et d'attendrissement dont la Grèce a été témoin et que le pinceau d'Anacharsis a représentées avec des couleurs si terribles. Je ferai usage

des propres expressions de Barthélemy pour plaindre le sort des Messéniens modernes : “ Une nation entière chassée de ses foyers, errante au hasard chez des peuples épouvantés de ses malheurs ; des jeunes gens affaiblis par la douleur, portant sur leurs épaules les auteurs de leurs jours ; des femmes assises par terre, expirant de faiblesse, avec les enfans qu’elles serrent entre leurs bras ; ici, des larmes, des gémissemens, les plus fortes expressions du désespoir ; là, une douleur muette, un silence effrayant. Si l’on donnait ces tableaux à peindre au plus cruel des Spartiates, un reste de pitié ferait tomber le pinceau de ses mains.”

Les colonies anglaises reçurent avec humanité les infortunés qui furent jetés parmi eux avec autant d’indifférence que s’ils avaient été le rebut de l’espèce humaine. Elles rougirent du crime que commettait l’Angleterre et résolurent de le réparer autant qu’elles le pourraient. La législature de la Pennsylvanie alloua une somme d’argent à ces enfans de l’exil et du malheur, et toutes les autres provinces imitèrent ce noble exemple. Mais les Acadiens refusèrent le pain de la pitié. “ Non, répondirent-ils ; vous êtes les frères de nos oppresseurs et vous parlez la même langue. Nous ne voulons rien de vous. Vous nous offrez des terres, et nous ne voudrions seulement pas accepter de vous un tombeau !” Tel est le lan-

SUR LA LOUISIANE.

gache des cœurs ulcérés. Il est des momens où le sentiment de l'outrage s'empare de toutes les facultés de l'ame et n'en laisse pas une seule libre pour apprécier le bienfait.

Les Acadiens avaient oui dire que vers l'Ouest, flottait la bannière sans tache. Aussitôt, l'espoir de la revoir a ranimé leur courage, et ils se dirigent vers la terre promise, où ils n'entendront plus les sons détestés de la langue de leurs oppresseurs. Ils traversèrent les montagnes et séjournèrent un hiver entier parmi les Indiens qui, respectant d'aussi grandes infortunes, leur laissèrent un passage libre. Malgré leur férocité naturelle, les Sauvages ne purent lever le tomahuk contre cette troupe désolée qui cheminait lentement dans les forêts profondes, en les arrosant de ses larmes. L'Indien baissait la pointe de sa flèche, en disant : " Paix aux voyageurs dans la vallée des larmes. " Tuer son ennemi, c'est bien ; mais le priver des ossemens de ses pères ! le Grand Esprit le " défend."

Enfin, la levée et la place publique qui est vis-à-vis de la cathédrale, se couvrirent un jour de cette foule éplorée qui fut accueillie par les habitans de la Nouvelle-Orléans avec une tendresse fraternelle. Jamais l'humanité ne se montra plus affectueuse ; jamais la charité ne fut plus abondante dans ses largesses. Kerlerec, qui avait succédé comme gouverneur au Marquis de Vaudreuil,

alloua un morceau de terre à chaque famille. On leur fournit des outils aratoires aux frais du gouvernement, et, pendant la première année de leur établissement, on leur distribua les mêmes rations que l'on donnait aux troupes de ligne de la colonie. Les réfugiés s'établirent sur les deux rives du fleuve, au-dessus de la Côte des Allemands, et s'étendirent jusqu'à Baton Rouge et la Pointe Coupée. C'est de cette circonstance qu'est venu le nom de Côte des Acadiens que porte même aujourd'hui cette partie du fleuve.

En 1750, les Anglais, s'étant emparés du Canada, la Louisiane reçut encore un accroissement de population. Car un grand nombre de Canadiens qui ne voulurent pas se soumettre à la domination anglaise, quittèrent le pays qui était devenu la proie du léopard et se rendirent à la Nouvelle-Orléans, où le lys fleurissait encore. Une partie de ces émigrés s'établirent à la Côte des Acadiens; d'autres traversèrent les lacs qui séparent la rive droite du fleuve des prairies occidentales de la province et fixèrent leur domicile sur le sol fertile des Attakapas, des Opelousas et des Avoyelles.

La conquête du Canada par les Anglais causa une émotion pénible à la Louisiane qui en était en quelque sorte la fille et qui pendant longtemps en avait formé une dépendance. Un pressentiment vague, mais qui ne fut que trop tôt vérifié, faisait craindre aux Louisianais un changement de domi-

nation. En effet, le 3 Novembre 1763, un traité secret fut signé, par lequel le Roi de France céda au Roi d'Espagne toute cette partie de la Louisiane qui est sur la rive ouest du Mississippi, avec la ville de la Nouvelle-Orléans et l'île sur laquelle elle est située.

L'année suivante, un traité de paix fut signé entre la France et l'Angleterre. Par ce traité, le Roi de France renonçait à ses prétentions sur la Nouvelle Ecosse ou Acadie, et en garantissait tout le territoire avec ses dépendances à la Grande Bretagne. Il lui céda aussi en toute souveraineté le Canada et ses dépendances. Les limites entre les possessions françaises et anglaises de l'Amérique du Nord étaient fixées irrévocablement par une ligne tirée dans le milieu du Mississippi, depuis sa source jusqu'à la Rivière Iberville, et depuis là, par une autre ligne tirée au milieu de la Rivière Iberville, des lacs Maurepas et Pontchartrain jusqu'à la mer.

Le Roi de France céda à la Grande Bretagne la rivière et le port de la Mobile, ainsi que tout ce qu'il possédait sur la rive gauche du Mississippi, excepté la ville de la Nouvelle-Orléans et l'île sur laquelle elle est située.

La navigation du Mississippi était déclarée libre pour tous les sujets des deux souverains, depuis la source du fleuve jusqu'à la mer ; et il était expressément stipulé qu'aucun navire, ou embarcation

quelconque des deux nations ne serait soumis à aucune inspection et au paiement d'aucun droit.

Le Roi d'Angleterre garantissait expressément aux habitans du Canada le libre exercice de la religion catholique et romaine.

Quant aux habitans qui ne voudraient pas vivre sous la domination anglaise, dix-huit mois leur étaient accordés pour vendre leurs propriétés aux sujets de Sa Majesté Britannique, et se retirer où bon leur semblerait.

Les mêmes droits étaient garantis aux habitans de cette partie de la Louisiane qui était cédée à l'Angleterre.

Le Roi d'Espagne céda aussi à la Grande Bretagne la province de la Floride, avec le fort St. Augustin et la baie de Pensacola, ainsi que tout le pays qu'il possédait à l'Est et au Sud-Est du Mississippi.

Ainsi, par ce honteux traité de paix, la France renonçait à toutes ses possessions en Amérique, où de nobles aventuriers avaient déployé tant de courage et de persévérance pour y acquérir des domaines immenses à une patrie ingrate qui ne devait les en récompenser qu'en les vendant à l'étranger. Ainsi, il était décrété que la France seule ne se naturaliserait pas dans le nouveau monde.

Les Anglais appelèrent West Florida, cette portion de territoire qu'ils avaient acquise de l'Espagne. Elle était bornée au Sud par le Golfe du

Mexique, y inclus toutes les îles, à six lieues de la côte ; à l'Ouest, par le Lac Pontchartrain, le Lac Maurepas et le Mississipi. Au Nord, par une ligne tirée d'un point sur le Mississipi, sous le 33e. degré de latitude nord, jusqu'à la Rivière Apalachicola, et à l'Est, elle était bornée par cette rivière elle-même.

George Johnston, ayant été nommé gouverneur de la province de West Florida, arriva bientôt à Pensacola avec le Major Loftus qui devait prendre le commandement des Illinois et qui se hâta d'envoyer des détachemens prendre possession des forts Condé, Toulouse, Baton Rouge et Natchez.

Lorsque les Indiens qui étaient en alliance avec les Français virent le drapeau blanc disparaître, devant l'étendard anglais, ils abandonnèrent sans regret le territoire que leurs amis ne possédaient plus et se rendirent à la Nouvelle-Orléans. Le Gouverneur, touché de cette preuve de fidélité, leur prodigua les louanges qu'elle méritait et leur alloua des terres sur la rive ouest du Mississipi.

Le gouvernement français, mécontent de la conduite de Kerlerec dans cette occasion, conduite qui avait peut-être mortifié l'orgueil britannique, le rappela immédiatement et le fit mettre à la Bastille. Il fut relâché quelque tems après, mais le chagrin avait déjà usé tous les ressorts de la vie et il mourut peu de jours après qu'il eut recouvré sa liberté.

Après le départ de Kerlerrec, le gouvernement de la province fut confié à d'Abadie qui fut revêtu du titre de directeur général. Les troupes avaient été réduites à trois cents hommes et divisées en six compagnies, sous le commandement d'Aubry.

Des bruits sinistres commençaient alors à circuler dans la colonie et l'on se disait avec effroi que l'on allait passer sous le joug espagnol. Ces craintes furent réalisées en Octobre par une lettre que d'Abadie reçut de son souverain et dans la quelle était contenu le traité de cession.

Dans ce document, le Roi ordonnait à son directeur général de livrer la colonie au premier officier espagnol qui se présenterait avec les pouvoirs nécessaires et de se retirer ensuite avec tous ses officiers et soldats. Il lui enjoignait aussi de fournir à tout Français qui ne voudrait pas rester sous la domination espagnole, un passage pour l'Europe, ou pour les Indes Occidentales.

D'Abadie devait aussi remettre aux autorités espagnoles tous les papiers de la colonie relatifs aux terres concédées, à l'établissement des différens postes, et aux affaires des Indiens, et il devait prendre pour toutes ces pièces des reçus en forme.

Un double inventaire devait être fait par le directeur général et un commissaire espagnol, de tous les objets qui appartenait au Roi de France: tels que l'artillerie, magasins, hôpitaux, navires attachés au service de la province, &c., afin qu'une

estimation pût être faite de tous les articles que le Roi d'Espagne jugerait convenable de garder.

Ainsi finit, à la Louisiane, le règne de Louis XV qui fut aussi funeste aux possessions françaises dans le nouveau monde, qu'à la France elle-même. Cependant, l'année qui précéda la cession fut signalée dans la colonie par l'expulsion des Jésuites et la saisie et confiscation de leurs propriétés qui furent vendues pour la somme de cent quatrevingt mille piastres. Ceux de France, d'Espagne et de Naples eurent le même sort. Cette société était devenue trop puissante. L'on craignait son ambition et ses doctrines dangereuses dont des richesses immenses facilitaient l'opération. C'est ce qui provoqua son abolition. Ainsi fut anéanti, dit Voltaire, cet ordre fameux qui avait toujours eu des hommes estimables, mais encore plus de brouillons, et qui fut, pendant deux cents ans, un sujet de discorde.

Louis XV, qui ne donnait pas une heure aux soins de son empire, mais qui consacrait tout son tems aux orgies scandaleuses du parc aux cerfs, aliéna sans regret une colonie superbe qui aurait pu tenir lieu du Canada à la France. Turgot en avait deviné toutes les ressources et il avait su présenter au Roi un plan par lequel il devait appeler en peu de tems une forte population dans ces régions fertiles qu'il décorait du nom de France Equinoxiale. Mais il fut traité en visionnaire.

Le Roi d'Espagne qui acquérait la Louisiane, était Charles III qui avait quitté le trône de Naples pour succéder à son frère Ferdinand VI, qui mourut le 1^{er} Août 1759.

Lorsque d'Abadie publia les instructions qu'il avait reçues, la province fut plongée dans la plus grande consternation. Les malheurs semblaient suivre de près les malheurs. Ce n'était pas assez que la colonie eut été divisée et qu'une partie en eut été cédée à l'Angleterre ; il fallait encore que la portion qui était restée à la France, prêtât foi et hommage à un monarque étranger. Les jours de désolation étaient arrivés ; Jérusalem n'avait plus qu'à se couvrir de ses voiles de deuil. Le Seigneur avait retiré sa main protectrice et les vases de Sion étaient donnés à l'Amalécite. Les rives du Meschacébé ne retentirent pas des gémissemens de la douleur, ainsi que les bords sacrés de l'antique Jourdain, lorsque les vierges de la Judée, chantèrent leurs élégies plaintives sur la harpe de David, mais un désespoir muet déchirait tous les cœurs et l'on interrogeait son courage et sa raison sur les moyens de résistance que l'on pouvait avoir. Jamais le nom Français ne parut aussi beau qu'au moment où on allait le perdre ; jamais la vue du drapeau sans tache n'inspira autant d'enthousiasme qu'au moment où le tissu glorieux ne flotterait plus sur la tête des enfans de la France. L'on se demandait s'il fallait renoncer à

ce patrimoine de gloire dont toutes les générations françaises ont hérité depuis que les forêts de la Gaule ont vu briller l'oriflamme. C'est alors que les Français de la Louisiane, remontant à la source de leur origine, apercevaient ce long sillon de lumière que la nation française a laissé, dans sa marche, sur l'Océan des Âges. Leur patriotisme aimait à contempler ce chemin étincelant au travers de l'obscurité des siècles, comme cette voie lactée qui embellit la voute céleste: cependant il fallait laisser tomber le rideau sur ce spectacle sublime; il fallait dire un éternel adieu à ces nobles souvenirs, et qu'un oubli politique méritât d'être récompensé par un maître nouveau.

Ces idées qui fermentaient dans les têtes méridionales des Louisianais, les exaspérèrent à un tel point, qu'ils résolurent de faire des représentations au gouvernement français. Ils espéraient que le Roi de France, touché par le cri plaintif qui serait porté aux pieds de son trône, ferait quelque modification au traité de cession, et qu'ils éviteraient ainsi le coup qu'ils craignaient. En conséquence, chaque paroisse de la province fut invitée à envoyer des délégués à la Nouvelle-Orléans.

Toutes les paroisses se hâtèrent d'acquiescer à cette requête, et une assemblée nombreuse composée des personnes les plus respectables du pays, eut lieu à la Nouvelle-Orléans. Les membres

principaux étaient : Lafrénière, avocat général, Doucot, avocat, qui était arrivé depuis peu de France, St. Lette, Pin, Villeré, le Chevalier d'Arensbourg, Jean Milhet qui était le plus riche négociant de la Nouvelle-Orléans, Joseph Milhet son frère, St. Maxent, De Lachaise, Marquis, Garic, Mazent, Mazange, Poupet, Boisblanc, Grand-Maison, Lalande, Lesassier, Braud l'imprimeur du Roi, Kernion, Carrère et Dessales.

Lafrénière, après avoir, dans un discours éloquent, fait une vive peinture de la triste situation dans laquelle se trouvait la colonie, proposa une résolution par laquelle les colons en masse supplieraient le Roi de France de ne pas les détacher de la mère patrie. La proposition fut acceptée à l'unanimité, et Jean Milhet fut choisi par ses concitoyens pour aller porter aux pieds du trône la requête des Louisianais.

Arrivé en France, la première démarche de Milhet fut de se rendre à Paris, auprès de Bienville qui, ayant passé la plus grande partie de sa vie à la Louisiane et si longtems veillé sur ses destinées, prenait à son sort le plus vif intérêt. Le fondateur de la Nouvelle-Orléans, qui avait débarqué à la Louisiane, à l'âge de vingt-cinq ans, était alors dans sa quatrevingt-septième année. Il regrettait d'avoir vécu si longtems, depuis qu'il avait vu le démembrement de la colonie dont une partie avait été cédée à l'Angleterre et l'autre à

l'Espagne. Le vieillard accompagna Milhet chez le Duc de Choiseul. Ce seigneur reçut la requête des Louisianais avec un gracieux sourire et combla Milhet et Bienville de civilités. Mais, comme c'était lui-même qui avait conseillé la cession, il n'était nullement disposé à favoriser la démarche des colons. En effet, il sut avec beaucoup d'art, empêcher Milhet d'approcher le Roi et d'atteindre le but de sa mission.

Sur ces entrefaites, d'Abadie mourut en 1766 et le commandement suprême devolut à Aubry.

Quoique Milhet eut informé ses concitoyens de sa non réussite, ceux-ci se flattaient toujours que le traité de cession serait annulé. En effet, des circonstances décevantes nourrissaient cette espérance. Car deux ans s'étaient écoulés, depuis que d'Abadie avait reçu l'ordre de remettre la colonie au premier officier espagnol qui se présenterait avec des pouvoirs nécessaires. Cependant cet officier n'arrivait pas, et le Roi d'Espagne ne semblait faire aucune disposition pour prendre possession de la province. L'horizon reprenait ainsi une faible couleur de rose, lorsqu'il se rembrunit tout à coup, à la nouvelle que Don Antonio de Ulloa avait été nommé gouverneur de la Louisiane et était arrivé à la Havane.

En effet, au mois de Juillet 1766, le conseil supérieur de la Louisiane reçut une lettre par laquelle Ulloa lui annonçait qu'il était chargé de

prendre possession de la province au nom du Roi d'Espagne ; qu'en conséquence, il partirait bientôt pour exécuter l'ordre dont il était chargé ; et il terminait, en disant qu'il espérait que les pouvoirs dont il était revêtu, lui fourniraient l'occasion et les moyens d'être utile aux Louisianais.

Ulloa ne se fit pas attendre longtems, et débarqua à la Nouvelle-Orléans, au commencement de l'automne. Il était accompagné de deux compagnies d'infanterie sous les ordres de Piernas. Il reçut un accueil respectueux mais froid et sombre qui n'annonçait que trop clairement le mécontentement des citoyens. Ayant été requis par le gouverneur d'exhiber ses pouvoirs, il refusa de le faire, en disant qu'il voulait différer la prise de possession jusqu'à l'arrivée des forces espagnoles.

CHAPITRE VIII.

Population de la Louisiane, lors de la cession. Retour de Jean Milhet. Les Louisianais témoignent à Ulloa toute leur aversion pour la domination espagnole. Maladie qui ressemble à la fièvre jaune. Les bords du Mississippi sont glacés. Les orangers sont détruits. Assemblées des colons. Pétition signée par cinq cent cinquante personnes. Elle est présentée au conseil supérieur par Lafrénière. Le conseil supérieur menace Ulloa de le traiter comme perturbateur du repos de la province. Message envoyé au gouverneur Elliot par les Louisianais. Sa réponse. Discours de Lafrénière au conseil supérieur. Le conseil supérieur ordonne à Ulloa d'exhiber ses pouvoirs, ou de sortir de la province. Six cents habitans de la Côte des Allemands et de la ville prennent les armes. Départ d'Ulloa, au milieu des cris de joie des citoyens. St. Lette et Lessassier sont envoyés en France. Ils ne réussissent pas dans leur mission. Arrivée d'O'Reilly. Tentatives de résistance. Des messagers sont envoyés dans toutes les parties de la province, pour soulever les habitans. Villeré descend à la Nouvelle-Orléans à la tête des Acadiens et des habitans de la Côte des Allemands. Prise de possession par les Espagnols. Assassinat de Villeré. De Noyant, Lafrénière, Marquis, Joseph Milhet et Carrère sont fusillés. Réflexions.

LORSQUE Ulloa débarqua à la Nouvelle-Orléans, la population de la Louisiane était de cinq mille blancs et d'autant de nègres. Quoiqu'il ne voulut pas prendre le commandement de la pro-

vince, malgré plusieurs renforts qu'il reçut de la Havane, il envoya deux compagnies bâtir un fort sur la rive gauche du Mississippi, audessous du Bayou Manshac. Deux autres compagnies furent envoyées dans le même dessein, sur la rive droite, vis-à-vis les Natchez, et deux autres, sur la rive gauche de la Rivière Rouge, sur une éminence située entre la Rivière Noire et le Mississippi. Un fort détachement fut aussi envoyé aux Illinois. Ainsi, les Espagnols prélaient à une prise formelle de possession.

Tel était l'état des choses, lorsque Jean Milhet revint de France. Sa longue absence avait contribué à nourrir les espérances de ses concitoyens ; car ils pensaient qu'il ne l'aurait pas ainsi prolongée, s'il n'avait vu une probabilité de réussite. Mais lorsqu'il leur annonça qu'il fallait renoncer aux chimères dont ils s'étaient bercés, l'exaspération fut portée à son comble et les colons ne craignirent pas de manifester à Ulloa toute la haine qu'ils portaient à la domination espagnole dont ils étaient menacés.

Depuis la cession de la Louisiane, les saisons et les élémens mêmes parurent conspirer contre sa prospérité. Car en 1766, elle fut dévastée par une maladie affreuse qui ressemblait beaucoup à la fièvre jaune d'aujourd'hui, et en 1768, l'hiver fut si rigoureux, que tous les orangers périrent une seconde fois et que le fleuve fut glacé tout le long de

ses rives. Les plus anciens habitans ne se souvenaient pas d'avoir jamais rien vu de semblable. Ainsi la nature elle-même semblait s'armer de sévérité pour repousser les nouveaux maîtres de la Louisiane.

Plusieurs assemblées eurent lieu en ville et à la paroisse des Allemands, et Lafrénière y jova toujours le rôle principal. Enfin, l'on fit circuler dans la province une pétition par laquelle le conseil supérieur était supplié d'ordonner à Ulloa et à ses troupes de quitter la colonie, puisqu'il ne voulait pas exhiber ses pouvoirs. Cette pétition fut signée par cinq cent cinquante des citoyens les plus distingués et le commissaire ordonnateur Foucault en ordonna l'impression.

Lafrénière ayant présenté la pétition au conseil supérieur, ce corps qui était sous l'influence de Foucault, menaça Ulloa de le poursuivre comme perturbateur du repos de la province, s'il ne faisait pas connaître ses pouvoirs. Car, les colons, prenant leurs espérances pour la réalité, pensaient que le Roi d'Espagne devait avoir renoncé au traité de cession, puisqu'il différait si longtems de prendre possession de la Louisiane. D'autres croiaient que ce n'était qu'une mesure politique qui avait fait venir Ulloa parmi eux et que le prétendu gouverneur abusait des raisons d'Etat pour lesquelles on l'avait revêtu d'un titre éphémère. Ils étaient entretenus dans cette erreur par les

presses anglaises, et par quelques individus de cette nation qui étaient venus à la Nouvelle-Orléans. — Enfin, l'agitation publique s'était un peu calmée, lorsqu'on apprit l'arrivée à la Havane d'un armement considérable destiné pour la Louisiane.

Rendus plus furieux par ces alternatives de crainte et d'espoir, les Louisianais se laissèrent entraîner par une imagination trop vive. Ils crurent qu'ils pourraient résister aux Espagnols et ils envoyèrent un message au gouverneur Elliot qui avait succédé à Johnston dans le gouvernement de la Floride, pour s'assurer s'il aiderait leurs efforts. Le gouverneur anglais répondit, qu'il ne pouvait prendre aucune mesure hostile contre un roi qui était en paix avec le sien. L'on prétend que Johnston envoya à Aubry le message qu'il avait reçu, et qu'Aubry le remit à Ulloa qui le fit parvenir à Madrid. Telle fut peut-être une des causes qui, plus tard, firent verser le sang de plusieurs des habitans les plus respectables de la Louisiane.

Trompés dans leur attente, de ce côté, les Louisianais sollicitèrent le conseil supérieur de prendre en considération la pétition qui lui avait été présentée. Le bouillant Lafrenière fit un discours pour soutenir la demande de ses concitoyens. En voici un fragment, tel qu'il a été trouvé dans de vieilles archives :

“ Messieurs, nous sommes arrivés à un moment

de crise, où il faut agir avec vigueur. Dans les
maux extrêmes; il faut souvent avoir recours aux
mesures du désespoir. Eh! quel plus grand mal-
heur pouvons-nous éprouver, que celui de n'être
plus Français! Quelle honte d'être vendus en
esclaves à une nation étrangère dont nous ne
connaissons pas la langue. Nos propriétés,
c'est peu.....Mais notre vie, notre honneur se-
ront soumis à des lois que nous ignorons. N'en
doutez pas; nous finirons par nous trouver étran-
gers sur le sol même de la patrie. Nos mœurs,
nos manières, notre caractère, tout en nous est
différent de l'Espagnol. Oui, dis-je, les Espa-
gnols nous repousseront comme n'étant pas de
leur sang, et les Français nous rejetteront comme
n'étant plus leurs frères. Alors, nous serons
placés dans une situation vraiment unique dans
le monde. Nous serons des hommes qui n'ap-
partienront à aucune nation. Evitons, croyez-
moi, le sort funeste qui nous attend. Courons
aux armes, s'il le faut, et quoique peu nombreux,
nous pourrions encore intimider ceux qui veulent
devenir nos seigneurs et maîtres. Suivons le
noble exemple du peuple de la Bourgogne. Lors-
que François 1er. que la fortune abandonna aux
plaines de Pavie, consentit à acheter sa liberté,
au prix d'une des plus belles provinces de France,
la noblesse de la Bourgogne répondit d'une voix
unanime à Launoy qui vint pour prendre pos-

cession de leur territoire au nom du Roi d'Espagne : Le sol français est inaliénable. Par conséquent, le Roi ne peut pas nous transférer à une puissance étrangère. Français par la naissance et par le cœur, nous saurons vivre et mourir Français. Mais si le Roi persiste à nous abandonner, venez nous prendre. Vous aurez du fer pour vous exercer à la fatigue et du sang pour vous désaltérer. Messieurs, prenons une attitude aussi ferme, et Louis XV qui, ainsi que François Ier., a été obligé d'acheter la paix par de grands sacrifices, sera bien aise d'avoir un prétexte pour rompre un traité déshonorant. Cependant, si la France, perdant tout sentiment de sa dignité, repoussait en maître des des enfans dévoués, ne soyons ni Français, ni Espagnols, ni Anglais, mais soyons Louisiannais ; soyons Américains. Un cri de liberté s'est fait entendre sur le continent que nous habitons. Au moment où je vous parle, le sang coule peut-être chez nos voisins de la Virginie et de la Caroline.* Ils ont juré de fouler aux pieds l'oppression anglaise qui les fatigue depuis longtems ; ils ont juré de briser le joug européen ; et sans doute l'événement justifiera leur généreux courage. Implorons leurs secours ; invoquons, s'il le faut,

* L'acte du parlement, connu sous le titre de *Stamp Act*, qui fit partir la première étincelle de la rébellion, fut passé en 1765.

“ l’assistance des Indiens, ces premiers habitans
“ du sol de la Louisiane. Sans doute, ils nous
“ seront fidèles, car ils ont entendu parler des
“ mines du Pérou et des buchers de l’inquisition.
“ Je ne sais si je m’abuse, mais il me semble que
“ les vastes prairies de la Louisiane où la pensée
“ s’élargit avec l’horizon, ne recevront jamais au-
“ cune institution gothique et encore moins l’es-
“ clavage féodal. Non, osons, et n’oublions pas
“ que la fortune seconde souvent l’audace.”

De pareils sentimens eussent été beaux et sages, si la Louisiane avait eu sa population actuelle, mais elle était alors trop faible pour des mesures aussi énergiques. Cependant le 29 Octobre, le conseil supérieur, cédant au vœu des colons, ordonna à Ulloa, (malgré l’opposition et le protêt d’Aubry) de sortir de la colonie, ou d’exhiber les pouvoirs qu’il prétendait avoir reçus du Roi d’Espagne, afin qu’ils fussent inscrits sur les registres du conseil et publiés dans la province. Environ six cents des habitans de la ville et de la Côte des Allemands prirent les armes pour appuyer cette requête.

Ulloa répondit que, puisque sa présence était odieuse aux Louisianais, il préférerait se retirer et ne plus les importuner. Aussitôt, il se rendit à bord d’un navire espagnol qui était arrivé dernièrement. Le 2 Novembre, au matin, était le jour fixé pour son départ. La veille, on avait

allumé les flambeaux de l'hymen dans une des maisons les plus riches de la ville ; la danse et le banquet nuptial avaient prolongé la joyeuse réunion jusqu'au point du jour ; lorsqu'une voix railleuse s'éleva et dit : " Messieurs, l'étoile du matin a paru, et Ulloa va nous priver de sa présence.— " Allons tous en corps lui faire nos adieux." La proposition est acceptée avec de bruyants éclats de joie, et les convives, échauffés par le vin, se dirigent vers la levée, en poussant des cris de triomphe. Les plus hardis s'emparent des bateaux qui étaient attachés à la rive et vont couper les cables qui retenaient le vaisseau d'Ulloa. Le navire suit l'impulsion du courant et descend le fleuve. A cette vue, tous les chapeaux ont volé dans les airs et toutes les bouches ont crié : " bon voyage, mais n'y revenez plus."

Cette ivresse ne devait pas durer longtems et le réveil devait couler des larmes de sang.

Quelques jours après cet événement, toutes les paroisses de la province envoyèrent des délégués à la Nouvelle-Orléans. L'on résolut de tenter un nouvel effort pour faire révoquer le traité de cession, et d'envoyer deux citoyens en France, porter aux pieds du trône les supplications des colons. Cette mission fut confiée à St. Lette, un marchand des Natchitoches, et Lesassier, un membre du conseil supérieur.

Ulloa partit pour la Havane, où il rendit compte

à O'Reilly du traitement qu'il avait subi. Celui-ci, croyant que la province avait levé l'étendard de la rébellion, forma ces projets de vengeance qui furent exécutés plus tard.

Les députés que les Louisianais avaient envoyés en France, ne réussirent pas mieux que leurs prédécesseurs. Bienville, sur les services duquel ils avaient compté, n'existait plus, et leur ennemi, le Duc de Choiseul, était toujours en place. St. Lette avait contracté, au collège, une liaison intime avec ce seigneur. Aussi, le Duc reçut-il, à bras ouverts, l'ancien compagnon de son enfance, mais il repoussa durement le député et son collègue. Il leur dit qu'il était trop tard pour que le Roi de France put revenir sur ce qu'il avait fait, et que le Roi d'Espagne avait déjà donné les ordres nécessaires pour prendre possession de la province. Mais afin de tempérer ce que ce refus avait d'humiliant pour son ami, il lui donna un emploi lucratif dans les Indes Orientales.

Lesassier, privé de l'assistance de son collègue, revint vers ses concitoyens. Peu de tems après son retour, le 27 Juillet 1769, on apprit à la Nouvelle-Orléans, l'arrivée à la Balize d'une frégate espagnole avec vingt-huit bâtimens de transport qui portaient quatre mille cinq cents hommes de troupes et une grande quantité d'armes et d'ammunitions. Cette nouvelle plongea la colonie dans la plus grande consternation. L'on parla de ré-

sistance et des messagers furent envoyés dans toutes les parties de la province.

Le jour suivant, un exprès, portant à Aubry un message de la part de Don O'Reilly, le commandant des forces espagnoles, débarqua en face de la place publique. Les habitans de la ville furent invités par Aubry à se réunir dans l'église, afin de prendre connaissance du message. Le général espagnol écrivait, qu'il était envoyé par son Souverain pour prendre possession de la province; que son intention n'était nullement de causer aucune détresse parmi les habitans; qu'aussitôt que la province lui serait remise, il publierait les instructions qu'il avait reçues du Roi son maître; mais que si on s'opposait à l'exécution des ordres qui lui avaient été transmis, il était déterminé à repousser la force par la force.

Les colons, dont la tête avait eu le tems de se calmer, voyant que la résistance était impossible, puisqu'ils n'avaient à opposer aux quatre mille cinq cents hommes d'O'Reilly, que douze à quinze cents miliciens mal disciplinés, prirent la résolution de se soumettre avec résignation à leur triste sort. Ils firent choix de trois personnes qu'ils députèrent vers le général espagnol pour lui annoncer que l'intention des colons de la Louisiane était d'abandonner le pays et pour le supplier de leur accorder deux ans pour vendre leurs propriétés et se retirer. Ces députés étaient Grand

Maison, le Major de place, Lafrénière, avocat général, et Mazent, autrefois capitaine dans les troupes coloniales, mais qui, par son industrie, était devenu un des habitans les plus riches de la province.

O'Reilly reçut les députés avec la politesse la plus aimable et leur assura qu'il était disposé à accueillir toutes les demandes raisonnables que lui feraient les colons ; qu'il avait leurs intérêts à cœur et qu'il ne négligerait aucun moyen de le leur prouver. Il ajouta qu'il avait oublié tout ce qui s'était passé d'injurieux pour le Roi d'Espagne, depuis la cession de la Louisiane, et que, s'il se souvenait de quelque offense, ce n'était que pour la pardonner. Enfin, le rusé Castillan dit tout ce qui pouvait endormir l'inquiétude et les soupçons des colons.

Dans cet intervalle, les émissaires qui avaient été envoyés le long du fleuve, avaient réussi à soulever les habitans de la Côte des Allemands et des Acadiens, et Villeré était descendu à la Nouvelle-Orléans, à la tête d'un nombre considérable de ses concitoyens.

Le 1er. d'Août, les députés qui avaient été envoyés à O'Reilly, revinrent à la Nlle.-Orléans, et firent connaître au public, la réception amicale qui leur avait été faite et les promesses affectueuses qui leur avaient été données. Ce rapport calma beaucoup les esprits, et la plupart des habitans

qui étaient descendus avec Villeré s'en retournèrent chez eux dans l'intention de recueillir leurs récoltes.

Le 16 Août, la flotte espagnole arriva à la Nouvelle-Orléans et jeta l'ancre en face de la ville. Les habitans accoururent en foule sur la levée pour assister au débarquement, mais il ne s'effectua que le 18, à trois heures de l'après-midi. O'Reilly conduisit ses troupes à la place publique qui est vis-à-vis la cathédrale actuelle, où il fut reçu par Aubry à la tête des troupes françaises entourant le drapeau blanc que portait un mât élevé au centre de la place. A l'approche d'O'Reilly, la bannière française fut abaissée, celle d'Espagne fut hissée, et au moment où elles se rencontrèrent, leur union fut saluée par des feux de joie que lancèrent les troupes des deux nations. Dès que le pavillon espagnol fut placé au haut du mât, O'Reilly, escorté par Aubry, et suivi par les officiers espagnols et français, fit le tour de la place, en signe de prise de possession. Il se rendit ensuite à l'église, où un Te Deum solennel fut chanté et la bénédiction du ciel, versée sur tous les assistans.

O'Reilly, s'étant logé dans une des maisons les plus belles de la ville, fit placer dans sa salle un petit trône, sous un dais superbe, et là, le singe de la royauté, avait aussi ses levers, sa cour et ses flatteurs. Les femmes mêmes des colons qu'éblouissait un éclat auquel elles n'étaient pas ac-

coumées, allaient tous les jours embellir de leur présence, le Louvre du Louis XIV de la Louisiane. Enfin la plus grande tranquillité régnait dans la province, malgré la surprise que l'on éprouvait, de ce que O'Reilly ne tenait pas la promesse qu'il avait faite à la Balize. L'on se rappelle que cette promesse était, de publier les instructions qu'il avait reçues de son Souverain, aussitôt après qu'il aurait pris possession de la colonie.

Le 30 Août, un cri d'alarme épouvanta les habitans de la Nouvelle-Orléans. Les amis du peuple étaient arrêtés ! Foucault, le commissaire ordonnateur, De Noyant, Boisblanc, deux membres du conseil supérieur, Lafrénière, avocat général, et Braud l'imprimeur du Roi, avaient été jetés dans une prison. Les infortunés assistaient au lever du haut et puissant seigneur de la Louisiane, lorsqu'il les pria, avec un gracieux sourire, de passer dans l'appartement voisin. Dès qu'ils y furent entrés, ils se trouvèrent entourés d'un corps de grenadiers qui formèrent autour d'eux un cercle de bayonnettes, et l'officier commandant leur apprit qu'il les faisait prisonniers au nom du Roi.

Cette arrestation avait eu lieu, en conséquence d'une détermination qu'avaient prise les autorités espagnoles, d'étouffer tout germe d'insurrection par des exemples de sévérité. Leur politique avait froidement arrêté que l'on ferait périr douze individus, et l'on avait secrètement

taxé à cet effet, différentes portions de la population. Les militaires devaient en fournir deux ; les avocats, deux ; les habitans, quatre ; les marchands, quatre. En conséquence, ils avaient choisi Marquis et De Noyant, officiers ; Lafrénière et Doucet, avocats ; Villeré, Boisblanc, Mazent, et Petit, habitans, Jean Milhet, Joseph Milhet, Carrère et Poupet, marchands.

Toutes les victimes furent immédiatement arrêtées, à l'exception de Villeré qui était à la Côte des Allemands. Cette circonstance rendait son arrestation plus difficile. Il fut averti à tems du danger qui le menaçait et fut conseillé de chercher sa sureté auprès du pavillon anglais qui flottait à Manshac. Pendant qu'il délibérait sur le parti qu'il avait à prendre, il reçut une lettre d'Aubry, ce vil instrument du crime, qui lui assurait qu'il n'avait rien à craindre et qui l'engageait à se rendre en ville. Fort de son innocence, Villeré répugnait à l'idée de la fuite. " Si je fuis, se disait-il, je m'avoue coupable: J'aime mieux affronter le danger et le fer des assassins. Si je péris, ma mort sera du moins utile à mes concitoyens, elle leur apprendra à haïr les tyrans." Encouragé par ces réflexions, il partit pour la Nouvelle-Orléans, mais il fut arrêté aux portes de la ville, et, comme on craignait un mouvement populaire, il fut conduit à bord d'une frégate qui avait jeté l'ancre au milieu du fleuve. Dès que sa femme apprit son

sort, elle se hâta de se mettre en route pour aller le rejoindre. Mais lorsqu'elle approcha de la frégate, elle reçut l'ordre de s'éloigner promptement. Mde. Villeré répondit, en pleurant, que cette faible barque ne contenait qu'une femme désolée qui voulait revoir, peut-être dans ses derniers momens, celui à qui les lois divines et humaines l'avaient unie jusqu'à la mort. "Retire-toi, lui dit une voix barbare, un traître n'a ni femme, ni enfans ; va-t-en, ou je fais feu." Villeré, au son de cette voix chérie qui avait fait vibrer toutes les cordes de son cœur, avait brisé ses chaînes et s'était élancé sur le pont. Une sentinelle se jeta brusquement entre lui et l'objet aimé qu'il voulait revoir avant de mourir. "Que veux-tu, traître ? lui dit le fau-rouche soldat. Reprends tes fers et rentre à l'instant dans ta chambre—Je veux voir ma femme, elle est là, qui m'attend—C'est l'échafaud qui t'attend et non ta femme—L'échafaud ! apprends, vil bourreau, que Villeré n'est pas fait pour mourir sur l'échafaud comme un criminel." A ce mot d'échafaud, une noble rougeur avait coloré son front, et son bras indigné fit rouler à ses pieds le satellite étonné de tant d'audace. Mais à l'instant, les bayonnettes espagnoles le renversèrent mort sur le pont. Mde. Villeré fut témoin de cette scène horrible, et pour redoubler son agonie, un démon qui avait sans doute pris une forme humaine, lui jeta la chemise ensanglantée de son époux.

Le procès des autres accusés fut bientôt entamé. Ils furent poursuivis sur un statut d'Alphonse XI, qui est la première loi du titre septième de la première Partida. Cette loi prononçait la peine de mort et la confiscation des biens contre quiconque aurait excité une insurrection contre le Roi, ou qui aurait pris les armes sous le prétexte d'étendre ses libertés et ses droits, et contre tous ceux qui auraient aidé le coupable.

Foucault plaïda qu'il n'avait rien fait que comme commissaire ordonnateur du Roi de France, dans une colonie française, et qu'il n'était responsable de ses actions et de ses motifs qu'envers son gouvernement. Cette défense fut admise et il fut transporté en France pour être jugé par un tribunal compétent.

Braud prétendit aussi qu'il n'avait rien fait que comme imprimeur de Sa Majesté Très Chrétienne, le Roi de France, et qu'il n'avait imprimé la pétition des colons au conseil supérieur pour chasser Ulloa, que par l'ordre du commissaire ordonnateur Foucault auquel il était tenu d'obéir. Il produisit en effet l'ordre de cet officier par écrit.— Ces raisons furent jugées solides et il fut acquitté.

Les autres prisonniers soutinrent aussi que le tribunal devant lequel ils étaient amenés n'avait pas juridiction. Ils nièrent les faits dont ils étaient accusés, et prétendirent que s'ils avaient eu lieu, c'était pendant que le drapeau blanc flottait encore

sur leurs têtes et pendant que les lois françaises retenaient leur empire dans la colonie ; que le peuple de la Louisiane n'avait pas pu être soumis à deux souverains à la fois ; qu'Ulloa n'avait pas pu exiger aucune obéissance de la part des colons, puisqu'il n'avait pas exhibé ses pouvoirs, et que le Roi d'Espagne n'avait pas pu compter sur leur allégeance, avant de les couvrir de sa protection.

Les Espagnols avaient résolu de procéder avec la plus grande rigueur contre six des prisonniers ; mais Villeré ayant été tué, on se contenta de prendre cinq têtes parmi celles qui restaient. En conséquence, De Noyant, Lafrénière, Marquis, Jean Milhet et Carrère furent trouvés coupables. O'Reilly les condamna à être pendus et prononça la confiscation de leurs biens.

La population entière de la Louisiane se jeta en quelque sorte aux pieds d'O'Reilly pour obtenir de lui qu'on suspendit l'exécution, jusqu'à ce qu'on eut eu le tems d'implorer la clémence royale. Mais le tigre fut inexorable, et la seule faveur qu'on put lui arracher, fut qu'on fusillerait les accusés au lieu de les pendre. Avec cette modification, la sentence fut exécutée le 28 Septembre 1769.

Lorsque le soleil du jour fatal parut sur l'horizon, toutes les troupes espagnoles prirent les armes et balayèrent les rues en tous sens. Un régiment fut rangé en bataille le long de la levée et sur la place publique. La plupart des habitans

de la ville s'enfuirent à la campagne, loin du théâtre où l'assassinat politique allait se commettre. A trois heures de l'après-midi, les victimes furent tirées de leur prison et conduites au lieu du sacrifice, qui était le carré situé en face des baraques, entre les rues de l'hôpital et du Quartier. Les accusés marchèrent au supplice, la tête haute, le regard fier. Ils semblaient dédaigner la vie, depuis que le despotisme pouvait en disposer. Arrivés devant leurs bourreaux, ceux-ci voulurent leur bander les yeux, mais ils s'y refusèrent avec indignation. " Depuis quand, s'écria Lafrénière, des Français ont-ils baissé les yeux devant la mort ? " Ne craignez rien, nous saurons vous regarder en face. Si nous ne commandons pas le feu nous-mêmes, c'est que nous dédaignons de traiter en " soldats, des assassins." Alors ils se tinrent tous par la main, et au moment où ils furent couchés en joue, ils crièrent avec enthousiasme : " Vive la France." L'exécration annonça au petit nombre des citoyens qui étaient restés dans la ville, que leurs amis avaient cessé d'exister. Quelques jours après, on termina le procès de Boisblanc, Doucet, Mazent, Jean Milhet, Petit et Poupet. Comme la coupe de sang que l'on voulait était pleine, on se contenta de les transporter à la Havane et de les plonger dans les cachots du Moro.

Tel fut le crime affreux qui fut commis, il y a

soixante ans, sur le sol louisianais. Certes, il n'y avait pas de trahison, il n'y avait pas de révolte de la part des colons, puisque une exaltation passagère avait fait place au calme le plus profond, dès que O'Reilly avait exhibé ses pouvoirs et pris possession de la colonie. L'histoire doit dire la vérité, quelque dure qu'elle soit. Le chef espagnol voulut punir la haine que l'on témoignait au gouvernement qu'il était venu établir. Le procès de Lafrenière et de ses compagnons ne fut qu'un acte de vengeance et non de justice. Leur attachement à la France fut leur crime. Telle est la nature du despotisme. Il se montre jaloux des affections même de l'âme ; tandis que les pensées du cœur échappent au glaive de la loi, qui ne frappe que sur les actions. Le sort de ces victimes doit nous faire apprécier les institutions que le génie de la liberté nous a données. Si jamais les suppôts du despotisme voulaient les détruire, souvenons-nous des Noyant et des Lafrenière. L'endroit où ils furent atteints par un plomb mercenaire devrait être entouré d'une grille protectrice et désigné à la vénération des citoyens. Il serait d'une politique sage de placer les hideux effets d'un pouvoir despotique auprès des bienfaits de la liberté. C'était ainsi que les Spartiates donnaient autrefois une puissante leçon à leurs enfans, en faisant contraster l'ivresse d'un Ilote avec la male dignité et la noble sobriété de son maître. Quel est celui d'entre nous, qui, en

passant auprès d'un monument qui lui rappellerait que le sang des citoyens les plus respectables de la Louisiane a coulé au gré du caprice d'un soldat farouche, ne se sentirait pas plus attaché aux institutions dont la beauté est l'objet de l'admiration du monde entier ? Il se dirait avec orgueil : je ne suis soumis qu'à la loi, et cette loi, c'est moi qui ai contribué à la faire. Puis, portant ses regards sur la Louisiane ancienne et la Louisiane moderne, il comparerait les infortunes coloniales de l'une, avec la prospérité actuelle et la majesté souveraine de l'autre. A cette vue, le patriotisme jetterait dans son cœur des racines plus profondes, et les conceptions du citoyen s'élevaient à la hauteur de sa situation politique.

CHAPITRE IX.

Population de la colonie en 1769. Abolition du conseil supérieur. Etablissement d'un cabildo. Sa composition. Pouvoirs des Alcades et de l'Avocat procureur syndic. Emploi de l'Alferez Real. Alguazil Mayor. Un régiment est formé dans la colonie, sous le nom de Régiment de la Louisiane. Lois de la Castille et des Indes introduites dans la colonie. Principaux officiers du gouvernement : un gouverneur, un intendant, un auditeur de guerre et assesseur du gouvernement, un assesseur de l'intendance, un trésorier et un contrôleur ou contrôleur de la trésorerie. Pouvoirs des capitaines commandant les différens postes. Départ de O'Reilly. Le Roi lui défend de paraître à la cour. Belle conduite du fils de Mazent. Les prisonniers détenus au fort Moro sont relâchés. Unzaga est nommé gouverneur. Restrictions imposées au commerce de la colonie. Ouragan terrible. Hiver rigoureux. Les oranges périssent pour la troisième fois. Bernard de Galvez est nommé gouverneur. Un grand nombre de familles des Iles Canaries s'établissent à la Terre-aux-Bœufs, sur la Rivière Amite derrière Baton Rouge, et sur le Bayou Lafourche. Fondation de la ville de Galveston, sous la direction de St. Maxent. Plusieurs familles de l'île de Malaga forment aux Attakapas l'établissement de la Nouvelle Ibérie. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre. Galvez prend d'assaut le fort Bute à Manchac. Baton Rouge capitule. L'armée retourne à la Nouvelle-Orléans. Poème épique de Poydras. Conquête de Pensacola et de la Floride Occidentale par Galvez. Population de la Louisiane en 1785. Mifé est nommé gouverneur

de la Louisiane. Son Bando de brax Gobierno. Population de la hante et basse Louisiane et de la Floride Occidentale en 1788. Miro est remplacé par le Baron de Carondelet.

LA Louisiane avait, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, reçu sur son jeune front un baptême de sang, et elle était devenue une province espagnole. Les divinités protectrices de la France, la Vierge de Vaucouleurs, les d'Estaing, les De Nesle et les Montmorency, avaient détourné leurs regards loin d'un sol où le lys était proscriit. Mais si la Louisiane avait cessé d'être Française, du moins, la nation à laquelle elle était annexée, était encore au rang des premières puissances de la terre. Cette nation avait aussi une illustration antique, et le sceptre qu'elle étendait sur sa nouvelle possession, était décoré de plus d'une feuille de lauriers. On pouvait se faire gloire d'appartenir à un peuple qui disait avec orgueil et vérité, que le soleil ne se couchait pas dans ses domaines. Le nom Espagnol réveillait toutes ces idées de gloire et de chevalerie qui plaisent tant à l'imagination. Nos nouveaux concitoyens étaient les descendans des Pélasge, des Cid, des Cortez, des Pizarre et des vainqueurs du Maure. On pouvait avoir de la haine, mais on ne pouvait pas se défendre d'un sentiment d'estime et de respect pour des hommes qui marchaient entourés de tant de glorieux souvenirs. Cette belle langue qui, par

l'harmonie et la magnificence de ses périodes, rappelle celle des dominateurs du monde et ne semble faite que pour exprimer les sentimens les plus élevés du cœur humain ; le teint bronzé de l'Hispanien, la fierté de son maintien, la régularité classique de ses traits, le pittoresque de ses gestes et de son costume, la noblesse du long manteau castillan que dépasse la bonne lame de Tolède : toutes ces choses parlaient tellement à l'imagination en faveur des acquéreurs de la Louisiane, que les colons eussent bientôt oublié une animosité qui n'était que le fruit d'une exaltation passagère, si tout autre que O'Reilly leur avait été envoyé. — Mais la domination étrangère qu'ils craignaient, arriva escortée de la perfidie et de la cruauté la plus froide. Ce n'était pas par des mesures de rigueur que l'on pouvait gagner des cœurs aliénés. Il fallait, au contraire, ramener la confiance dans des esprits prévenus, par une conduite pleine de candeur, de franchise et d'affection. Loin de cela, O'Reilly ne suivit même pas les principes de la devise qu'il portait dans ses armoiries et dont les mots étaient : *courage et prudence*. En effet, il fit preuve de lâcheté en immolant basement des victimes qui ne pouvaient pas se défendre, et il manqua de prudence en commettant un forfait qui ne pouvait produire aucun résultat heureux pour le prince qu'il prétendait servir. Car, au lieu de le présenter à ses nouveaux sujets comme un objet

d'amour, il en faisait un démon de haine et de vengeance. Certes, il n'avait pas besoin de verser du sang, pour contenir dans l'obéissance une colonie qui ne pouvait mettre sur pied que douze à quinze cents hommes de troupes, et qui s'était courbée avec soumission devant lui, lorsqu'il exhiba ses pouvoirs. Il est des crimes que la politique exige, dit-on ; mais en commettre un gratuitement, n'est autre chose qu'un accès de démence.

En effet, O'Reilly entra dans ses fonctions aussi tranquillement qu'un gouverneur français l'aurait pu faire. Les colons reçurent en gémissant le coup dont il les frappa, mais la juste indignation qu'ils en ressentirent, ne fut suivie d'aucune émeute populaire qu'il aurait été facile, d'ailleurs, de comprimer. Le gouvernement espagnol s'établit paisiblement, et le premier acte de l'administration de O'Reilly, fut un recensement des habitans de la province. D'après ce recensement fait en 1769, il paraît que la population de la Nouvelle-Orléans, était de 3190 âmes. Dans ce nombre, il y avait 1902 personnes libres dont 31 étaient de sang africain pur, et 68, de sang mêlé ; 1225 esclaves et 60 Indiens. Les maisons étaient au nombre de 468. La population de toute la province était ainsi que suit :

La Nouvelle-Orléans,.....	3190
Depuis la Balize jusqu'à la Nouvelle-Orléans,	570
Le Bayou St. Jean et Gentilly,.....	307
Tchoupitoulas,.....	4192
St. Charles,.....	639
St. Jean Baptiste,.....	544
Lafourche,.....	267
Iberville,.....	376
Pointe Coupée,.....	783
Attakapas,.....	409
Avoyelles,.....	314
Natchez,.....	311
Ripides,.....	47
Natchitoches,.....	110
Arkansas,.....	88
St. Louis,.....	891
	<hr/>
	TOTAL....13,538

Parmi les vexations qu'éprouve un peuple qui passe sous une domination étrangère, il n'en est pas de plus grande que celle d'être obligé d'adopter, souvent par un ordre subit du maître, des coutumes et des lois inconnues, non seulement comme règles dans toutes les transactions civiles, mais encore dans tous les cas où la vie d'un citoyen est mise dans la balance. Aussi Guillaume le conquérant trouva plus facile de faire la conquête de l'Angleterre, que d'y introduire les lois de la Nor-

mandie. Les Anglais, écrasés à la bataille de Hastings, n'étaient pas forcés de supporter patiemment le massacre de leurs amis et de leurs proches, le dévouement de leurs propriétés, et leur asservissement sous le joug féodal des fiers Normands, mais ils rejetèrent avec une persévérance dont rien ne put triompher, les lois civiles que leurs vainqueurs voulurent leur faire adopter au lieu des principes barbares et gothiques de leur jurisprudence saxonne.

Tel fut le triste sort des colons de la Louisiane. C'était en vain que Louis XV, dans la lettre qu'il avait adressée à d'Abadie, avait manifesté le désir que la Louisiane conservât encore pour quelque tems, les lois et les usages auxquels elle était accoutumée. O'Reilly, nonobstant cette manifestation du souhait royal de Sa Majesté Très Chrétienne, annonça aux Louisianais, par une proclamation datée le 1er. Novembre 1769, que, vu la trahison dont le conseil supérieur s'était dernièrement rendu coupable, il jugeait convenable d'abolir ce tribunal, et d'établir la forme de gouvernement et le mode d'administration qui avaient toujours maintenu la tranquillité et la subordination dans les domaines américains de Sa Majesté Catholique et qui leur avait assuré une prospérité durable.

Cette proclamation annonçait que le conseil supérieur serait remplacé par un Cabildo, composé

de six Régidors inamovibles, de deux Alcades ordinaires, d'un avocat procureur syndic et d'un greffier, et que le gouverneur serait le président de ce Cabildo.

La place de Régidor inamovible et celle de greffier devoient être, pour la première fois, vendues à l'encan, et l'acquéreur devoit avoir le pouvoir, moyennant certaines conditions qui lui étaient imposées, de transférer son emploi à une personne connue et capable de le remplir.

Parmi les régidors inamovibles devoient être distribués les emplois de Alforez Real, ou porte étendard royal ; du principal Alcalde de la province ; de l'Alguazil mayor, ou shérif ; du Receveur général des dépôts et des amendes.

Les Alcades ordinaires et l'avocat procureur syndic devoient être choisis par le Cabildo, au commencement de chaque année, et ils ne pouvaient être réélus qu'après un intervalle de deux ans. Cependant ils pouvaient être continuellement réélus, s'ils obtenaient la voix unanime du Cabildo.

Chaque Alcalde ordinaire était revêtu des pouvoirs de juge et avait juridiction dans toutes les affaires civiles et criminelles qui prennent naissance dans l'enceinte de la ville, toutes les fois que le défendeur n'avait pas le privilège d'être jugé par un tribunal militaire ou ecclésiastique. Ces Alcades prononçaient sommairement sur toutes

les causes qui étaient portées pardevant eux, lorsque la valeur de l'objet en litige n'excédait pas vingt piastres. Quand la somme était plus forte, on pouvait porter appel de leurs jugemens au Cabildo.

Le Cabildo n'examinait pas lui-même les jugemens ainsi rendus, mais choisissait deux Régidors qui, conjointement avec l'Alcade qui avait rendu le jugement, prononçait si l'appel était fondé; et le jugement était confirmé si l'Alcade, après l'avoir revisé, refusait de le révoquer ou de l'amender, et si le Régidor qui lui était adjoint, approuvait la sentence.

Le Cabildo siégeait tous les Vendredis, mais le gouverneur avait droit de le convoquer quand il le jugeait convenable, et lorsqu'il ne présidait pas cette assemblée, deux Régidors se rendaient, après l'ajournement, à sa demeure et l'informaient de ce qui s'était passé.

La place de Alforez Real était purement honorifique, car cet officier n'avait pas d'autre fonction que celle de porter l'étendard royal dans les cérémonies publiques. L'Alcade principal de la province prenait connaissance de tous les délits commis hors de la ville; et l'Alguanil Mayor exécutait personnellement, ou par ses députés, les ordres des différens tribunaux. Le Receveur général prenait charge de tout l'argent et de tous les effets dont la loi ordonnait le sequestre, et les

amendes et les taxes étaient versées entre ses mains. L'avocat procureur syndic, loin d'être un officier de la couronne chargé de poursuivre les délinquans, ainsi que son titre semble le comporter, devait veiller sur les intérêts du peuple et défendre ses droits.

Tels étaient les principaux rouages de ce nouveau gouvernement colonial.

Conformément à un ordre du Roi, un régiment fut levé dans la province, sous le nom de Régiment de la Louisiane, et Don J. Katchéria en fut nommé colonel. Les principaux habitans acceptèrent les brevets d'officiers qui leur furent offerts. Nés avec de fortes dispositions militaires, les Louisianais ceignirent avec joie l'épée du commandement et revêtirent l'habit dont l'éclat les séduisit.

Après le militaire, l'on s'occupa du judiciaire ; et il fut décrété que les lois de la Castille et des Indes remplaceraient les lois françaises. Heureusement, la jurisprudence espagnole et la jurisprudence française, ayant une origine commune, puisqu'elles avaient été puisées dans le code romain, se trouvaient avoir une grande similitude dans les principes sur lesquels elles étaient basées. Cette circonstance diminua les inconvéniens qu'aurait pu occasionner ce changement subit dans la législation de la colonie.

Outre le gouverneur et les officiers qui ont été nommés, il y avait un intendant à qui était con-

fié le département de la marine et des finances. Un auditur de guerre, et un assesseur du gouvernement qui était le conseiller du gouverneur dans les affaires civiles et militaires ; un assesseur de l'intendance qui était aussi le conseiller de l'officier chargé de cette partie de l'administration ; un trésorier et un contador, ou comptable de la trésorerie. Tous les officiers dont le salaire était au dessus de trois cents piastres par an étaient nommés par la couronne ; les autres étaient nommés par le gouverneur et l'intendant, dans leurs départements respectifs.

Dans chaque paroisse, un capitaine de troupe de ligne ou de milice, était stationné comme commandant civil et militaire. Cet officier était chargé de faire la police dans sa paroisse et avait le pouvoir de juger en dernier ressort tous les procès dont le montant n'était pas au dessus de vingt piastres. Dans les affaires plus importantes, il recevait la pétition et la réponse, prenait par écrit les dépositions des témoins et envoyait tous ces documens au gouverneur qui les soumettait aux tribunaux compétens. Il avait le pouvoir d'infliger aux esclaves les châtimens que, dans sa sagesse, il jugeait convenable, ainsi que celui d'arrêter et emprisonner toute personne libre accusée d'un délit, quelconque. Mais il était de son devoir d'en donner avis au gouverneur qui prononçait sur le sort du détenu. Le capitaine comman-

dant agissait aussi comme notaire et faisait les inventaires de succession ainsi que toutes les ventes qui devaient avoir lieu dans sa paroisse.

Telle était une partie des pouvoirs énormes de ces petits pachas coloniaux qui, dans les postes éloignés où ils étaient quelquefois placés, pouvaient impunément et à leur aise, jouer le rôle odieux de tyrans subalternes.

Le 8 Février 1770, O'Reilly publia un grand nombre de réglemens relatifs aux concessions des terres, ainsi que plusieurs ordonnances tendant à empêcher les étrangers de venir s'établir dans la province. Cependant, elle avait grand besoin d'un accroissement de population, car l'émigration était si forte que le gouvernement espagnol finit par refuser des passeports à ceux qui voulaient sortir de la colonie.

La Louisiane languissait dans un état de torpeur et d'abattement, lorsqu'elle déchira ses vêtemens de deuil et conçut l'espérance d'un meilleur avenir, à la nouvelle que O'Reilly qui venait de visiter les postes de la Côte des Allemands, de la Côte des Acadiens, d'Iberville et de la Pointe Coupée, où il avait été reçu avec cette résignation de l'opprimé qui ne peut que maudire et non se venger, était enfin parti pour l'Europe, afin de solliciter sans doute la récompense due à ses exploits. La satisfaction des Louisianais fut redoublée, lorsqu'ils furent informés que le Roi d'Espagne avait

ordonné à O'Reilly qui débarqua à Cadix, de ne pas se présenter à la cour. Comme il dut rugir le tigre, lorsqu'il vit s'échapper cette faveur qui était l'objet de son culte et de toutes ses aspirations ! C'était dans l'espoir de la mériter davantage en prouvant l'excès de son dévouement, qu'il avait commis un crime horrible. Le malheureux ! pour gagner les bonnes grâces d'un despote, il s'était chargé du poids dévorant des remords, et cependant, la main royale de son maître ne chercha seulement pas à effacer la tache de sang qu'il portait sur le front.

Charles III, en désapprouvant la conduite de son lieutenant, excita la plus vive reconnaissance chez les Louisianais, et il y mit le comble, en ordonnant que les prisonniers qui étaient détenus au fort Moro fussent relâchés. Ce pardon fut dû à la piété filiale du fils de Mazent qui alla se jeter aux pieds du Roi, et qui offrit de prendre la place de son père, si toutefois le gouvernement exigeait une victime. Ses supplications furent soutenues par l'ambassadeur de France et obtinrent le succès désiré. Rendues à la liberté, les victimes d'O'Reilly ne retournèrent pas à la Louisiane, mais s'établirent au Cap Français.

La cour de France avait feint de blamer la conduite des Français à la Louisiane et avait mis Foucault à la Bastille, mais il avait été bientôt relâché et nommé commissaire général et ordonnateur, à l'île Bourbon.

Unzaga qui était venu avec O'Reilly et qui devait agir comme gouverneur après le départ de ce dernier, commença alors ses fonctions. Un décret de la cour d'Espagne ayant attaché la Louisiane au gouvernement de l'Île de Cuba dont on en fit ainsi une dépendance, Don Antonio Bucarelli, qui était capitaine général de l'Île de Cuba, devint par ce moyen, capitaine général de la province de la Louisiane.

Le commerce de la colonie fut sur le point de périr sous le poids des restrictions qui lui furent imposées ; car la Louisiane qui, maintenant, fait un commerce si étendu avec toutes les parties du globe, ne pouvait alors avoir de relations commerciales qu'avec les ports de Séville, Alicante, Carthagène, Malaga, Barcelone et Coruna, et ses denrées ne pouvaient être transportées que dans des navires espagnols. Heureusement, les Anglais entretenaient avec les colons une contrebande active que le gouverneur Unzaga feignit de ne pas apercevoir. Ils introduisirent, de cette manière illicite, un nombre considérable de nègres qui furent vendus à vil prix. Ce qui fit la fortune des habitans. Telle était alors la triste situation de la Louisiane, qu'elle ne pouvait prospérer qu'en violant les lois oppressives dont on l'accablait. Tandis qu'au moment où j'écris, la loi est l'amie du citoyen dont elle accompagne partout les pas et qu'elle entoure de sa protection. Elle le prend en quelque

sorte par la main et le conduit aux sources du bonheur et des richesses.

Mais enfin, d'après les représentations qui furent faites au gouvernement espagnol, la sévérité de ces restrictions commerciales fut un peu adoucie, et la Louisiane commençait à respirer sous l'administration douce et bienfaisante de Unzaga, lorsqu'un ouragan affreux vint la désoler en 1772. — Il commença le 30 Août et continua jusqu'au 3 de Septembre. Les ravages causés par ce fléau au quel le climat de la Louisiane était alors plus sujet qu'à présent, furent immenses. Les cultivateurs perdirent leurs récoltes, et, pour comble d'infortune, l'hiver qui suivit fut si rigoureux, qu'en Janvier 1773, les orangers périrent pour la troisième fois.

Depuis cette époque, rien d'important ne se passa dans la province, jusqu'en 1776, que Bernard de Galvez qui avait succédé à Estéchéria, comme colonel du régiment de la Louisiane, fut nommé, provisoirement, gouverneur à la place de Unzaga qui fut promu à l'emploi de capitaine général de Caraccas. Galvez entra en fonction le 1er. Janvier 1777. L'année suivante, la province reçut un accroissement de population par l'arrivée d'un grand nombre de familles qui furent transportées des Iles Canaries, aux frais du gouvernement. Une partie de ces colons s'établirent à la Terre-aux-Bœufs, au-dessous de la ville, sous les

ordres de Marigny de Mandeville. D'autres se rendirent sur la Rivière Amite, derrière Baton Rouge, sous les ordres de St. Maxent, et fondèrent la ville de Galvezton. Le reste s'établit sur le Bayou Lafourche, à un endroit qui fut appelé Vénézuela.

En 1779, l'île de Malaga fut aussi mise à contribution, pour augmenter la population de la Louisiane, et fournit un grand nombre de familles qui s'établirent sur le Bayou Tèche, dans le district des Attakapas, sous les ordres de Boulogny, et le nom de Nouvelle Ibérie fut donné à cet établissement.

Cette même année, Galvez qui avait jusqu'alors exercé les fonctions de gouverneur pro tempore, reçut son brevet de gouverneur, et la nouvelle que l'Espagne avait déclaré la guerre à l'Angleterre. Aussitôt, il convoqua un conseil de guerre pour délibérer sur une attaque qu'il méditait sur les possessions anglaises les plus voisines. Le conseil jugea qu'il serait prudent de différer cette entreprise jusqu'à l'arrivée des renforts que l'on attendait de la Havane, et de se tenir, dans cet intervalle, sur la défensive. Galvez n'en persista pas moins dans son intention, et résolut de se charger de toute la responsabilité à laquelle il s'exposait, en agissant contre l'avis des autres officiers de la colonie. Il parvint à réunir une petite armée de quatorze cents hommes, composée de troupes de ligne, de miliciens et de gens de couleur, et se ren-

dit par marches forcées au Bayou Mansbac, où il prit d'assaut le fort Bute, le 7 Septembre. De là, l'armée se porta avec rapidité sur Baton Rouge qui était défendu par le colonel Dickson et une garnison de quatre cents hommes de troupes réglées et de cent miliciens. Le fort tombait en ruines, mais il était bien pourvu en armes, ammunitions et provisions de toute espèce. Galvez fit de suite investir le fort et établir des batteries de grosse artillerie. Après deux heures et demie d'une canonnade terrible, le colonel Dickson demanda à capituler, le 21 Septembre. La capitulation fut acceptée, à condition que le fort Pannure, aux Natchez, et deux autres petites fortifications, sur la Rivière Amite, et sur le *Creek* de Thompson, seraient aussi remis aux Espagnols. Les honneurs de la guerre étaient accordés à la garnison qui se rendait prisonnière. Le commandement de Baton Rouge fut confié à Don Carlos de Grand-Pré qui devait avoir aussi sous ses ordres les deux officiers envoyés au fort Pannure et au fort Bute. Après ces exploits, la petite armée louisianaise retourna à la Nouvelle-Orléans où elle fut reçue avec enthousiasme.

Ces succès glorieux échauffèrent la verve épique de Mr. Julien Poydras qui chanta les hauts faits de Galvez et de ses braves compagnons d'armes. Mais le poème est tombé dans le fleuve de l'oubli et l'auteur est plus connu par les richesses im-

menses qu'il a acquises et par le noble usage dont il en a fait, que par ce travail littéraire dont il ne reste pas le plus léger vestige.

Le Roi d'Espagne accorda pour récompense à Galvez le grade de brigadier général. Stimulé par cette faveur, Galvez ne s'endormit pas sur ses lauriers et résolut de s'emparer du fort Charlotta sur la rivière de la Mobile. Ayant reçu de la Havane plusieurs renforts assez considérables, il partit de la Nouvelle-Orléans, au commencement de Janvier 1780, et, après avoir essayé dans le golfe, un orage affreux qui lui fit courir le plus grand danger, il débarqua heureusement au lieu de sa destination, et établit six batteries qui ouvrirent en peu de jours une large brèche dans les murs du fort. L'ennemi capitula le 14 de Mars. Ce succès valut à Galvez le grade de maréchal de camp.

De retour à la Nouvelle-Orléans, Galvez que tourmentait une ambition dévorante, et dont l'activité était égale à l'ambition, résolut de s'emparer de Pensacola, et partit pour la Havane afin d'y préparer l'expédition projetée. Il obtint du capitaine général de l'Île de Cuba, un vaisseau de ligne, deux frégates, plusieurs batimens de transport sur lesquels étaient embarqués quatorze cent cinquante hommes, et il fut aussi amplement pourvu d'artillerie et d'ammunitions de toute espèce.— Galvez partit de la Havane pour Pensacola, le 28

Février 1781, et débarqua ses troupes le 9 Mars sur l'Île de Ste. Rose, où il fit construire un fort pour protéger sa flotte, lorsqu'elle franchirait la barre qui se trouve à l'entrée du port. Le 17, Don Estevan Miro arriva avec les troupes de la Louisiane et prit position sur la rive orientale de Rio Perdido. Le 19, la flotte réussit à entrer dans la baie, sans avoir souffert de grands dommages par le feu de l'ennemi. Le 1er. Avril, l'armée de terre et celle de mer attaquèrent la ville avec vigueur, mais elles furent repoussées. Le siège traîna jusqu'au 9 de Mai, où le général Campbell qui commandait Pensacola, demanda à capituler. La garnison composée de huit cents hommes se rendit prisonnière, et il fut convenu qu'on la transporterait avec armes et bagages dans quelque possession de Sa Majesté Britannique, à condition cependant, qu'elle ne servirait pas contre l'Espagne, tant qu'elle ne serait pas échangée.— Par un article de la capitulation, il était aussi arrêté que toute la Floride Occidentale serait remise au pouvoir des Espagnols.

Cette conquête de Galvez lui valut le grade de lieutenant général des armées du Roi, la croix de chevalier de l'ordre royal de Charles III et le titre de capitaine général de la province de la Louisiane et de la Floride.

En 1783, un traité de paix fut conclu entre la Grande Bretagne et l'Espagne. Par ce traité, la

Grande Bretagne renonçait à tous ses droits sur la Floride Occidentale, en faveur de l'Espagne, et lui cédaït aussi la Floride Orientale. Dix-huit mois étaient accordés au sujet de Sa Majesté Britannique pour vendre leurs propriétés et se retirer hors de la sphère de la domination espagnole.

Reconnaissant des services qui lui avaient été rendus par Galvez, le Roi d'Espagne le nomma, en 1785, Vice-Roi du Mexique, et lui permit de conserver le titre et les pouvoirs de capitaine général de la Louisiane et des Florides. Avant de partir pour son nouveau gouvernement, Galvez fit faire un recensement des provinces de la Louisiane et de la Floride Occidentale, et le résultat fut ainsi que suit :

La Nouvelle-Orléans,.....	4960
De la Balize à la ville,.....	2100
La Terre-aux-Bœufs,.....	576
Le Bayou St. Jean et Gentilly,.....	678
Tchoupitoulas,.....	7046
Paroisse St. Charles,.....	1903
St. Jean Baptiste,.....	1300
St. Jacques,.....	1332
Lafourche,.....	646
Ditto. Intérieure,.....	352
Iberville,.....	673

Transporté en l'autre part,..... 21,566

<i>Montant de l'autre part</i> ,.....	21566
Pointe Coupée.....	1521
Opelousas.....	1211
Attakapas.....	1070
Nouvelle Ibérie,.....	125
Washitas.....	207
Rapides,.....	88
Avoyelles.....	287
Natchitoches.....	756
Arkansas.....	196
Ste. Généviève,.....	594
St. Louis.....	897
•Manshac,.....	77
Galvezton.....	242
Baton Rouge.....	270
Natchez.....	1550
Mobile.....	746
Pensacola.....	592

TOTAL.....32,114

De cette somme totale de la population des deux provinces, la Basse Louisiane réclama à elle seule, 27,048 ames.

D'après un relevé des dépenses du gouvernement de la Louisiane, qui fut fait à la même époque, il paraît qu'elles se montaient annuellement à 449,389 piastres ; ainsi chaque habitant de la Louisiane couvrit à l'Espagne environ une somme de seize piastres et demie par an.

Estevan Miro qui avait succédé à Galvez, comme gouverneur civil et militaire de la Louisiane, publia en 1786, son bando de buen gobierno, ainsi que l'usage le voulait. Un bando de buen gobierno est une proclamation par laquelle chaque nouveau gouverneur d'une colonie espagnole fait connaître ses réglemens de police et les principes sur lesquels il compte baser son administration. C'était, ainsi qu'on le voit, une espèce de charte accordée au peuple, mais qui, ainsi que toutes les chartes, était souvent violée par le caprice ou l'intérêt soutenu par la force.

Dans ce document, il annonçait aux colons que la religion Catholique étant un des fondemens principaux sur lesquels reposait la législation espagnole, il confirmait et ferait exécuter l'édit que le vicaire général de la province avait publié dernièrement, relativement au respect et à la ponctualité avec lesquels il fallait assister à la célébration des mystères saints, et que les délinquans subiraient les peines portées par l'édit.— Entr'autres réglemens à ce sujet, il était expressément défendu de travailler le Dimanche et les jours de fête.

Le gouverneur déclarait aussi qu'il punirait avec la plus grande sévérité toute personne vivant dans le concubinage, et qu'il ne tolérerait pas le libertinage des femmes de couleur à qui il recommandait de renoncer à leur genre de vie et de se livrer

21566
1521
1211
1070
125
207
88
227
756
196
594
897
77
242
270
1550
746
592

32,114

deux
à elle

verne-
même
nelle-
bitant
à une

à des travaux honnêtes, sous peine d'être transportées hors de la colonie. Il leur annonçait qu'il considérerait toute recherche ou luxe dans leurs vêtements, comme une preuve de mauvaise conduite, et qu'il leur était défendu de porter des bijoux et de se coiffer avec des plumes.

Il défendait aussi toute réunion nocturne de gens de couleur, et il ordonnait aux femmes de cette classe de porter un mouchoir noué autour de la tête.

Il annonçait qu'il exécuterait avec rigueur toutes les lois contre le duel et le jeu, et contre la coutume barbare de porter des armes cachées ; que les habitans de la ville ne pourraient en sortir sans passeport et que ceux qui voudraient s'absenter de la province, seraient tenus de fournir une caution qui répondrait du paiement de leurs dettes. •

Les personnes qui arrivaient dans la colonie par mer et par terre devaient se présenter à la maison du gouvernement.

Les assemblées nombreuses étaient défendues, à moins qu'elles ne fussent autorisées spécialement par le gouverneur.

Personne ne devait sortir la nuit dans les rues sans nécessité urgente, et même dans ce cas, on devait porter une lanterne.

Tels étaient les articles les plus remarquables de cette proclamation qui nous donne, en peu de mots, une idée de l'esclavage pénible dans lequel nos ancêtres étaient plongés. Cependant ils s'y

soumirent sans murmure, parce qu'ils étaient accoutumés aux vexations du despotisme. Mais quel est celui d'entre nous qui, s'il était menacé d'un pareil asservissement, ne sentirait pas tout son sang bouillonner dans ses veines, comme la lave d'un volcan. L'air de la liberté donne à l'homme une telle vigueur de corps et d'ame, qu'il marche le front levé vers le ciel et qu'il ne peut plus le courber vers la terre, sous le joug de l'oppression. Pussions-nous ne jamais oublier les leçons du passé ! Jetons un regard en arrière, et comparons les hommes d'autrefois avec ceux d'aujourd'hui. Nos pères étaient amollis par de longues habitudes monarchiques et languissaient sur le sol de la Louisiane auquel ils dédaignaient de donner le nom de patrie. En cela, peut-être avaient-ils raison. Car enfin, qu'est-ce que c'est qu'une colonie ? c'est un vaste champ où sont parsemés quelques hommes qui travaillent au gré et pour le bon plaisir de la nation à laquelle ils appartiennent. Jamais leurs intérêts ne sont consultés qu'autant qu'ils s'accordent avec ceux de leurs seigneurs et maîtres. Puis, de tems à autre, un inconnu, portant un titre féodal et une décoration honorifique à la boutonnière, vient prescrire aux colons les opérations du corps et de l'esprit qui leur sont permises. Tel est le tableau qu'offrait le gouvernement colonial de la Louisiane et

bien différent est celui que présentent nos institutions modernes.

Le caractère doux et conciliant de Miro le rendit extrêmement populaire dans la province. Il avait, en faisant de fortes concessions de terres aux étrangers, attiré un grand nombre d'émigrants des États-Unis dont il facilitait le commerce avec la colonie. La Louisiane n'avait jamais été dans un état aussi florissant, lorsqu'en 1788, la Nouvelle-Orléans fut presque détruite par un incendie affreux qui commença le Vendredi Saint à trois heures de l'après-midi, dans une chapelle espagnole située dans la rue de Chartres, et consuma en peu d'heures neuf cents maisons et d'autres propriétés d'une valeur immense.

Un recensement de la population de la province qui fut fait cette même année, donna le résultat suivant :

La ville de la Nouvelle-Orléans,.....	5338
De la Balize à la ville,.....	2378
La Terre-aux-Bœufs,.....	661
Le bayou St. Jean et Gentilly,.....	772
Barataria,.....	40
Tchoupitoulas,.....	7589
Paroisse St. Charles,.....	2381
St. Jean Baptiste,.....	1368
St. Jacques,.....	1559
Lafourche,.....	1164
<i>Transporté en l'autre part,.....</i>	<i>23,250</i>

SUR LA LOUISIANE.

188

<i>Montant de l'autre part,</i>	23250
Lafourche Intérieure,.....	1500
Iberville,	944
Pointe Coupée,.....	2004
Opeloussas,	1985
Attakapas,	2541
Nouvelle Ibérie,,	190
Washitas,	232
Rapides,.....	147
Avoyelles,	209
Natchitoches,	1021
Arkansas,	119
Ste. Généviève,,.....	896
St. Louis,	1197
Maushac,,.....	284
Galvezton,	268
Baton Rouge,	682
Féliciana,.....	790
Natchez,	2679
Mobile,.....	1468
Pensacola,.....	265

TOTAL....42,611

Ainsi depuis 1785, la population s'était accrue, en trois ans, de 10197 personnes dont 3500 étaient des Acadiens qui, après avoir erré longtemps sans fixer leur domicile nulle part, vinrent enfin se réunir à leurs compatriotes. Le reste était des émigrans des États-Unis.

insti-
le ren-
ce. Il
terres
migrans
re avec
é dans
a Nou-
cendie
à trois
e espa-
ousuma
es pro-
nce qui
uivant:
. 5338
. 2378
. 661
772
40
7589
2381
1368
1559
1164
3,250

Il ne se passa rien de bien remarquable dans la colonie jusqu'en 1792, époque à laquelle Miro partit de la Louisiane et fut remplacé par le Baron de Carondelet.

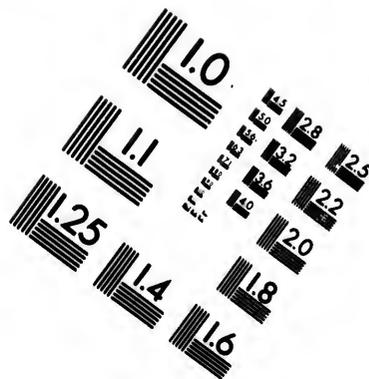
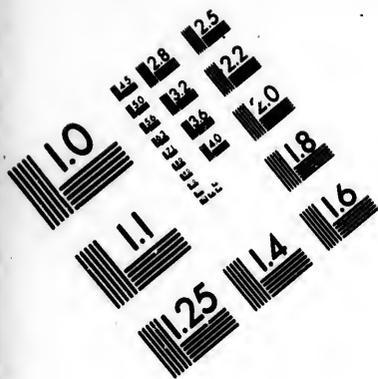
s
H
c
g
e
r
d'
de
g
d
g
p
é
ca
de
lu
be
m
à

CHAPITRE X.

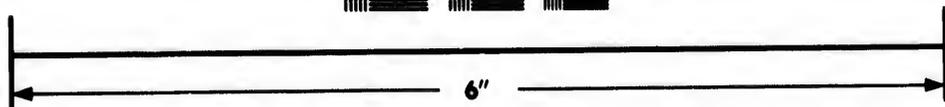
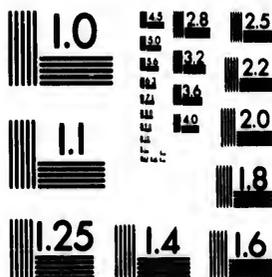
Premiers établissemens des colonies Anglo-Américaines.
Rapide aperçu de leur développement jusqu'en 1793.

LORSQUE le Baron de La Touche entra dans ses fonctions de gouverneur de la Louisiane commençait à avoir de grandes relations commerciales et politiques avec les anciennes colonies anglaises qui s'étaient détachées de la mère patrie et qui avaient pris parmi les nations de la terre le rang d'une puissance indépendante, sous le nom d'États-Unis d'Amérique. Comme, dans le cours de cet essai historique, je serai fréquemment obligé de faire mention de cette nouvelle république dont la Louisiane est devenue une partie intégrante, je pense qu'il ne sera pas déplacé de présenter ici une esquisse rapide des premiers établissemens des colonies anglo-américaines, des causes qui leur firent secouer le joug britannique, des difficultés et des périls de cette tourmente révolutionnaire, qui fut suivie de la formation du plus beau gouvernement dont les philosophes aient jamais rêvé l'existence. L'histoire des États-Unis à laquelle les Louisianais ont ajouté, en 1815, une





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4803

18
20
22
25
28
32
36
40

10
11
12
13
14
15
16
17

page étincelante de gloire doit leur être aussi chère que celle de la section territoriale dans laquelle ils sont nés.

Cette partie de l'Amérique du Nord où s'établirent les colonies de la Grande Bretagne, n'offre point de matériaux à l'histoire relativement aux peuplades nombreuses qui habitaient ces vastes régions avant l'arrivée des Européens. Les Aborigènes n'étaient que des Sauvages qui n'avaient que des traditions vagues et absurdes. On ne trouva pas parmi eux la plus légère trace de civilisation et ils n'eussent même pas été capables de concevoir aucun système d'organisation civile et politique. Cependant, des hommes à théories se sont amusés à faire des conjectures ingénieuses sur l'origine de ces peuples. Mais leurs suppositions n'ont jamais été fondées sur aucun fait dont la vérité soit constatée, et l'histoire ne peut par conséquent s'y arrêter. C'est dans les climats enchantés du Pérou et du Mexique que l'imagination doit aller chercher les riches couleurs qui ont tant d'attraits pour elle. C'est là que la nature s'est parée de tout son luxe et qu'elle a accumulé tous ses trésors. Là, sont les Incas, les enfans du soleil, des fêtes magnifiques, des temples superbes, un peuple civilisé. C'est là, que l'astre du jour double sa magnificence et se montre digne des adorations des mortels. Vos yeux veulent-ils se reposer sur des objets agréables ? regardez ces

fleurs, ces tapis de gazons et la gracieuse architecture de ces arbres. Voulez-vous des scènes pittoresques ? voyez ces ondulations du sol et la course vagabonde de ce ruisseau au travers de l'amphithéâtre de ces rochers si bien groupés sur ses rives. Voulez-vous du sublime ? portez vos regards sur le Chimborazo et cherchez sa tête dans le ciel. Voulez-vous des richesses souterraines ? creusez la terre et vous trouverez de l'or. Mais c'est surtout sur les malheurs des Guatimozin et des Montézumat que le cœur éprouve une certaine volupté à s'attendrir. L'on voit avec un sentiment d'admiration et d'horreur, Cortez incendier ses vaisseaux, et l'on suit en tremblant le héros jusque dans la ville impériale. L'histoire de l'Amérique du Nord, dans ces tems reculés, est beaucoup plus aride que celle de l'Amérique du Sud, et elle ne présente des faits intéressans que quelque tems après l'arrivée des Européens.

Mais alors, il n'y a plus de ténèbres, plus de doutes, plus d'incertitudes. Tout est clair et précis. Les Etats souverains, qui ont donné naissance à la république américaine, furent fondés dans un siècle, où les lumières et les sciences avaient chassé les ténèbres de l'ignorance. Les siècles américains n'ont point d'obscurité. C'est au grand jour que la nation s'est formée. Les chefs des aventuriers anglais qui s'établirent sur le continent américain étaient des hommes lettrés

qui avaient reçu les bienfaits de l'éducation et qui devinèrent ceux de la liberté qu'ils vinrent chercher dans les solitudes du nouveau monde. A cette époque, la presse commençait à sentir sa dignité et essayait les forces dont un instinct secret lui révélait l'étendue. L'Hercule naissant agitait déjà ces vigoureuses mains qui devaient étouffer le despotisme. Quoiqu'elle fut souvent restreinte par des édits arbitraires, la presse a écarté tous les nuages qui, sans elle, auraient caché à la postérité l'origine des premiers établissemens européens dans ces vastes régions de l'Amérique du Nord. Elle a pris soin de nous apprendre les causes de ces rapides et nombreuses émigrations qui sont venues disputer aux Indiens le sol qu'ils habitaient de tems immémorial.

Depuis l'an 1497, époque à laquelle les Européens virent pour la première fois le continent de l'Amérique du Nord, un siècle s'écoula avant qu'aucun établissement permanent y eut pris racine. La plus grande partie de territoire des Etats-Unis, à l'Est de la Floride, fut appelée Virginie, en l'honneur de la Reine Elizabeth dont les poètes ont célébré la virginité royale, sans doute à cause de leur amour pour les fictions. Suivant l'exemple des autres monarques européens, Elizabeth fit à ses courtisans d'immenses concessions de terre, sans avoir le moindre égard aux droits des Aborigènes. Mais ce ne fut qu'en 1607, sous le

règne de Jacques 1er., que la première colonie fut établie sur le sol ainsi concédé, dans les limites actuelles de l'Etat de la Virginie. Sept ans après, des Hollandais fondèrent la ville de New-York dont ils restèrent paisibles possesseurs jusqu'en 1664, où elle fut conquise par les Anglais, sous le règne de Charles II. En 1620, des Puritains anglais s'établirent dans le Massachusetts, en même tems que la Suède envoyait des colons sur la Delaware. En 1633, des émigrés du Massachusetts allèrent se domicilier dans le Connecticut, et cette même année, des Catholiques quittèrent l'Angleterre, sous la conduite de Lord Baltimore et s'établirent dans le Maryland. La flamme de l'intolérance religieuse s'étant allumée dans le Massachusetts, un grand nombre de ses habitans s'enfuirent dans le Rhode Island qu'ils colonisèrent en 1635. New Hampshire fut établi en 1637; la Caroline du Nord, en 1663; la Caroline du Sud, en 1670; le New Jersey, en 1672. Quelques Suédois avaient déjà pris possession du sol de la Pennsylvanie, à une époque très reculée, mais cette colonie n'avait trainé qu'une existence pénible jusqu'à l'arrivée de Penn et de ses Quakers qui viurent chercher dans le nouveau monde, en 1681, un asile contre les persécutions auxquelles ils étaient en butte dans le pays natal. Des treize Etats primitifs, la Georgie est celui dont l'origine est la plus récente. Le premier établissement y fut fait en 1732, par le général Oglethorpe.

L'histoire de toutes les colonies est nécessairement un récit de malheurs et de souffrances.— Les Anglo-Américains ne furent pas à l'abri de cette commune destinée. Ils eurent à supporter des pertes énormes occasionnées par les Indiens qui leur firent une guerre cruelle et qui eurent recours à tous les moyens pour porter la destruction parmi les envahisseurs. Les sauvages habitans de l'Amérique employèrent toutes les ressources de la persévérance et du courage pour opposer une digue à la vague européenne qui s'avancait graduellement dans leurs vastes forêts et menaçait de les dévorer. Mais ce fut en vain que leur faiblesse voulut faire reculer le flux qui leur avait apporté la nation blanche. Ce fut en vain que les différentes tribus se contédérèrent sous leurs chefs les plus redoutables, depuis Philippe Pokanoket jusqu'à Técumseh. Dans toutes les batailles rangées, le génie de l'Européen se montra trop supérieur à celui de l'Indien, pour que le succès fut douteux. Cependant le vaincu se vengea de ses défaites, en tendant des embûches qui firent fréquemment couler le sang du vainqueur, et en portant le ravage et la mort dans les habitations isolées. Le Massachusetts, le New Hampshire, le Maine et la Virginie furent, pendant nombre d'années, les théâtres principaux de ces scènes horribles de combats et de massacres. Dans le Rhode Island, la Pennsylvanie et le Maryland,

une politique plus humaine et plus prudente gagna l'affection des Indiens et assura la prospérité des établissemens européens. Le Canada fut aussi pour les colons une source d'inquiétudes et de malheurs. Les provinces anglaises et françaises qui, si elles n'avaient consulté que leur intérêt, et peut-être leur inclination, seraient restées en paix, furent forcées de prendre part aux guerres cruelles que se faisaient la France et l'Angleterre et épuisèrent leurs ressources pour gratifier des ambitions européennes dont le choc ne pouvait que leur être funeste.

Les colons de la Nouvelle Angleterre et de New-York souffrirent considérablement de l'inimitié des Canadiens. Les gouverneurs du Canada avaient toujours exercé une grande influence sur les Indiens et firent un usage terrible de ces farouches alliés. À chaque guerre, le sang ruisselait sur les frontières qui offraient des scènes de désolation, difficiles à décrire. Les Américains acquirent la triste conviction qu'ils n'auraient de repos que lorsque les Français seraient expulsés du Canada. Aussi, ils aspiraient avec ardeur à la conquête de cette province et ils demandèrent avec instance au gouvernement britannique les secours nécessaires pour exécuter des différens plans qu'ils avaient conçus à ce sujet. Mais ces secours furent trop faibles pour qu'aucun succès décisif pût être obtenu. En 1690, des commissaires envoyés par les

colonies se réunirent à New-York pour concerter une expédition contre le Canada. Mais cette entreprise ne réussit pas, par la faute de l'amiral anglais sur la coopération du quel on avait compté. En 1692 et 1696, les Anglo-Américains attaquèrent de nouveau le Canada, mais ils furent repoussés.

Au commencement du dix-huitième siècle, les colonies jouirent d'un court intervalle de repos. Malheureusement la guerre ayant recommencé en Europe, elles eurent à souffrir des maux extrêmes causés par les hostilités des Français et des Indiens. Non seulement la Nouvelle Angleterre et New-York, mais encore la Pennsylvanie et la Virginie eurent à repousser les attaques des Français et de leurs sanguinaires alliés. La Caroline du Sud et la Georgie furent aussi harcelées, pendant les cinquante premières années du dix-huitième siècle, par les Espagnols et par les Indiens du Sud.— Mais en 1745, le fort Louisbourg, dans l'Île du Cap Breton, fut pris par un petit corps des habitants de la Nouvelle Angleterre qui s'étaient organisés sous la direction de Pepperell, un marchand de Boston. Après la paix d'Aix La Chapelle, les colonies espéraient jouir enfin de quelques momens de repos, lorsque les Français et les Anglais coururent encore aux armes et s'égorgèrent de nouveau, au sujet des limites qui devaient séparer les deux nations dans l'Ohio. Afin d'organiser une

défense plus effective contre leurs ennemis, les Anglo-Américains proposèrent la formation d'un gouvernement fédéral qui devait être confié à l'administration d'un grand conseil choisi par les assemblées provinciales. Le cabinet britannique refusa de sanctionner ce projet, à moins qu'il ne lui fut permis d'y introduire certaines modifications qui auraient donné aux ministres de la Grande Bretagne un pouvoir absolu dans le congrès américain. Les colonies s'opposèrent fortement à ces modifications et ce plan de gouvernement fut entièrement abandonné.

L'année 1755 fut rendue mémorable par la défaite complète du général anglais Braddock dont l'armée ne fut sauvée que par les manœuvres de Washington qui était alors colonel, et par le courage des troupes coloniales. En 1758, le fort Duquesne où est maintenant la ville de Pittsburg, fut pris par les Anglais et les troupes provinciales.— Le fort Louisbourg qui avait été rendu à la France fut aussi repris, et les armes anglaises furent tellement favorisées par le dieu des batailles, que les deux Canadas furent conquis en peu de tems.

Dès que les colonies américaines cessèrent d'être harcelées par des voisins dangereux, contre qui elles avaient eu à lutter pendant si longtems, elles augmentèrent rapidement en population et marchèrent à grand pas vers la richesse et la puissance. L'Angleterre, voyant ses enfans dans une

situation aussi florissante, en conçut une jalousie secrète, et, oubliant les services éminens qu'ils lui avaient rendus, elle ne craignit pas d'agir en mère marâtre ; car elle résolut d'attirer dans son sein les trésors que l'industrie américaine avait créés. La Grande Bretagne était alors écrasée par sa dette nationale et elle forma le dessein d'en partager le poids avec ses colonies. En conséquence de cette résolution, la taxe du timbre fut établie en Amérique par le parlement britannique, en 1766. Mais les colonies refusèrent de s'y soumettre. Des députés envoyés par les différentes colonies s'assemblèrent à Philadelphie, et firent unanimement et ouvertement une déclaration de leurs droits et un exposé des vexations auxquelles leurs concitoyens étaient en butte. Les Américains formèrent des associations dont le but était de s'opposer à l'introduction des manufactures anglaises, quoiqu'ils en eussent, à cette époque, un besoin extrême. Cette attitude menaçante força le ministère britannique de rappeler la taxe odieuse qu'il avait eu l'imprudence d'imposer. Cette concession du ministère excita une vive reconnaissance chez les colons, et les provinces reprirent un aspect de tranquillité et de satisfaction. Cependant le parlement n'avait pas renoncé au projet de taxer les colonies. En effet, en 1767, un acte fut passé, par lequel des droits étaient imposés sur certains articles importés dans les colonies. Regardant

cette mesure comme illégale et oppressive, les Américains refusèrent de s'y soumettre. Etomné d'un esprit de résistance aussi opiniâtre, le gouvernement rappela tous les droits, excepté celui qui était imposé sur le thé. Afin d'é luder la loi, ou plutôt afin de la rendre nulle, les colons convinrent de ne pas importer et de ne pas consommer cette production de la Chine pour laquelle ils étaient taxés. Les choses restèrent ainsi en suspens pendant quelque tems, et l'on se contenta de s'opposer indirectement à la loi, qui manqua le but pour lequel elle avait été faite, puisqu'elle ne produisit pas un sou de revenu.

Sur ces entrefaites, une grande quantité de thé ayant été envoyée à Boston, le peuple s'en empara et le jeta dans la mer. Lorsque cette nouvelle parvint en Angleterre, le parlement se laissa tellement emporter par un désir aveugle de vengeance, que les résolutions les plus rigoureuses furent adoptées. Il ordonna que le port de Boston fut fermé, et fulmina contre le Massachusetts des actes si tyranniques, qu'ils auraient anéanti les libertés américaines, si on les avait reçus avec une obéissance passive. Dès que les colonies en furent informées, une secousse d'indignation agita simultanément et le Nord et le Sud. Un cri de liberté se fit entendre dans les forêts profondes et dans les villes opulentes. A ce cri, tout le continent s'ébranla ; le despotisme en poussa un hurle-

ment de désespoir et prévit, qu'un jour, il fuirait honteusement du nouveau monde.

Le Massachusetts eut l'honneur de faire le premier pas dans la carrière de la révolution. Sa législature décréta une levée de boucliers et demanda que toutes les provinces envoyassent des délégués à Philadelphie pour s'occuper du salut de la patrie. D'après cette recommandation, un congrès s'assembla en 1774, approuva les résolutions qu'avait prises la législature du Massachusetts, ordonna de ne rien importer de la Grande Bretagne, ni de n'en rien exporter, et adressa des remontrances respectueuses, mais fermes et énergiques au gouvernement britannique. Heureusement qu'un esprit de vertige et d'erreur dominait dans le ministère, qui persista dans la résolution de soumettre les colonies par la force. En conséquence, la Grande Bretagne fit traverser l'Atlantique à ses satellites mercenaires et imposa de sévères restrictions commerciales à toutes les colonies, à l'exception cependant de New-York, la Caroline du Nord et la Delaware. Cette faveur politique avait pour but de semer de la jalousie et de la désunion entre les provinces, mais elle ne produisit pas l'effet désiré. Les colonies à qui le piège était tendu, rejetèrent avec indignation l'opprobre des avantages commerciaux qu'on leur offrait. Alors, il fut évident qu'il était indispensable de s'en rapporter à l'arbitrage des combats et l'on

fit, réciproquement, des préparatifs d'attaque et de défense.

Lexington, dans le Massachusetts, fut témoin du premier choc entre les Américains et les Anglais. Le général Gage, ayant appris que les Américains avaient un dépôt d'ammunitions au village de Concord, situé à dix-huit milles de Boston, ordonna, le 18 Avril 1775, à un corps de dix-huit cents hommes de troupe réglée, d'aller en prendre possession. Lorsque les Américains eurent connaissance de cette intention hostile, le tocsin et le canon d'alarme se firent entendre. A Lexington, les Anglais rencontrèrent un corps de milice composé de soixante et dix hommes sur lesquels ils firent feu. Les Américains ripostèrent et battirent en retraite. Au village de Concord, les Anglais trouvèrent un autre corps de milice qu'ils expulsèrent. Après avoir détruit les magasins de dépôt, ils jugèrent prudent de rétrograder, et un renfort de neuf cents hommes que leur amena Lord Percy, les aida à repousser les Américains qui les poursuivirent avec acharnement et qui leur tuèrent ou blessèrent 273 hommes, avant qu'ils rentrassent dans Boston.

Peu de tems après, les Anglais qui étaient cantonnés dans Boston, reçurent un renfort considérable. Ce secours les mit à même de résister aux troupes de la Nouvelle Angleterre qui occupaient différens postes autour de la ville. S'é-

tant emparés d'une éminence nommée Bunker Hill, et qui, comme point militaire, était d'une haute importance, les Américains le protégèrent par des retranchemens qui furent élevés dans la nuit du 16 Juin et y postèrent quinze cents hommes. Le lendemain, les Anglais firent marcher un corps de trois mille hommes pour les en déloger. Les Américains réservèrent leur feu, jusqu'à ce que les Anglais fussent à une très petite distance des retranchemens, de sorte que la première décharge fut si meurtrière que les bataillons ennemis furent rompus et se retirèrent en désordre. Deux fois, les vétérans de l'Angleterre revinrent à la charge, et deux fois, ils furent repoussés par des milices indisciplinées et mal armées, dont le nombre était de moitié inférieur à celui des assaillans. Au troisième assaut, les Américains firent encore une courageuse résistance, quoiqu'ils manquassent de poudre et qu'ils fussent exposés au feu meurtrier des vaisseaux anglais qui bordaient le rivage.— Mais enfin, ils abandonnèrent leur poste, et retirèrent en bon ordre, après avoir tué mille hommes aux ennemis. Dans cette glorieuse action, les Américains ne perdirent que quatre cents hommes, mais ils eurent à regretter la mort du brave général Warren.

Le congrès continental qui se réunit à Philadelphie, le 10 de Mai de l'année suivante, résolut de lever des troupes, au nom des provinces unies.

George Washington qui était membre de la délégation de la Virginie, fut élu unanimement, le 15 de Juin, général en chef des troupes coloniales. Le 2 de Juillet, il arriva à Cambridge, et prit le commandement de l'armée qui y était stationnée.— Avec des hommes indisciplinés qui manquaient de tout, Washington eut l'audace d'entreprendre le siège de Boston.

Vers la fin de cette même année, les généraux Arnold et Montgomery eurent la témérité d'envahir le Canada, à la tête d'un faible corps de milice; le premier pénétra dans le Canada par les lacs, tandis que le dernier remonta la Rivière Kennebeck. Enfin, après des marches pénibles, au travers de déserts horribles, où les troupes souffrirent des fatigues et des privations incroyables, les deux petites armées se joignirent sous les murs de Québec. Là, les généraux se trouvèrent dépourvus de tous les moyens nécessaires à un siège régulier, et, après avoir bloqué la ville pendant un mois, ils résolurent de risquer un assaut. Montgomery et Arnold marchèrent à l'escalade sur deux colonnes et par deux points différens. Le premier fut tué à la tête de ses troupes. Le dernier, malheureusement pour sa gloire, ne fut que blessé.

Arnold, c'était ainsi que tu devais mourir!

Malgré la valeur brillante que déploierent les

Américains, cette attaque imprudente fut repoussée. Ces braves furent presque tous tués, ou faits prisonniers, et le reste regagna difficilement les Etats-Unis.

Les Anglais restèrent en possession de Boston jusqu'en 1776, époque à laquelle ils s'embarquèrent à bord de leur flotte qui les transporta à Halifax. Alors, le général Washington se dirigea vers le Sud et établit son quartier général à New-York.

Pendant que ces événemens se passaient, le congrès avait en vain essayé d'obtenir le rappel des édits par lesquels le gouvernement britannique avait voulu anéantir les libertés américaines.— Les représentans des treize provinces s'adressèrent au Roi, au parlement, et à la nation anglaise elle-même. Convaincus que leurs remontrances étaient inutiles, ces illustres républicains que leurs talens et leurs vertus rendaient dignes du rôle sublime qu'ils étaient appelés à jouer aux yeux du monde, déclarèrent les colonies libres et indépendantes et établirent un gouvernement général.— Cet acte solennel fut proclamé le 4 Juillet 1776.

Le 23 Août, les troupes anglaises, au nombre de vingt-quatre mille hommes commandés par le général William Howe, débarquèrent à Long Island, à environ neuf milles de la ville de New-York.— Les milices américaines n'étaient pas audessus de quatorze mille hommes. Un engagement partiel eut lieu auprès de Brooklyn, le 27 Août ; le nom-

bre et la discipline des Anglais leur procura la victoire. Washington, pensant qu'il serait imprudent de risquer une bataille générale, évacua New-York, dont les ennemis prirent possession le 14 Septembre. Les Américains se retirèrent dans la Pennsylvanie au travers du Jersey et de la Delaware. Le fort Washington, qui était le seul point qu'occupaient encore les Américains dans l'île de New-York, fut attaqué le 12 Novembre, et ne se rendit qu'après une résistance obstinée. La garnison qui était de deux mille sept cents hommes se rendit prisonnière. Le fort Lee, dans le Jersey, tomba aussi au pouvoir des ennemis, mais la garnison se fraya un passage les armes à la main.— Pour comble de malheur, la plupart des miliciens dont le tems de service était expiré, rentrèrent dans leurs foyers, et ceux qui restèrent sous les drapeaux étaient abattus par leurs revers et dépourvus des choses les plus nécessaires à leur existence.

Washington, dans sa retraite, fut vivement poursuivi par les Anglais, mais il eut le tems de franchir la Delaware et d'opposer cette barrière aux ennemis. Aussi, la poursuite fut-elle abandonnée et l'armée anglaise campa sur les bords de la rivière. Pendant l'hiver de 1776, l'horizon politique des Etats-Unis présentait l'aspect le plus sombre. Les maladies et les désertions avaient réduit l'armée de Washington, qui naguère avait

paru si formidable, à une poignée d'hommes découragés ; tandis que celle des envahisseurs était nombreuse, bien organisée et animée par ses succès. Cependant le congrès et l'armée repoussèrent toute idée de soumission, et le génie de Washington sut bientôt ramener la fortune. Des détachemens de troupes Hessoises avaient été cantonnés à Trenton, Bordentown et Princeton.— Washington résolut de les attaquer. En conséquence, le soir de la fête de Noël, il traversa la Delaware, surprit le poste de Trenton et enleva mille hommes à l'ennemi. Peu de jours après, il trompa les Anglais par une marche savante, et tomba sur Princeton qu'il emporta. Enfin, il força l'ennemi d'évacuer les points les plus importants du Jersey. Au printemps de l'année 1777, il manœuvra si habilement qu'il empêcha les ennemis, dont les forces étaient de beaucoup supérieures aux siennes, de s'avancer sur Philadelphie par terre. Alors, le général Howe changea son plan d'opérations et résolut d'attaquer la ville du côté du Sud. Il fit voile pour la Chesapeake et débarqua à la pointe d'Elk. Washington, apprenant l'arrivée de la flotte anglaise dans la Chesapeake, poussa son armée en avant et confronta l'ennemi, au gué de Chad, sur la Brandywine. Les Anglais, n'osant pas attaquer de front les Américains, traversèrent la rivière un peu plus haut, et tombèrent sur leur aile droite. Après un engagement

qui, quoique court, n'en fit pas moins meurtrier, les Américains battirent en retraite. Leur perte se monta à douze cents hommes et celle des Anglais à cinq cents. Washington, convaincu par le résultat de ce combat, qu'avec des troupes indisciplinées, il fallait éviter les batailles rangées, abandonna Philadelphie à son sort. Le 26 Septembre, William Howe entra dans la ville. Le corps de son armée fut cantonné à Germantown, à environ six milles de Philadelphie. Washington, dont la grande ame ne pouvait pas être découragée par les revers, résolut d'attaquer ce poste. Le plan fut conçu avec lubileté, mais des accidens imprévus l'empêchèrent de réussir. Il y eut un combat sanglant qui fit perdre beaucoup de monde aux Américains.

Dans le Nord des États-Unis, la fortune se montrait plus favorable aux Américains. Afin de balayer le terrain entre New-York et le Canada, et afin de couper toute communication entre les États de l'Est et du Sud, une armée de plus de dix mille hommes commandés par le général Burgoyne, s'était avancée par le Lac Champlain, vers Albany, en Juin 1777. Burgoyne obtint d'abord de grands succès. Ticonderaga, qui avait une garnison de trois mille hommes, se rendit après un siège de quelques jours. Triomphant de tous les obstacles, le général anglais arriva à la Rivière Hudson et campa à une distance d'environ douze lieues d'Al-

bany. Là, les affaires prirent une autre tournure. L'armée américaine commandée par le général Gates arrêta la marche de l'ennemi. Un corps de Hessois que Burgoyne avait envoyé saisir plusieurs magasins de provisions à Bennington, fut taillé en pièces par le général Starke dont les forces n'étaient cependant pas supérieures à celles de l'ennemi. Un renfort qui leur fut envoyé par Burgoyne éprouva le même sort. Après avoir fait de vains efforts pour effectuer sa retraite, et après deux batailles où ses meilleures troupes furent écrasées, Burgoyne se rendit prisonnier avec toute son armée, à Saratoga, le 17 Octobre. Cet événement mémorable assura le triomphe de la liberté et produisit une impression favorable sur les puissances étrangères. Peu de tems après que cette nouvelle parvint en Europe, un traité d'alliance fut conclu entre la France et les Etats-Unis et une flotte française partit pour porter des secours aux insurgés. Heureusement pour les Anglais, la flotte n'arriva à l'embouchure de la Delaware, qu'après une longue traversée. Sans cela, il est probable que l'armée de William Howe qui était restée dans les environs de Philadelphie, jusqu'au mois de Juin 1778, aurait éprouvé le même sort que celui de l'armée de Burgoyne. Lorsque les Anglais commencèrent leur retraite, Washington qui était campé à Valley Forge, les poursuivit avec acharnement. Mais il sut éviter une bataille que le petit nombre de

ses troupes et leur mauvaise discipline lui auraient sans doute rendu funeste. Les Anglais parvinrent à New-York sans éprouver de grandes pertes, à l'exception d'un échec qu'ils reçurent à Monmouth.

Pendant toute l'année 1779, les Anglais se bornèrent à faire une guerre de maraudeurs. Ils ne paraissaient avoir d'autre but que celui de satisfaire leur soif du pillage et de la vengeance, et ils laissaient partout sur leurs traces la misère et la désolation. Ces excès ne firent qu'enflammer davantage le ressentiment des Américains et qu'augmenter le nombre de l'armée républicaine. L'ennemi avait choisi pour théâtre de ses opérations, les États du Sud. Savannah fut prise; mais Charleston repoussa vivement l'attaque qui fut dirigée contre elle. Le seul événement d'aucune importance qui eut lieu, cette année, dans le Nord, fut la prise de Stony Point par le brave général Wayne.

En 1780, la guerre continua avec vigueur dans le Sud. Les Anglais envahirent la Caroline avec des forces considérables et Charleston fut obligée de se rendre. Le congrès ordonna au général Gates d'aller porter des secours à cette partie de l'Union. Malheureusement, Gates eut l'imprudence de risquer une bataille rangée et il fut complètement défait par Lord Cornwallis, à Camden. Le général Greene lui succéda, et ses talens militaires rendirent l'espoir aux Américains. A force d'activité, Greene réussit à créer une petite armée avec laquelle il tint tête à l'ennemi.

En Septembre 1780, la trahison de Arnold qui avait promis de livrer West Point aux Anglais, fut découverte. Le traître s'échappa, mais un officier anglais, nommé le Major André, qui était son complice, fut moins heureux. Il fut pris et pendu.

En Janvier 1781, le général Morgan remporta une brillante victoire, à Cowpens, avec une armée beaucoup moins forte que celle de l'ennemi et composée, en grande partie, de milices. Au mois de Mars suivant, les Anglais battirent les Américains à Guildford ; mais ce succès leur couta beaucoup de monde. Après cet événement, Cornwallis pénétra dans la Virginie, et Greene revint dans la Caroline du Sud, où, après avoir éprouvé un échec à Camden, il gagna une bataille décisive aux sources d'Eutaw. Dans cet intervalle, Cornwallis qui avait reçu des renforts, marcha sur Yorktown dans la Virginie et y construisit des fortifications.— Washington, dont l'armée jointe à celle des Français menaçait New-York, leva soudain le siège et marcha vers le Sud pour attaquer Cornwallis qui fut obligé de se renfermer dans ses lignes, le 30 Septembre. Une flotte française bloquait la Chesapeake et soutenait les opérations de l'armée de terre. Enfin, après un siège de dix-sept jours, et après que plusieurs des retranchemens anglais eussent été emportés d'assaut, Cornwallis se rendit prisonnier avec sept mille hommes qu'il avait sous ses ordres. Cet événement décida l'heureuse issue de la révolution. Le gouverne-

ment anglais, convaincu de l'impossibilité de soumettre les Américains, se vit contraint de reconnaître leur indépendance par un traité signé le 23 Septembre 1783.

L'heureuse terminaison de la lutte terrible que les Américains avaient eu à soutenir avec une puissance aussi formidable que la Grande Bretagne, ne put que flatter singulièrement leur orgueil national, et donna au nouveau peuple qui venait de se créer une existence politique, un rang élevé parmi les nations de la terre ! Cependant, ils acquirent bientôt la conviction que c'était peu d'avoir conquis leur indépendance, et qu'il fallait l'établir sur des bases solides pour que leur prospérité fut durable. Il fallait aussi payer une dette de plusieurs millions que la guerre avait causée. — Une grande quantité de papier monnaie avait inondé les Etats-Unis, et cette mesure dangereuse que les circonstances avaient nécessitée, avait été suivie de ses résultats ordinaires : l'anéantissement des fortunes, une gêne extrême et une démoralisation qui menaçait de devenir générale. On éprouva que le système de confédération que l'enthousiasme seul avait soutenu, pendant que la liberté était dans un danger imminent, ne convenait nullement aux opérations d'un gouvernement régulier. Les réquisitions du congrès, bien qu'elles fussent appuyées des raisons les plus fortes, étaient souvent méprisées. L'argent s'écoulait du pays par l'achat de marchandises étrangères. Les

fonds publics perdirent deux shelings par livre, en conséquence de l'inhabileté dans laquelle se trouva le gouvernement, de pouvoir payer l'intérêt de sa dette. Tout enfin, annonçait la dissolution de la confédération et l'approche de l'anarchie. A la vue de cet état alarmant, les amis de l'ordre et de la liberté prirent la résolution d'opérer un changement dans le système de la confédération. A l'invitation de la législature de la Virginie, des commissaires nommés par cinq des Etats, s'assemblèrent à Annapolis, en 1786. Alors, la situation de l'Union fut prise en considération, et il fut résolu de proposer à tous les Etats la formation d'un autre gouvernement. Le 19 Mai 1787, une convention chargée de procéder à une révision du système de la confédération, s'assembla à Philadelphie, et le 17 Septembre, les délégués présentèrent au congrès le résultat de leurs travaux. C'était cette admirable constitution qui a resserré les liens de notre union et qui a rendu la république si formidable à ses ennemis et si chère à ses citoyens dont elle a assuré les libertés et le bonheur. Cependant l'opinion publique fut alors divisée sur la question de son adoption. Deux partis qui comptaient dans ses rangs des hommes à grands talens, soutinrent à ce sujet des discussions très animées. Des conventions pour et contre le rejet furent convoquées dans chaque Etat. Quelques-uns des Etats ratifièrent la constitution sans difficulté ; d'autres se montrèrent

moins bien disposés, et même le petit Etat de Rhode Island ne l'adopta qu'après un laps de deux ans. Mais onze Etats l'ayant ratifiée, le gouvernement entra en opération, en 1789.

Si les Américains avaient été divisés au sujet de l'adoption de la constitution, ils s'accordèrent sans peine sur le choix du premier magistrat de l'Union. Le cœur et la raison parlaient également en faveur de celui qui, dans le champ de l'honneur, avait assuré par sa valeur et ses talens militaires le triomphe de la liberté, et qui s'était ensuite retiré dans la vie privée, sans tache et sans reproche. Washington fut donc élu Président d'une voix unanime et accepta avec une répugnance qui fut loin d'être feinte, les hautes fonctions dont l'exercice lui fut confié. John Adams fut élu Vice-président. On s'aperçut bientôt des avantages de ce nouveau système de gouvernement, sous l'administration de ces dieux de la patrie. La confiance publique fut rétablie, le commerce couvrit la mer de ses vaisseaux, et la condition du peuple s'améliora sensiblement.

Sur ces entrefaites, la révolution française avait éclaté et l'Europe était en armes. Dans cette lutte qui bouleversa l'ancien monde, les Etats-Unis gardèrent la plus stricte neutralité. La sage politique de Washington empêcha les Américains de se prononcer pour aucune des parties belligérantes. Cependant une majorité du peuple des Etats-Unis était mue par une forte sympathie

en faveur de la France et la nation eut été disposée à prendre les armes contre l'Angleterre. On combattit avec acharnement le système de neutralité qu'observa le gouvernement, et cette circonstance ne fit qu'augmenter l'hostilité des deux factions qui, sous le nom de Fédéralistes et de Républicains démocrates, avaient si longtems divisé la nation. Les Etats-Unis étaient dans cet état de fermentation, lorsqu'une insurrection éclata en Pennsylvanie, au sujet d'une taxe qui avait été imposée sur le whiskey, mais elle fut bientôt supprimée par l'énergie et la prudence du gouvernement général. Washington fut unanimement réélu à la présidence, en 1793.

Tel était le peuple voisin de la Louisiane, qui étonnait déjà le monde par sa gloire et sa rapide prospérité, au moment où le Baron de Carondelet entra dans ses fonctions de gouverneur, et qui convoitait les fertiles régions dont l'Espagne ne savait pas tirer partie. Du sommet du capitolé, l'aigle de la liberté étendait ses regards jusque sur les riches vallées du Mississippi et n'attendait que l'ordre de son maître pour s'abattre en vainqueur sur les rives du fleuve impérial.

FIN DU PREMIER VOLUME

NOTE. L'auteur a puisé les détails historiques de ce dernier chapitre, dans un ouvrage intitulé : L'Atlas Américain, publié à Philadelphie par les libraires Carey et Lea.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE 1er.

Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Ponce de Léon arrive à la Floride. Tentatives d'établissements, faites par le Baron de Lévy et Cartier, au Canada. Origine du mot Canada. Arrivée de Hernandez de Soto à la baie de Santo Spiritu. Il parcourt la Floride, la Georgie, le Tennessee, le Kentucky, le Mississippi, la Louisiane. Ses combats avec les Indiens. Sa mort à l'embouchure de la Rivière Rouge.— Mulcoso lui succède. Combat naval des Indiens et des Espagnols sur le Mississippi. Fuite des Espagnols. — Page 5.

CHAPITRE 2.

Tentatives d'établissements au Canada par François de Laroque et par le Marquis de Laroche. Colonie fondée par l'Amiral Coligny dans la Caroline du Sud. Cruauté des Espagnols envers les Colons. Vengeance de Dominique de Gourgues. Québec fondée par Charplain. Découverte du Mississippi par le père Marquette et par Joliet, négociant de Québec. Voyages de Lasalle. Sa réception chez les Illinois. Trahison de ses compagnons. Discours de Lasalle..... Page 22.

CHAPITRE 3.

Perfidie d'un Indien nommé Mansolia : il indispose les Illinois contre Lasalle. Discours de Lasalle aux Illinois. Altercation de Lasalle et de Mansolia. Empoisonnement de Lasalle par ses compagnons. Il prend de la thériaque et guérit. Navigation de Lasalle sur le Mississippi. Il lui donne le nom de

St. Louis, ainsi que celui de Louisiane au pays qu'il a parcouru. Lasalle retourne au Canada, et de là, se rend en France. Le Roi ordonne l'établissement d'une colonie à la Louisiane. Départ de Lasalle et de Beaujeu. Découverte de la Baie St. Bernard; érection d'un fort sur le rivage. Lasalle essaie de se rendre par terre aux Illinois. Village des Cénis et beauté de leurs femmes. Sermons de vengeance faits par Lancelot contre Lasalle. Assassinat de Lasalle. *Page 41.*

CHAPITRE 4.

Iberville entreprend de fonder une colonie à la Louisiane. Il débarque à l'île aux Vaisseaux. Les Biloxi. Iberville découvre le Mississippi et le remonte. Le Bayou Plaquemines. Bayou Manshac. Pointe Coupée. Origine de cette dénomination. Le Portage de la Croix. Etablissement aux Biloxi.— Entrevue de Bienville et des Colapissas. Origine du nom de la Roche à Davion. Le Détour des Anglais. Anecdote à ce sujet. Des Protestans demandent la permission de s'établir à la Louisiane. Réponse du Comte de Pontchartrain. Sauvolle, premier gouverneur de la Louisiane. La tribu des Natchez. Affreux effets de la superstition. Fondation de la ville de Rosalie aux Natchez par Iberville. Bienville, second gouverneur. Mort d'Iberville. De Muys, troisième gouverneur, et le Baron d'Artaguet, commissaire ordonnateur. *Page 60.*

CHAPITRE 5.

Charte de concession accordée à Crozat, relativement à la Louisiane. Lamothe Cadillac, quatrième gouverneur de la Louisiane. Duclos, commissaire ordonnateur. Singulier dévouement des Natchez pour leurs chefs. L'Epinaï, cinquième gouverneur. Hubert, commissaire ordonnateur.— Crozat remet sa charte au Roi. Création de la Compagnie du Mississippi. Bienville renommé gouverneur. Fondation de la Nouvelle-Orléans. Concessions de terres faites à différens individus. Contrat fait avec le financier Law. L'Archambault, directeur général de la Compagnie. La France

TABLE.

iii

déclare la guerre à l'Espagne. Priso de Pensacola par Bien-ville. Elle est reprise par les Espagnols. Pérfidie du capitaine général de l'île de Cuba. Siège de Pensacola par Bien-ville et Champmeslin. Combat naval. Priso de Pensacola. Allocution de Champmeslin à l'Amiral espagnol et au Gouverneur de Pensacola. Création d'un conseil supérieur pour l'administration de la Louisiane. Importation des nègres par l'ordre de la Compagnie. Rapport de Pauger sur les moyens de creuser l'embouchure du Mississipi.....Page 78.

CHAPITRE 6.

Détresse de la colonie. Les affaires de la Compagnie sont confiées à trois commissaires, nommés Ferrand, Faget et Machinet. Prix des nègres en 1722. Origine de la Côte des Allemands. La colonie dévastée par un ouragan. Expulsion des Juifs Code Noir. Peine de mort prononcée contre quiconque tuerait un bœuf ou un cheval. Arrivée des Jésuites et des Ursulines. Construction d'un couvent par les Ursulines. Etat de la Nouvelle-Orléans en 1727.—Édit royal sur les concessions de terres. Vaste conspiration des Indiens contre les Français. Perrier est nommé gouverneur de la Louisiane. Affreux massacre des Français par les Natchez. Bataille des Natchez et des Chactas commandés par Le Sueur. Siège des Natchez par Loubois. Capitulation des Natchez. Trois nègres rebelles sont livrés aux Chactas qui les brûlent. Les Chikasas conspirent contre les Français et gagnent les Chouachas. Les Français font massacrer les Chouachas par les nègres. La Compagnie remet au Roi la charte qu'il lui avait accordée. Le Roi achète les propriétés de la Compagnie. Population de la Louisiane à cette époque. Salmon, commissaire ordonnateur. Page 97.

CHAPITRE 7.

Les Natchez pénètrent dans les Natchitoches et assiègent un fort commandé par St. Denis. Complète déroute des Natchez.—Conspiration des Noirs. Bienville nommé gouverneur pour

la troisième fois. Guerre des Chikasas. Le Chevalier d'Artaquette est brûlé par les Indiens. Bienville pénètre dans le pays des Chikasas, à la tête d'une armée de trois mille six cents hommes. Les Chikasas se soumettent et obtiennent la paix. Le Marquis de Vaudreuil est nommé gouverneur. Ravages causés par un ouragan. Les orangers sont détruits par la rigueur du froid. Des cannes à sucre sont introduites dans la colonie par les Jésuites. Querelle d'un Colapissas et d'un Chactas. Dévouement d'un père pour son fils. Les Acadiens sont expulsés par les Anglais. La plupart des exilés arrivent à la Nouvelle-Orléans. Origine de la Côte des Acadiens. Un grand nombre de Canadiens viennent s'établir à la Louisiane. Kerlerec, gouverneur de la Louisiane. Traités entre les rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, relativement à la Louisiane. D'Abadie, directeur général. Consternation des colons lorsqu'ils apprennent qu'ils vont passer sous le joug espagnol. Assemblée de délégués envoyés par toutes les paroisses de la province. Jean Milhot est député par les colons auprès du Roi de France. Réception que lui fait le Duc de Choiseul. Aubry, gouverneur. Arrivée de Don Ulloa à la Louisiane.....Page 118.

CHAPITRE 8.

Population de la Louisiane, lors de la cession. Retour de Jean Milhot. Les Louisianais témoignent à Ulloa toute leur aversion pour la domination espagnole. Maladie qui ressemble à la fièvre jaune. Les bords du Mississippi sont glacés. Les orangers sont détruits. Assemblées des colons. Pétition signée par cinq cent cinquante personnes. Elle est présentée au conseil supérieur par Lafrénière. Le conseil supérieur menace Ulloa de le traiter comme perturbateur du repos de la province. Message envoyé au gouverneur Elliot par les Louisianais. Sa réponse. Discours de Lafrénière au conseil supérieur. Le conseil supérieur ordonne à Ulloa d'exhiber ses pouvoirs, ou de sortir de la province. Six cents habitans de la Côte des Allemands et de la ville prennent les armes. Départ

TABLE.

V

d'Ulloa, au milieu des cris de joie des citoyens. St. Lette et Lesassier sont envoyés en France Ils ne réussissent pas dans leur mission. Arrivée d'O'Reilly. Tentatives de résistance. Des messagers sont envoyés dans toutes les parties de la province, pour soulever les habitans. Villeré descend à la Nouvelle-Orléans à la tête des Acadiens et des habitans de la Côte des Allemands. Prise de possession par les Espagnols. Assassinat de Villeré. De Noyant, Lafrénière, Marquis, Joseph Milhet et Carrère sont fusillés. Réflexions.....Page 139.

CHAPITRE 9.

Population de la colonie en 1769. Abolition du conseil supérieur. Etablissement d'un cabildo. Sa composition. Pouvoirs des Alcades et de l'Avocat procureur syndic. Emploi de l'Alferez Real. Alguazil Mayor. Un régiment est formé dans la colonie, sous le nom de Régiment de la Louisiane. Lois de la Castille et des Indes introduites dans la colonie. Principaux officiers du gouvernement : un gouverneur, un intendant, un auditeur de guerre et assesseur du gouvernement, un assesseur de l'intendance, un trésorier et un contador ou contrôleur de la trésorerie. Pouvoirs des capitaines commandant les différens postes. Départ de O'Reilly. Le Roi lui défend de paraître à la cour. Belle conduite du fils de Mazent. Les prisonniers détenus au fort Moro sont relâchés. Unzaga est nommé gouverneur. Restrictions imposées au commerce de la colonie. Ouragan terrible. Hiver rigoureux. Les oranges périssent pour la troisième fois. Bernard de Galvez est nommé gouverneur. Un grand nombre de familles des Iles Canaries s'établissent à la Torre-aux Bœufs, sur la Rivière Amite derrière Baton Rouge, et sur le Bayou Lafourche. Fondation de la ville de Galvezton, sous la direction de St. Maxent. Plusieurs familles de l'île de Malaga forment aux Attakapas l'établissement de la Nouvelle Ibérie. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre. Galvez prend d'assaut le fort Bute à Munshac. Baton Rouge capitule. L'armée retourne à la Nouvelle-Orléans. Poème épique de Poydras. Conquête de

Pensacola et de la Floride Occidentale par Galvez. Population de la Louisiane en 1785. Miro est nommé gouverneur de la Louisiane. Son Bando de buen Gobierno. Population de la haute et basse Louisiane et de la Floride Occidentale en 1788. Miro est remplacé par le Baron de Carondelet. *Page* 159.

CHAPITRE 10.

Premiers établissemens des Colonies Anglo-Américaines. Rapide aperçu de leur histoire jusqu'en 1793.....*Page* 185.

ERRATA.

- Page** 6. Lisez mille, pour deux mille.
- “ 32. Lisez ces plans, pour ses plans.
- “ 35. Lisez une manière, pour uue manière.
- “ 60 et 108. Lisez munitions, pour ammunitions.
- “ 63. Lisez chez la tribu, pour à la tribu.
- “ 64. Lisez barque, pour barge.
- “ 67. Lisez du doigt, pour dn doigt.
- “ 72. Lisez descendu, pour desceudu.
- “ 80. Lisez composé, pour composée.
- “ 99. Lisez pour la France, au lieu de pour France.
- “ 101. Lisez blessait, pour blesserait, et tuait, pour tuerait.
- “ 126. Lisez parni elle, pour parmi eux.
- “ 144. Pour des des, lisez des.

Popula-
verneur
pulation
ritalé en
age 159.

Rapide
age 185.

ons.

ance.
pour

